



**HAL**  
open science

# Séparer, lier, protéger : les multiples seuils des synagogues parisiennes et leur intégration dans le paysage urbain

Louis Isidore

► **To cite this version:**

Louis Isidore. Séparer, lier, protéger : les multiples seuils des synagogues parisiennes et leur intégration dans le paysage urbain. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-02175017

**HAL Id: dumas-02175017**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02175017>**

Submitted on 5 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Séparer - lier - protéger

Les multiples seuils des synagogues Parisiennes et leur intégration  
dans le paysage urbain

Louis Isidore

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTRES

Mémoire encadré par  
Jean-François COULAIS, Roberta BORGHI & Anne Sylvie Briel  
'Faire la ville ici et maintenant'

---

École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles - juin 2018



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# Introduction

L'origine de ma réflexion sur les synagogues débute à Venise, ville que j'ai eu l'occasion de visiter pleinement lors de mon semestre d'Erasmus en 2016. Dans le Ghetto<sup>1</sup>, au bord d'une place, j'ai découvert un bâtiment à l'architecture singulière. Sur la porte de style rococo, on y trouve une feuille en papier glissée dans une pochette en plastique, indiquant « Beith Knesset - Scuola Leventina »<sup>2</sup>. Cet encart d'une simplicité frappante m'a d'emblée interrogé sur l'impact et le rayonnement que peut avoir une synagogue dans son paysage. En outre, je me suis demandé comment se manifestaient les différentes cultures juives dans le paysage urbain, en cet endroit riche d'une histoire, qui, comme je l'ai découvert par la suite, reflète celle des juifs en Europe.

Le Ghetto, quartier de Venise dans lequel étaient cantonnés tous les juifs de la cité, a été fondé en 1516. Fermé le soir et régi par ses propres règles, cet endroit strictement délimité était une véritable ville dans la ville. La Synagogue Leventina, rémanence quasi intacte de ce passé, y a été construite en 1555 par des Sépharades<sup>3</sup> d'Espagne, communauté minoritaire dans le Ghetto, où vivaient majoritairement des juifs d'origine italienne ou allemande. Ceci explique sa position excentrée, à la sortie du Ghetto, et son architecture étonnante, qui dénote avec les autres synagogues du quartier insérées dans les immeubles d'habitation.

J'ai donc commencé à étudier l'architecture des synagogues lors de mon Erasmus, mais j'ai rapidement dû faire face à un problème majeur. Au début de mes recherches, j'ai longuement dialogué avec des personnes de la communauté juive de Venise ainsi qu'avec des personnes travaillant au musée du Ghetto et on m'a plusieurs fois répondu : « *Je ne pense pas que ce soit un bon sujet car il n'y a pas d'architecture de synagogue, vous devriez changer de thème.* ». Puis, mon retour en France a rendu la chose d'autant plus complexe. Je réalisais que cette remarque récurrente était justifiée, les synagogues de Venise étant le juste reflet d'un « Hic et Nunc »<sup>4</sup> et ne dépendant d'aucune architecture fixe.

J'ai donc déplacé ma réflexion vers le repérage de différentes typologies puis vers l'étude de leur adaptation dans différents paysages, notamment en travaillant sur l'Esnoga<sup>5</sup> d'Amsterdam. J'ai dans un premier temps étudié son origine typo-morphologique portugaise et la manière dont elle a influencé la plupart des synagogues construites par des Néerlandais dans leurs colonies<sup>6</sup>. Bien que mon objet d'étude ait été élargi, la base du questionnement demeurait la même que celle qui était née à Venise ; je me demandais encore de quelle manière les synagogues s'implantaient dans différents paysages urbains. En partant de cette réflexion et grâce à plusieurs analyses de synagogues à travers le monde, j'ai pu remarquer une tension entre deux tendances antagonistes, que j'avais déjà pu observer à l'échelle du Ghetto. D'une part, il y a une volonté de banaliser la façade de ce bâtiment, pour être le moins visible possible dans le paysage urbain, d'autre part, on observe une propension à vouloir démarquer ce bâtiment par une architecture spéciale pouvant être locale ou étrangère. La façade ayant alors un rôle clé dans la mesure où celle-ci reflète un Hic et Nunc politico-social. Cependant, je trouvais peu de documentation à ce propos sur les synagogues du monde entier. Aussi, pour pouvoir commencer un mémoire sur ce sujet, il m'aurait fallu entreprendre beaucoup de voyages, ce qui aurait sûrement été trop ambitieux vu le nombre de bâtiments qu'il m'aurait fallu étudier.

1 Quartier de Venise anciennement imposé aux juifs comme lieu de résidence

2 Beith Knesset de l'hébreu « maison de l'assemblée », Scuola Leventina littéralement École Levantine signifiant une synagogue d'une communauté originaire de l'est de la méditerranée

3 Sépharade : Juifs de culture ibérique

4 « Ici et maintenant »

5 Grande synagogue Séfarade d'Amsterdam

6 On peut par exemple citer la Synagogue de Touro à Newport aux USA, Alibag et Bombay en Inde, Singapour et Nagor en Malaisie, Barbados, curaçao et Sint eustasius dans les Antilles, Recife au Brésil

C'est ainsi que j'ai décidé de préciser mon objet d'étude, en choisissant cette fois-ci de me concentrer sur la ville de Paris. Ce choix, qui a eu le temps de mûrir, provient d'un constat. Aujourd'hui, la capitale française abrite la plus grande communauté juive d'Europe. Cette communauté se divisant elle-même en différentes cultures selon les aires d'influences (Séfarade et Ashkénazes entre autre ...) mais aussi en différentes institutions culturelles (Judaïsme réformé, libéral, consistorial, orthodoxe). Le rayonnement du judaïsme y est d'autant plus fort depuis que le Centre Européen du Judaïsme, dont la construction sera achevée en 2018, y est implanté.

J'ai commencé ma démarche par un travail de recherches historiques sur cette ville et sa relation au Judaïsme. J'ai alors cherché à comprendre comment les communautés juives ont pu participer au développement de Paris. Par les métiers auxquels elles étaient assignées, elles ont en effet spécialisés les quartiers dans lesquels elles vivaient ; les communautés juives ont ainsi eu un rôle majeur dans le développement de l'axe principal de l'île de la cité puis du quartier commerçant des halles mais aussi du quartier de grève, future place de l'hôtel de ville. Le quartier Peireire et celui du Marais, ont aussi, comme j'ai pu l'observer, évolués en fonction de l'activité des communautés juives qui y étaient implantées.

Cependant, je me suis de nouveau heurté à un problème en me rendant compte que le sujet était plutôt lié à la sociologie et à l'histoire qu'à l'architecture. Ainsi, je suis revenu sur mon axe de réflexion initial, le rapport entre la Synagogue et la ville de Paris, son paysage urbain. Après avoir visité plusieurs synagogues parisiennes, j'ai commencé à développer mon questionnement sur leur seuil et leur manière de s'inscrire dans l'espace urbain.

Le but de ce mémoire est donc de questionner et d'analyser la manière dont les synagogues se sont inscrites et s'inscrivent encore dans le paysage urbain Parisien, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. Par essence, une synagogue se doit d'assembler différentes fonctions. Ce lieu doit à la fois être fait pour prier, mais aussi pour se retrouver, pour organiser une communauté, pour étudier, préparer des repas religieux et accueillir des grands événements tels que des mariages, ce qui implique la présence du bain rituel, le Mikvé mais aussi de nos jours des conférences, des expositions et concerts.

Pour comprendre comment la synagogue doit aujourd'hui endosser plusieurs rôles, et non simplement celui de lieu de culte comme c'est souvent le cas dans les autres monothéismes, il faut d'abord comprendre les origines de ses fonctions. Dans un second temps, il s'agit d'étudier de quelle manière la synagogue, programme semi public, peut mélanger un espace « sacré » (devant être séparé de l'espace public et profane qu'est la rue) à un programme « profane » lui-même fortement lié à l'espace public extérieur. Ce sont ces deux problématiques qui ont poussées mes recherches vers l'étude du seuil des synagogues. Par seuil, j'entends dispositif d'accès, interface entre l'intérieur et l'extérieur. Cela inclut donc la façade contenant les accès principaux ainsi que le cheminement interne ou externe vers l'espace de prière au sein de la synagogue.

Delphine Horvilleur, rabbine officiante à Paris et journaliste, a très judicieusement décrit l'expérience qu'est l'entrée dans une synagogue comme il suit :

Lorsque vous poussez la porte d'une synagogue, vous n'entrez généralement pas dans le lieu de la prière. Au contraire, cette entrée s'effectue par étapes. Plusieurs portes doivent être franchies et un espace intermédiaire traversé avant d'entrer dans le centre du culte. Une série de seuils font lentement approcher le fidèle au cœur de la prière. L'architecture synagogale ne conçoit pas d'approche directe et sans médiation du sacré.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Citation issue d'une présentation des travaux de restructuration d'une synagogue sur le site web du MJLF

Cette immersion progressive depuis l'espace « profane » vers l'espace « sacralisé » est en outre au cœur de mon sujet. Le seuil d'une synagogue, tel un tampon, doit opérer le passage entre deux mondes bien distincts.

Le sujet a très peu été abordé aussi bien au niveau universitaire<sup>8</sup> qu'au niveau de la recherche architecturale professionnelle. Par ailleurs, ce thème est principalement couvert par deux auteurs, se concentrant chacun sur une période.

Le premier est Gérard Nahon, Archéologue et historien-chercheur au CNRS. Son travail est axé principalement sur les traces architecturales de présence juive en France au Moyen-Age, que ce soit à travers des synagogues, des yeshivas<sup>9</sup> ou des pierres tombales.

Les écrits de Dominique Jarrassé, historien d'art et d'architecture, couvrent quant à eux la période allant de la création du consistoire en 1808 jusqu'aux années trente. Cette époque représente plus ou moins l'âge d'or de la construction des synagogues en France. Ce second auteur s'intéresse à l'ambiguïté du style architectural de ces bâtiments et à « l'art juif ». Les synagogues doivent-elles afficher une culture originellement externe au pays où elles se trouvent ou au contraire se fondre dans le paysage et apparaître comme un bâtiment local ? Ce questionnement est particulièrement lié avec la question de la façade est du style utilisés, tels que le style classique dans le cas des synagogues construites selon le style local, le style Romano-byzantin ou Mauresque pour s'adapter au fantasme d'une majorité associant judaïsme et orient dans le cas d'une culture affichée, ou même encore la recherche d'un « style juif ».

Il m'a été impossible de visiter toutes les synagogues parisiennes actuelles, étant donné que l'on compte plus de quatre-vingt dix synagogues dans Paris intramuros, sans compter les oratoires<sup>10</sup>, plus difficiles d'accès. Mon étude s'est faite majoritairement par des recherches en bibliothèques afin de comprendre le fonctionnement et les problématiques du bâtiment qu'est la synagogue dans un premier temps, puis afin d'en apprendre plus sur les synagogues de Paris et l'histoire de la ville plus spécifiquement. J'ai ensuite tenté de contacter des architectes ayant construits ou participé à des projets de synagogues ainsi que des membres du consistoire – je n'ai malheureusement eu que très peu de réponses. Cela peut sûrement s'expliquer par le fait que le sujet du seuil, lié à la sécurité dans les synagogues, est actuellement un sujet très sensible. J'ai donc décidé de me concentrer principalement sur les visites et sur un travail photographique permettant d'étudier le rapport à la rue, afin de compléter mon travail de recherches.

L'idée de ce mémoire est d'étudier l'évolution des seuils des synagogues Parisiennes. Il est donc nécessaire d'avoir des bornes temporelles aussi larges que possible. C'est pourquoi j'ai décidé de démarrer mon étude aux origines de ce bâtiment pour en arriver à l'époque actuelle. En effet, afin de mieux appréhender les problématiques intrinsèques à la synagogue aujourd'hui, j'ai étudié les origines bibliques et historiques de ce lieu de culte dans l'est de la méditerranée durant l'antiquité. Aussi, me concentrant sur la ville de Paris, j'ai commencé mon étude à la première synagogue parisienne, mentionnée au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère.

---

8 En trente sept ans, il y a eu seulement deux mémoires d'architectes sur les synagogues et trois projets de fin d'études en incluent

9 Yeshiva : Centre d'étude de la Torah.

10 Oratoire : lieu de prière de petite taille relevant du cadre famille ou d'une petite communauté.

Comme énoncé plus haut, la capitale française compte actuellement plus de quatre-vingt dix synagogues en intramuros, ce qui constitue un objet d'étude déjà assez large. De plus, les synagogues ne sont apparues en banlieue parisienne que très tardivement. Il y a eu une première vague dans les villes limitrophes de Paris à la fin du XIXème siècle et une seconde dans le dernier quart du XXème siècle pour les villes de la petite couronne. J'ai donc décidé de centrer mon étude sur Paris intramuros.

Mon mémoire se divise en deux grandes parties. Dans un premier temps, j'étudierai l'origine de la synagogue pour ensuite analyser comment évolue son programme selon les lieux et les époques, mais aussi comment ces évolutions influent sur les différents seuils internes permettant de différencier les espaces sacrés des espaces profanes. Dans un second temps, j'exposerai les différents rapports à la ville que peut avoir la synagogue ainsi que les seuils urbains qu'ils engendrent. Je montrerai comment ces différents « types » de synagogues sont le reflet d'un ici et d'un maintenant notamment par le rapport entre leurs seuils et la notion de sécurité.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# Table des matières :

<i>Introduction générale</i> .....	p.1
<b>I - Le seuil comme limite entre espace «sacralisé» et espace «profane»</b> .....	p.9
A/ <u>La disparition de l'espace sacré et l'organisation de l'espace religieux</u> .....	p.9
a-1) L'origine de la Synagogue, la sacralité par les seuils	
a-2) La naissance d'un bâtiment pour rassembler des fonctions religieuses, culturelles et sociales	
a-3) L'amplification de la fonction Religieuse au sein du bâtiment	
B/ <u>La tentation de la sacralisation au XIXe siècle</u> .....	p.33
b-1) L'apparition du porche comme seuil pour marquer l'entrée	
b-2) Le système de façade monumentale et de cour pour marquer la transition entre espace profane et espace sacré	
b-3) La sacralisation par la «Christianisation» de l'espace synagogaal	
C/ <u>La renaissance du centre communautaire</u> .....	p.43
c-1) Les causes de la remise à niveau égale des trois fonctions d'origines	
c-2) Les outils architecturaux pour la qualification d'un espace de prière au sein du bâtiment	
c-3) La réorganisation des constante espaces suite à l'évolution des pensées	
<b>II - Le seuil comme élément de jonction entre espace privé et espace public</b> .....	p.52
A/ <u>Banaliser le seuil pour mieux s'inscrire dans la ville</u> .....	p.52
a-1) L'espace synagogaal à l'échelle du bâtiment : de l'oratoire à la synagogue aménagée	
a-2) L'espace synagogaal construit mais non visible depuis la rue : les synagogues en cœur d'îlot	
a-3) L'espace synagogaal construit sur la rue	
B/ <u>La « monumentalisation » de la façade pour affirmer un rôle dans la ville</u> .....	p.61
b-1) Napoléon, le consistoire et les synagogues monumentales de Paris	
b-2) Quelle monumentalité pour la synagogue ?	
b-3) La symbolique de la synagogue après la deuxième Guerre Mondiale	
C/ <u>Le rôle sécuritaire du seuil et son entrave entre espace communautaire et espace publique</u> .....	p.74
c-1) L'espace de transition comme barrière de protection	
c-2) L'apparition de nouveaux seuils de protections sur d'anciennes synagogues	
c-3) Le seuil caché	
<i>Conclusion générale</i> .....	p.78
<i>Bibliographie</i> .....	p.80
<i>Glossaire</i> .....	p.82



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## I - Le seuil comme limite entre espace «sacralisé» et espace «profane»

A/ La disparition de l'espace sacré et l'organisation de l'espace religieux

a-1) L'origine de la synagogue, la sacralité par les seuils

Le but de cette partie sera d'étudier les origines bibliques mais aussi historiques de la synagogue, afin de mieux comprendre les problématiques qu'elle soulève aujourd'hui. Contrairement à la thèse d'Abraham Heschel, selon laquelle «*les juifs ne vivent que dans le temps, pas dans l'espace*»<sup>11</sup>, les textes fondateurs du judaïsme évoquent un rapport particulier à l'espace. J'aborderai donc ici ce qui distingue la synagogue des autres bâtiments "profanes", notamment en étudiant son rapport spécifique à Dieu, à l'espace ainsi qu'à son caractère sacré.

Aujourd'hui, il ne reste aucune trace physique de construction religieuse hébraïque pré-synagogale, hormis quelques monuments funéraires et le Kotel<sup>12</sup>. La Bible cependant nous donne certaines indications sur l'Architecture de plusieurs bâtiments « sacrés ».

Le récit biblique possède un rapport ambigu à l'architecture, la ville ainsi qu'au paysage en général. La narration ne tient aucunement compte du paysage dans lesquelles les actions ont lieu<sup>13</sup>. En effet, les villes relatés dans le récit ne sont citées que pour l'histoire qui s'y tient. Avant la création du Tabernacle<sup>14</sup>, première architecture Religieuse Hébraïque, les lieux où l'Homme reçoit la parole de Dieu ne sont pas des espaces mais toujours des points précis tels que des puits, des sommets de montagne, des arbres ou encore des oasis, situés au sein d'un espace générique, le désert. Ces lieux ne sont pas sacrés à l'origine, ils sont seulement des hiérophanies<sup>15</sup>, lieu de manifestation du divin. De même, les paysages physiques des villes bibliques ne sont jamais décrits, seulement l'action qui s'y passe est narrée.

La pierre sacrée, l'arbre sacré ne sont pas adorés en tant que tels ; ils ne le sont justement que parce qu'ils sont des hiérophanies, parce qu'ils « montrent » quelque chose qui n'est plus pierre ni arbre, mais le sacré [...]. On n'insistera jamais assez sur le paradoxe qui constitue toute hiérophanie, même la plus élémentaire. En manifestant le sacré, un objet quelconque devient autre chose, sans cesser d'être lui-même, car il continue de participer à son milieu cosmique environnant. Une pierre sacrée reste une pierre ; apparemment (plus exactement d'un point de vue profane) rien ne la distingue de toutes les autres pierres. Pour ceux auxquels une pierre se révèle sacrée, sa réalité immédiate se transmue au contraire en réalité surnaturelle.<sup>16</sup>

Cette citation nous éclaire sur cette notion paradoxale de hiérophanie. Certains objets de tous les jours deviennent ainsi sacrés de part l'utilisation qui en est faite. Il en est de même des synagogues, bâtiments « banals », n'obtenant une sacralité que par la présence d'un minyan<sup>17</sup> ainsi d'objets liturgiques, et non d'emblée « sacrés ».

11 HESCHEL Abraham, Les bâtisseurs du temps, Les Éditions de Minuit, Paris, 1999 (1ère édition : 1957)

12 Kotel : de l'hébreu signifiant « mur » désigne le mur occidental de l'esplanade du Temple de Jérusalem, seul vestige de ce dernier et donc lieu le plus sacré du Judaïsme.

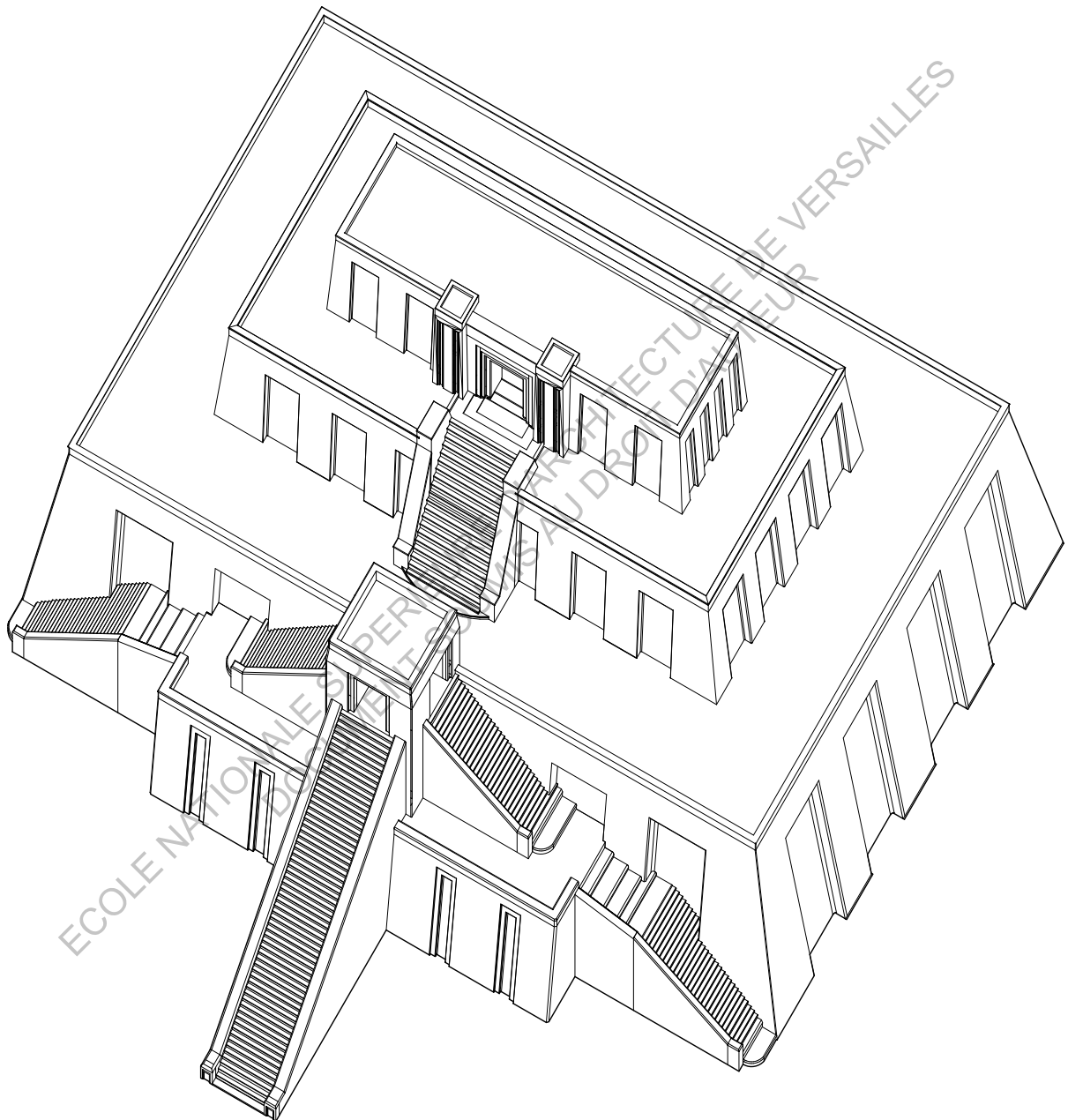
13 Réflexions sur la synagogue, Joanne Lelouche, mémoire de master à l'ENSA-Paris-la-Villette

14 Tabernacle : Sanctuaire portatif des Hébreux dans le désert, qui abrita l'arche d'alliance dans son Saint des saints jusqu'à la construction du Temple de Jérusalem.

15 Hiérophanie : du grec « hiero » signifiant sacré, saint et « phanie » signifiant « apparition, révélation »

16 ELIADE Mircea, Le sacré et le profane., p.17

17 *Minyan* : Nombre minimum d'hommes adultes nécessaire pour la célébration d'un office ou d'une cérémonie dans le judaïsme



**Axonométrie d'une reconstitution du Ziggurat d'Ur**

La première construction évoquée dans le pentateuque est la tour de Babel dans le livre de la genèse. Cet épisode a lieu avant même l'alliance entre Dieu et Abraham qui marque la naissance du peuple Juif. Babel nous vient de l'akkadien<sup>18</sup>, Bâb signifiant « porte » et Ilu indiquant « Dieu » (ce terme se développera par la suite en El, Dieu en Hébreu puis en Allah, Dieu en Arabe). Le récit de cette construction intervient après le déluge. Des hommes ayant peur de disparaître sans laisser de trace s'installent dans une plaine du pays de Shinar pour y construire une tour dont le sommet touche le ciel, afin de rentrer en contact direct avec Dieu et de se faire un nom en s'inscrivant dans le paysage. Dieu s'y oppose alors et sème le trouble en brouillant le langage entre les hommes pour que ces derniers ne se comprennent plus.

Aujourd'hui, la tour de Babel est communément perçue comme issue des typologies de ziggourat<sup>19</sup>. Il s'agit de bâtiments-temples, semblables à des collines en terme de taille et fonctionnant par trois à sept plateaux construits successivement les uns sur les autres. Le dernier étage servant d'esplanade à un temple, créant ainsi une suite de seuils allant du moins sacré au plus sacré, comme l'évoque André Salvini<sup>20</sup>.

Par la suite, toujours d'après le pentateuque, les Hébreux furent réduits en esclavage par les égyptiens, dans le domaine spécifique de la construction, comme on l'apprend dans l'exode dans ces vers :

« Et l'on établit sur lui (le peuple d'Israel ndlr) des chefs de corvée, afin de l'accabler de travaux pénibles. C'est ainsi qu'il bâtit les villes de Pithom et de Ramsès, pour servir de magasins à Pharaon », Exode 1, 11

« Ils leur (les enfants d'Israel ndlr) rendit la vie amère par de rudes travaux d'argiles et en briques [...] », Exode 1, 14

Les Hébreux ont donc assez rapidement un rapport à la construction et à l'espace, alors même qu'ils sont à l'origine un peuple nomade. De plus, ici, les constructions qu'ils édifient ne sont pas des reflets de leur cosmogonie<sup>21</sup>.

La naissance de l'« architecture hébraïque » correspond à la sortie d'Égypte. A ce moment le peuple Hébreu sort de l'esclavage et Moïse reçoit les commandements de Dieu sur le Mont Sinaï. Ces commandements sont alors donnés afin de réguler la vie du peuple Hébreu pour l'organiser en une société. Les premières instructions architecturales données au peuple Hébreu apparaissent dans le livre de l'Exode, chapitre 20 soit juste après l'énonciation des dix commandements. Le peuple Hébreu est alors sorti d'Égypte depuis trois mois<sup>22</sup>. Ces ordres concernent l'élévation d'autels, de lieux de prières.

« Tu m'élèveras un autel en terre [...] » Exode 20, 24

« Si tu m'élèves un autel de pierre, tu ne le bâtiras point en pierres taillées ; car en passant ton ciseau sur la pierre, tu la profanerais » Exode 20, 25

En plaçant les matériaux naturels non travaillés au centre des préoccupations, ces deux versets poussent l'homme à rester humble et à ne pas troubler le paysage en conservant un aspect naturel dans ces constructions.

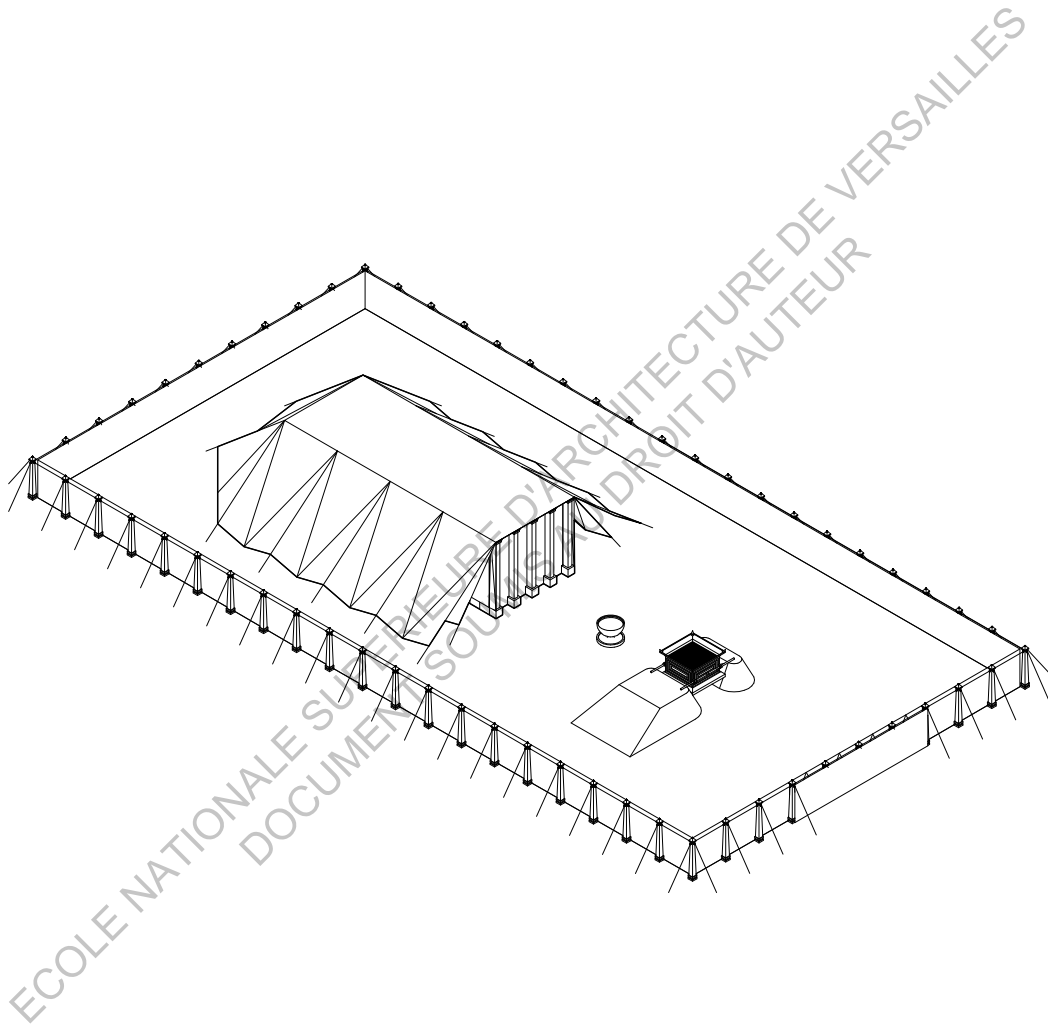
18 Akkadien : Langue proto-sémitique utilisée du XXIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début de l'ère commune dans la mésopotamie. Cette langue est à l'origine, entre autres, du sumérien, de l'hébreu et de l'arabe

19 Ziggourat : De l'Akkadien « ziqurratu » signifiant élever.

20 « Le Mythe de Babylone du XVI au XIX siècle », dans B. André-Salvini (di.r), *Babylone*, Paris, 2008, p. 456-467. Sur le texte : M. Ricolleau, *Babel: le récit biblique*, Bruxelles, 2008. »

21 Terme issu du grec "cosmo-" signifiant "monde" et "gon-" signifiant "engendrer". La cosmogonie regroupe l'ensemble des mythes et de la culture d'un groupe social visant à expliquer l'origine et l'évolution de l'univers.

22 Exode, 19,1



**Axonométrie du Tabernacle d'après les instructions bibliques**

La première architecture, en tant que structuration d'espaces, apparaît juste après, au chapitre 25 du livre de l'Exode. Dieu donne alors ses instructions concernant la construction du Tabernacle. Cette construction prend la forme d'une tente, utilisée comme temple et sanctuaire comportant l'arche sainte, entourée d'un « mur d'enceinte » en toile. Ce dernier est transporté par le peuple hébreu durant son périple du mont Sinaï jusqu'à la terre de Canaan, future Judée. Les instructions concernant la construction du tabernacle sont très complètes ; on y trouve les dimensions précises et les matériaux de tous ses éléments. On peut parler d'architecture « totale » car tous les éléments composant cette structure sont déterminés précisément : la forme comme la dimension, les matériaux, la méthode de fabrication, le positionnement et l'utilisation qui doit en être faite.

Ces instructions occupent une partie importante du livre de l'Exode. Les chapitres 25 à 27 sont exclusivement axés sur la description du Tabernacle en lui-même par Dieu, le chapitre 28 porte sur la fabrication du costume de prêtre d'Aaron, le chapitre 29 décrit des sacrifices de nourriture pour sanctifier Dieu, le chapitre 30 s'intéresse au système de dons selon les différentes classes sociales pour financer le culte et les sacrifices. Le récit de la description du tabernacle dans les chapitres 25 à 27 et sa construction dans les chapitres 35 à 40 se fait de l'intérieur vers l'extérieur, de l'artefact le plus sacré au moins sacré.

Cette construction développe différents seuils et fonctions en rapport avec les objets sacrés décrits par Dieu. Ainsi, un rituel d'entrée dans le bâtiment est défini dans les textes. D'abord, les prêtres devaient entrer dans l'enceinte du bâtiment, y effectuer un sacrifice dans le brasier pour se faire pardonner de leurs fautes, puis, se purifier en se lavant dans la coupe d'airain<sup>23</sup>. C'est alors seulement qu'ils pouvaient entrer dans le « saint », la tente à proprement parler.

A l'intérieur, se trouvait d'abord la table des pains qui servait à sacrifier douze pains par semaine disposés en deux piles de six pains sur laquelle se trouvait de l'encens. En face de cette table, il y avait le chandelier à sept branches qui avait pour fonction symbolique et physique d'amener la lumière dans le tabernacle, dépourvu d'ouvertures. Au milieu, se trouvait l'autel des parfums sur lequel le grand prêtre faisait brûler de l'encens à l'aide d'un encensoir.

Enfin, on entrait dans le « *saint des saints* » où se trouvait l'arche d'alliance, coffre contenant les tables de la loi que Dieu a donné à Moïse sur le mont Sinaï. Ce lieu considéré comme la résidence terrestre de Dieu sur Terre était dépourvu d'ouverture et d'éclairage. C'est dans cette pièce que se faisait la rencontre avec Dieu, qui s'exprimait par une lumière surnaturelle issue du couvercle du coffre de l'arche d'alliance, le Kapperèt<sup>24</sup>.

Il est important de noter qu'un architecte est nommé par Dieu pour construire ce bâtiment, donc l'acte de construction de ce dernier relève aussi du sacré, dans la mesure où il est dirigé par une personne recevant des dons de Dieu pour cette tâche, comme en témoigne la citation ci-dessous.

*« Sache que j'ai choisi Betsaleel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda*

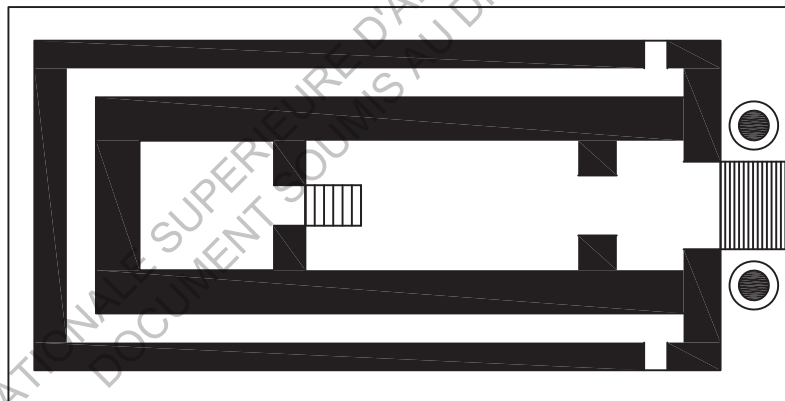
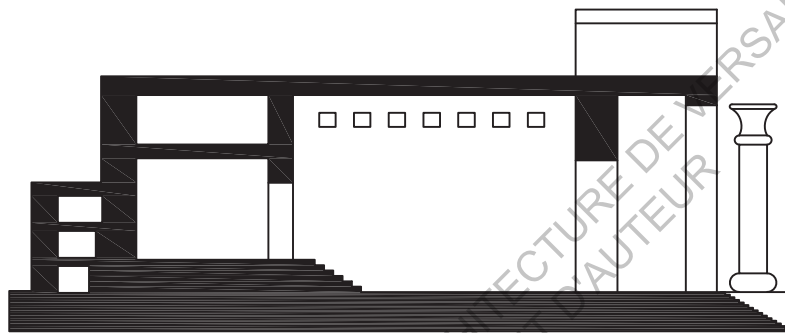
*Je l'ai rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, et de savoir pour toutes sortes d'ouvrages. Je l'ai rendu capable de faire des inventions, de travailler l'or, l'argent et l'airain,*

*de graver les pierres à enchâsser, de travailler le bois et d'exécuter toutes sortes d'ouvrages »*

Exode 31 ; 2 – 3 – 4 – 5

23 Cette pratique toujours courante dans le judaïsme est remplacée par le mikvéh, bain rituel utilisé pour se « purifier » le corps avant toute cérémonie (Mariage, conversion, enterrement). Ce rituel est à l'origine du baptême chrétien. Les règles d'acheminement de l'eau dans cet espace sont très strictes.

24 Kapperet : Issu de la racine hébraïque KPRT signifiant couvrir, ce qui a donné kippa par la suite.



**Plan et coupe du premier Temple**

Il y a donc à l'origine un rapport très intense entre les Hébreux et l'Espace sacrée. Le dispositif architectural du tabernacle incluait en effet divers matériaux, visant à créer différentes sensations. Certaines peaux de bêtes ou tissus par exemple permettaient une réverbération différente du son, de la lumière, de l'humidité ou des odeurs. Il y avait déjà une idée de gradation dans la séparation avec le monde extérieur. Ainsi, le saint des saints était en rupture totale avec l'extérieur. Il n'y avait plus de lumière venant de l'extérieur, plus de son ; l'odeur y était modifiée par l'encens. Un passage d'un monde à un autre était donc opéré. Ce lieu sacré se révèle toutefois être un non lieu, un point bâtiment se déplaçant à travers un désert générique, une terre « sacrée » dont le tabernacle renforce la sacralité. Il est important de noter que lors de ce passage d'errance du peuple Hébreu le Tabernacle est la première construction installée mais aussi la dernière démontée. De plus ce dernier sert de point central du camp pour l'organisation et la disposition des différentes tribus<sup>25</sup>.

D'après la Bible, lorsque le peuple hébreu arrive à Jérusalem, alors appelé Jébus<sup>26</sup>, le roi David achète un terrain sur le mont Moria, lieu supposé de la ligature d'Isaac, à Aravna le jébuséen<sup>27</sup>, puis y entrepose un maximum de matériaux. Le Roi Salomon missionne alors Hiram pour construire l'ouvrage, comme il est dit :

*“Le roi Salomon fit venir de Tyr Hiram, fils d'une veuve de la tribu de Nephthali, et d'un père Tyrien, qui travaillait sur l'airain. Hiram était rempli de sagesse, d'intelligence, et de savoir pour faire toutes sortes d'ouvrages d'airain. Il arriva auprès du roi Salomon, et il exécuta tous ses ouvrages. “*

(1 Rois 7:13,14)

Une fois encore ; la construction du lieu sacré se fait par une personne désignée ayant des dons pour ces tâches, signe de l'importance de la construction. Cet Hiram crée alors de nouveaux objets symboliques et reprend le concept d'autres objets déjà existants en les agrandissant. C'est ainsi qu'il a l'idée de mouler et d'élever les deux colonnes marquant l'entrée du Temple, Yakin et Boaz, ainsi que de reprendre le concept de la vasque d'airain pour créer la mer d'airain dont les dimensions sont plus imposantes<sup>28</sup>. Ce Temple reprend donc plus ou moins l'organisation du Tabernacle. Cependant, il y a ajouté un vestibule d'entrée et a ceinturé l'ensemble en construisant des pièces de stockage; le vestibule, le saint et le *Saint des Saints* sont ainsi d'autant plus coupés du monde extérieur. Encore une fois, le contact avec le *Saint des Saints* se faisait en se rompant progressivement de tout lien avec l'extérieur ; il n'y avait plus de lumière venant de dehors, plus de vue sur les alentours, plus de bruit, et l'air était modifié par l'encens.

Salomon a ainsi participé à amplifier cette idée de sacralité par création de sensations à l'aide de l'architecture, en renforçant l'expérience vécue en un lieu. L'idée de parcours a été aussi mise en valeur avec le premier Temple. Les pièces y étaient en effet strictement différenciées par leurs volumétries ainsi que par des escaliers, le *Saint des Saints* étant la pièce la plus haute du complexe mais la plus basse de plafond.

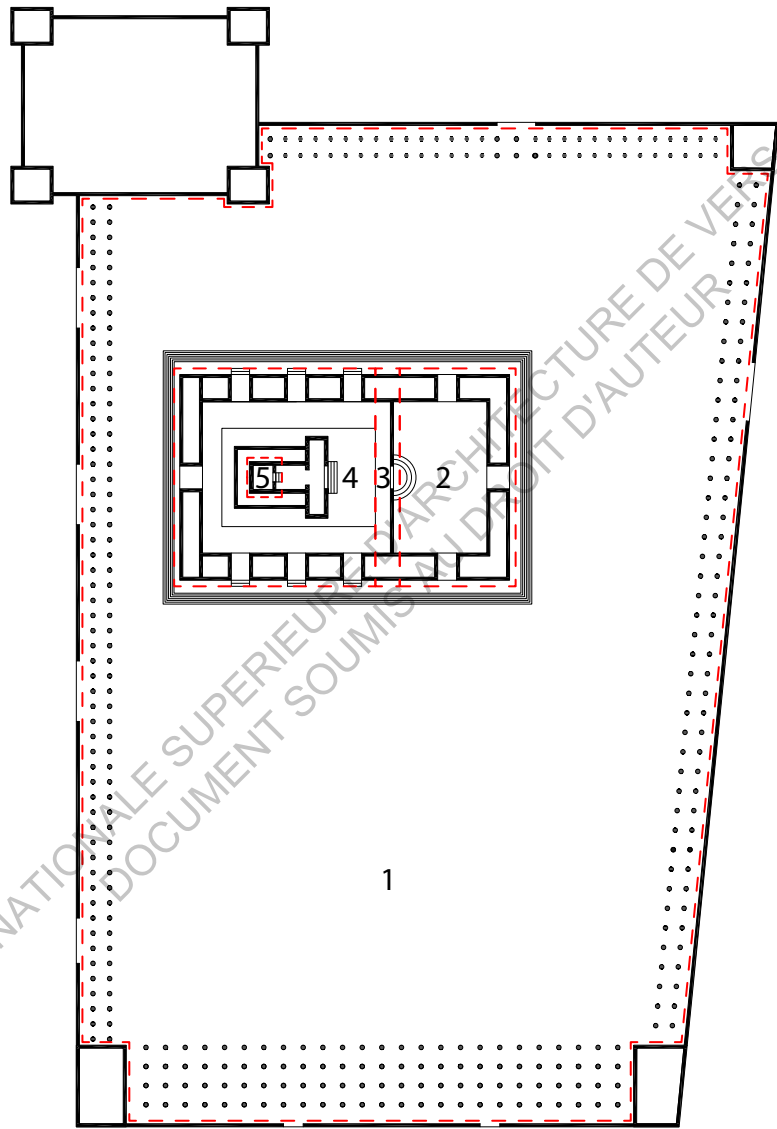
25 Le passage dans le livre des Nombres chapitre 2, verset 2 au verset 32 relate l'implantation règlementée des différentes tribus autour du Tabernacle.

26 Jébus donne le nom au peuple qui l'habite alors, les jébuséens

27 Samuel 2 24 21

28 D'après la bible cette cuve fait 10 coudées de diamètre (4,4m), 30 coudées de circonférence (13,2m) et 5 coudées de haut (2,2m)





**Plan du second Temple**

Aujourd'hui, il n'existe plus aucune trace historique du Temple de Salomon. En effet, il reste que très peu de documents de cette époque. De plus, les fouilles archéologiques sont aujourd'hui interdites sur l'esplanade de la Mosquée Al-Aqsa, lieu sur lequel a été bâti le second Temple, dont l'existence a été prouvée suite à des découvertes archéologiques sur les ruines potentielles du premier Temple. En effet, nous n'avons aucune trace physique attestant l'existence de ce premier Temple. Cependant, l'on peut noter que des traces archéologiques de démantèlement des temples hébreux dans d'autres villes de Judée comme Arad, Tell Beer Sheva et Lakish, coïncidant avec le moment où, d'après la Bible, le Temple de Salomon aurait été terminé<sup>29</sup>. Ceci serait la preuve de l'existence du premier Temple et de sa vocation à centraliser le culte hébreu dans tout l'Israël antique, en témoignant ainsi du passage d'une religion à proximité de son peuple à une religion organe d'un État centralisée à Jérusalem.

Le dispositif du Temple de Salomon est vu par certains historiens comme un mélange entre deux rapports au sacré. Certaines thèses affirment effectivement que le Temple de Salomon serait basé sur les fondations d'un ancien Temple Païen issu d'une typologie proche de celle des Ziggourats. Cela semble plausible car le Temple a été construit à cet endroit puisqu'il correspond au Mont Moriah biblique, lieu où se déroule la ligature d'Isaac par Abraham. De plus, il semble avoir été construit sur une grande esplanade, afin de s'éloigner du sol naturel de la ville pour se rapprocher de Dieu.

Un autre rapport aux temples Égyptiens autour de cette même période (1200-800) avant l'ère commune a aussi été observé. Le temple de Khonfu<sup>30</sup> présente la même organisation par seuils successifs délimitant plusieurs niveaux de sacralités. A travers ce cheminement vers la pièce la plus sacrée, le volume de ces pièces diminuait tandis que la hauteur du niveau du sol augmentait. Par ailleurs, l'entrée des temples égyptiens est aussi marquée par deux pylônes, s'élevant de part et d'autre de l'axe de symétrie du temple, comme les colonnes Yakhin et Boaz à l'entrée du Temple de Salomon à Jérusalem.

Le second Temple, reconstruit après le retour des hébreux exilés en Babylonie, reprend les principes architecturaux du Temple de Salomon cependant, ce dernier est agrémenté d'une esplanade l'entourant. Cette esplanade vient alors renforcer cette notion de seuils dans la mesure où elle régule l'accès en marquant des limites de franchissement pour différentes classes sociales. Une fois le mur d'enceinte passé, un premier espace était ouvert à tous, Hébreux comme étrangers<sup>31</sup> puis, un second seuil délimitait un espace autorisé seulement aux Hébreux. Le troisième était réservé aux hommes Hébreux et le quatrième, seulement aux Prêtres car ce dernier délimitait l'enceinte du Temple de Salomon. Le *Saint des Saints* (5) était accessible seulement une fois par an, le jour de Yom Kippour<sup>32</sup> par le Cohen Gadol<sup>33</sup> uniquement.

Ainsi, la première architecture sacrée dans le judaïsme n'est pas censée avoir été conçue ni construite par l'homme, elle est issue d'une description venant de Dieu et mise en œuvre par une personne choisie de Dieu. C'est une architecture totale où tout est codifié et dimensionné, du costume du prêtre en passant par les rites, jusqu'aux différents matériaux utilisés pour le Tabernacle. Cette architecture sacrée est centrée autour de plusieurs seuils, impliquant différentes actions et menant à un isolement du monde extérieur pour rencontrer Dieu. Ce système a été appliqué par les peuples voisins comme les Égyptiens. Aussi, le schéma d'organisation décrit plus haut a été appliqué dans un premier temps à l'aide d'un Temple mobile. Il a par la suite été figé sur le Mont Moriah par les deux Temples de Jérusalem. Cependant, le caractère sacré de ces Temples était renforcé par le lieu saint qu'est le Mont Moriah dans la Torah.

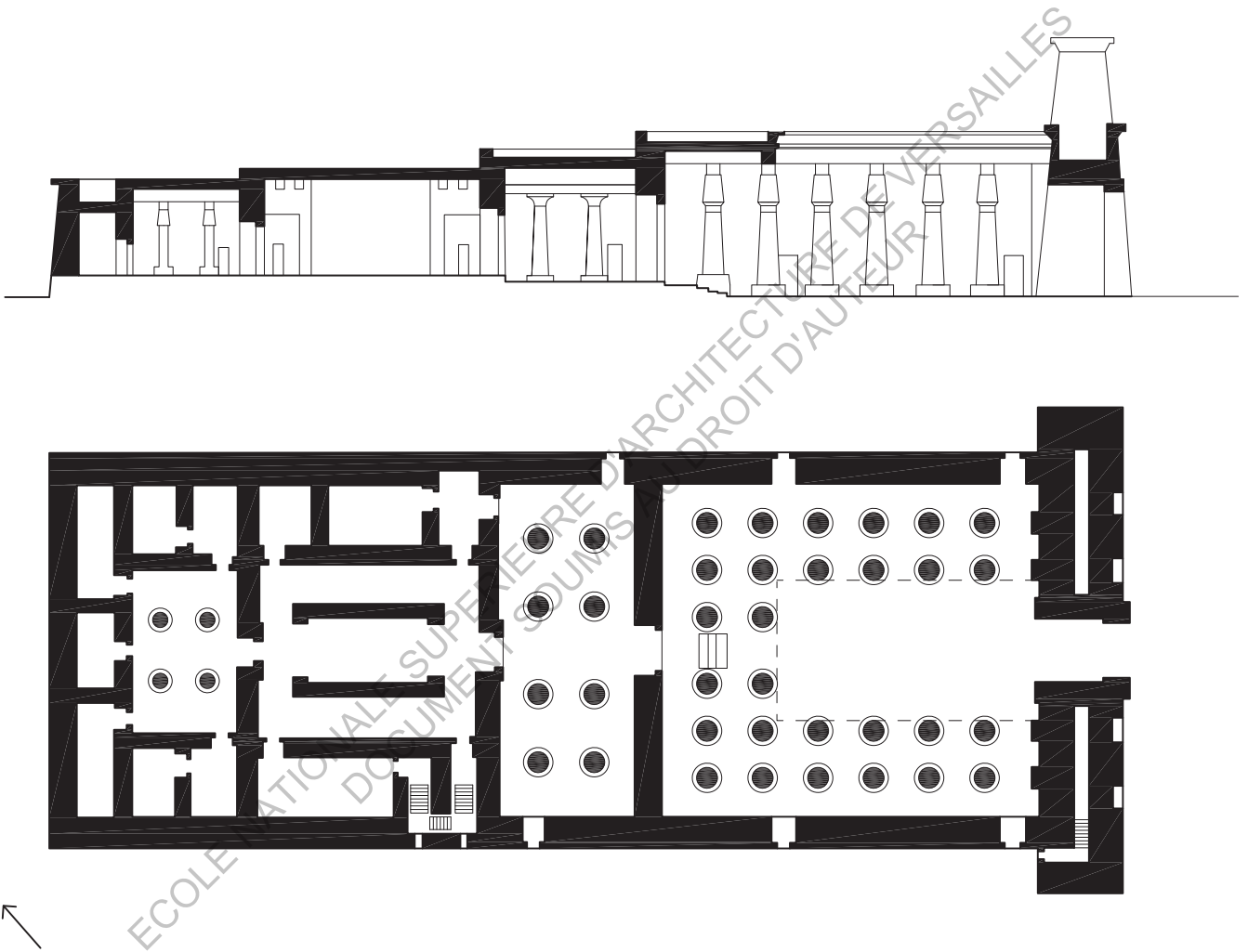
29 Selon Nadav Na'aman « The Debated Historicity of Hezekiah's Reform in Light of Historical and Archaeological Research », dans *Ancient Israel's History and Historiography : The First Temple Period*, Eisenbrauns, 2006 p. 274-290

30 Construit aux environs de 1200-1150 avant l'ère commune à Karnak près de Louxor

31 Ces derniers pouvaient prier sans pour autant adhérer à la religion hébraïque

32 Yom Kippour : De l'hébreu KPRT, couvrir Journée la plus sacrée dans le judaïsme. Durant l'antiquité cette journée était marquée par le nettoyage du kapperèt, couvercle du coffre qui contenait l'arche d'alliance.

33 Cohen Gadol : Grand prêtre Hébreu



**Plan de la synagogue de Qiryat Sepher construite à partir de l'an 90 AEC**

## a-2) La naissance d'un bâtiment pour rassembler des fonctions religieuses/culturelles et sociales

Comme nous l'avons vu, le lieu sacré est extrêmement bien défini et codifié dans le judaïsme. Aussi, d'un sacré « nomade » matérialisé par le Tabernacle, installation mobile déplacée dans le désert, nous sommes passé à un sacré « sédentaire » construit sur un lieu, lui aussi, sacré. Cette construction monumentale sera détruite de nombreuses fois par différentes forces venues envahir la Judée. La partie qui suit a pour but de questionner l'évolution du rapport au sacré dans cette période qui a été rythmée successivement par la destruction de lieux saints, le mouvement de populations et le mélange de cultures.

Lors de l'invasion et de la destruction de Jérusalem et du premier Temple par Nabuchodonosor et son armée entre -587 et -586 avant notre ère, une partie du peuple Hébreu fut partiellement exilée. La quasi totalité des élites religieuses, politiques et économiques<sup>34</sup> ont été emmenées de force à Babylone, afin de mettre fin à un cycle de révoltes contre les babyloniens qui avaient envahi la Judée en -605 AEC<sup>35</sup>. Le nombre de déportés s'élèverait, selon les estimations à 20 000. Durant cette période, il y aurait eu environ 15 000 habitants à Jérusalem et 100 000 en Judée. C'est à peu près à cette période que sont apparues les premières synagogues, jouant alors un rôle de catalyseurs sociaux, religieux et culturels pour une société minoritaire et en exil. Le premier but de la synagogue était ainsi de poursuivre le culte quotidien à Dieu, rendu impossible suite à la destruction du Temple, mais aussi de continuer à transmettre une culture. L'installation de synagogues est rendue possible par les Babyloniens, qui étaient cléments et traitaient bien les Hébreux. Ces derniers étaient considérés comme des otages, il n'y avait donc aucun problème au fait qu'ils conservent leur culture ainsi que leur religion.

Seulement, lorsqu'en 538 AEC, le roi Perse Cyrus II envahit la Judée ainsi que Babylone, ce dernier demande aux Hébreux de retourner sur leurs terres ainsi que de construire un second Temple à l'emplacement du premier. Une partie des Hébreux part alors, mais une autre, s'étant, avec le temps, bien ancrée à la société Babylonienne, décide de rester. C'est le début de la diaspora ; les Hébreux ont toujours un lien avec Jérusalem mais se développent aussi ailleurs. Les Sages de Babylone ont par la suite rédigé le Talmud de Babylone qui, avec le Talmud de Jérusalem font office de textes référentiels dans le domaine religieux. Une fois revenus, les hébreux exilés ont retrouvé l'autre partie de la population Judéenne, qui était restée sur place. Cependant, cette partie étant privée d'élites religieuses, a complètement transformé le culte Hébreu d'origine et s'est beaucoup mélangée culturellement avec les peuples voisins. Cela a donné lieu à un peuple en quelque sorte hybride, les Samaritains. Les Hébreux Babyloniens et les Samaritains ont par la suite cohabité sur le même territoire.

Un second Temple a donc été construit à l'emplacement du premier. Le fonctionnement de ce Temple reste à peu près semblable au précédent, bien que son enceinte ait été agrandie par rapport à celle d'origine. Le second Temple, lieu de stockage du trésor du royaume, accessible seulement par le Cohen Gadol, était le symbole du pouvoir Religieux mais aussi un symbole politique et économique. Cependant, les populations civiles ayant été habituées à prier depuis leur exil à Babylone ne peuvent pas accéder aux parties sacrées, le Temple étant géré par des Castes de grands prêtres<sup>36</sup>. Répondant au besoin de ces populations, de nombreuses synagogues<sup>37</sup> ont été construites à cette époque à Jérusalem mais aussi dans tout l'Est de la méditerranée.

En effet, des flux de populations juives et non juives ont migré à l'est de la méditerranée, où de grands empires ont successivement dominé et exercé leur influence.<sup>38</sup> Cela a donné suite à diverses tensions identitaires,

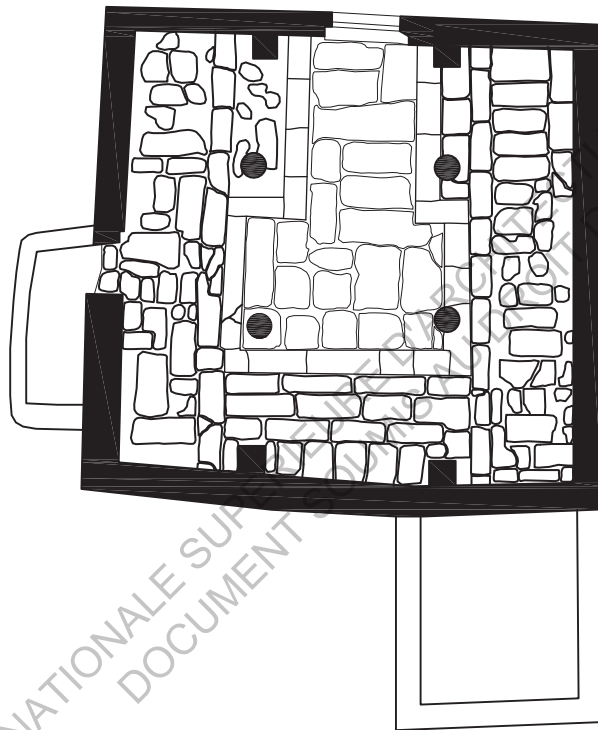
34 Vingt mille d'entre eux selon Israël Finkelstein et Neil Asher Silberman, dans *La Bible dévoilée. Les nouvelles révélations de l'archéologie*, Bayard, 2002, p. 279

35 « Histoire des Juifs » p. 82 et <http://www.histoiredesjuifs.com/articles.php?lng=fr&pg=82>, sur *Histoiredesjuifs.com* (consulté le 15 décembre 2010)

36 D'où les titres Cohen et Lévy, maintenant devenu des noms de famille

37 Environ 400 selon les traités Kétoubot, Megila et Yoma

38 Domination presque continue pendant V siècles des Perses puis d'Alexandre le Grand puis des Grecques puis des Romains



**Plan de la synagogue de Qiryat Sepher construite à partir de l'an 90 AEC**

telle que la révolte des Maccabés en 135 AEC en Judée, qui a opposé des juifs hellénisés, pratiquant la culture Grecque et abandonnant peu à peu les rites hébraïques à des juifs plus traditionalistes.

Les plus anciennes synagogues de la période du second temple hors de Judée se trouvent dans le Delta du Nil ainsi qu'en Syrie actuelle puis en Asie Mineure, mais aussi en Grèce jusqu'à Ostie, où se trouve la première synagogue « d'Europe Occidentale »<sup>39</sup>. Déjà à cette époque, une distinction entre les synagogues de Judée et celles de Diaspora se faisait sentir. En effet, ces dernières sont construites en « exil » et leur programme est différent. La synagogue de diaspora, en plus de la fonction religieuse, remplit de nouvelles fonctions communautaires et culturelles.

Ces nouvelles fonctions augmentent donc la surface du bâtiment et impliquent une nouvelle organisation visant à distribuer les différents espaces qu'ils soient « sacralisés » ou profanes. Les synagogues construites en Judée ont un rapport très direct avec la rue. En effet, ces dernières représentent un équipement religieux pour une majorité de la population. Les synagogues de Qyriat sefer (environ -90 AEC) ainsi que celles de Kfar Misr (environ Ier siècle de l'ère commune) en Israël ont un rapport très franc avec l'espace public, ayant un accès direct depuis la rue. La sacralité se fait ici d'abord par une typologie architecturale, le bâtiment à trois nefs, mais aussi par un travail du sol. En effet, l'appareillage de pierres au sol vient délimiter certaines zones insistant sur la centralité de l'édifice. Par la suite le sol des synagogues sera encore plus travaillé. Profitant d'un transfert de technologie Gréco-romaine, le sol des synagogues de Judée sera pavé de mosaïques<sup>40</sup>.

La notion de sacralité reste très présente dans les premières synagogues hors de Judée. Les premières synagogues de Diaspora suivent ces exemples, la fonction Religieuse y restant majoritaire. Dans ses textes, Philon d'Alexandrie, écrivain juif hellénisé originaire d'Égypte, utilise le terme de Proseuque, c'est à dire « maison de prière »<sup>41</sup>, pour parler de la synagogue. Lorsqu'il évoque les émeutes anti-juives d'Alexandrie, il nous donne dans ses récits certains détails sur ces bâtiments.

*Le gouverneur de la contrée, qui, à lui seul, s'il l'avait voulu, pouvait en un moment dompter cette foule déchaînée, feignait de ne rien voir et de rien entendre ; il nous laissait avec indifférence en butte aux vexations et aux outrages, et permettait ainsi que l'ordre et la paix fussent troublés. Alors les séditieux enhardis osèrent des forfaits plus atroces. Ils se réunirent en bandes nombreuses et dévastèrent nos proseuques - il y en a plusieurs dans chaque quartier de la ville - soit en abattant les arbres qui les entouraient, soit en renversant de fond en comble les constructions. Il en eut où l'on mit le feu avec tant de furie et d'aveuglement, qu'on ne songea même pas à préserver les maisons voisines. [...] Tous les proseuques qu'ils n'avaient pu incendier ou détruire, à cause de la multitude des Juifs qui habitaient autour, furent souillés et déshonorés d'une autre façon, au mépris de nos institutions et de nos lois. Ils placèrent dans tous des statues de Caius.*

Philon d'Alexandrie, *Légation à Caius, 132-134*

On sait donc que les premières synagogues de diaspora étaient avant tout tournées vers la prière et considérées comme des équipements publics par les juifs. Lorsque ce texte a été rédigé, en 38 è.c, le Temple existait encore. On peut tout de même remarquer que les synagogues avaient un rapport à l'espace sacré puisqu'elles ont été souillées, déshonorées et qu'on y a symboliquement placé des bustes de Caius, alors empereur de l'Empire Romain.

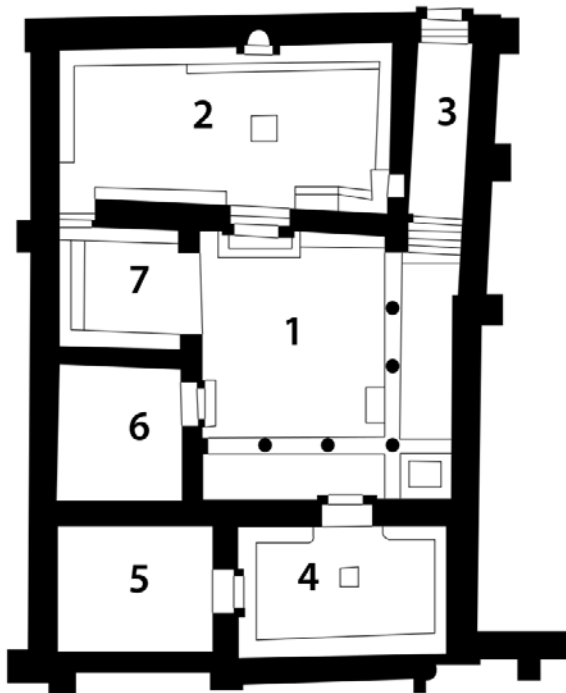
En mars 70 de l'ère commune, suite à une énième révolte contre les romains, les juifs arrivent alors à les

39 Voir annexe Nous ne savons pas si cette dernière est la première cependant il s'agit des plus anciennes ruines de synagogue retrouvées en Europe de l'ouest.

40 Le meilleur exemple existant étant la synagogue de Hamat Tiberias construite entre le Ier et le VIème siècle sur le bord sud ouest du lac de Tibériade dont le sol est orné de symboles du judaïsme : lions de Juda, Menorah, Arche d'alliance, Etrog (fruit du cédrais utilisé lors de la fête de Soucoth) entre autres.

41 Du grec « proseukhé » signifiant « pour la prière » ou « lieu de prière »

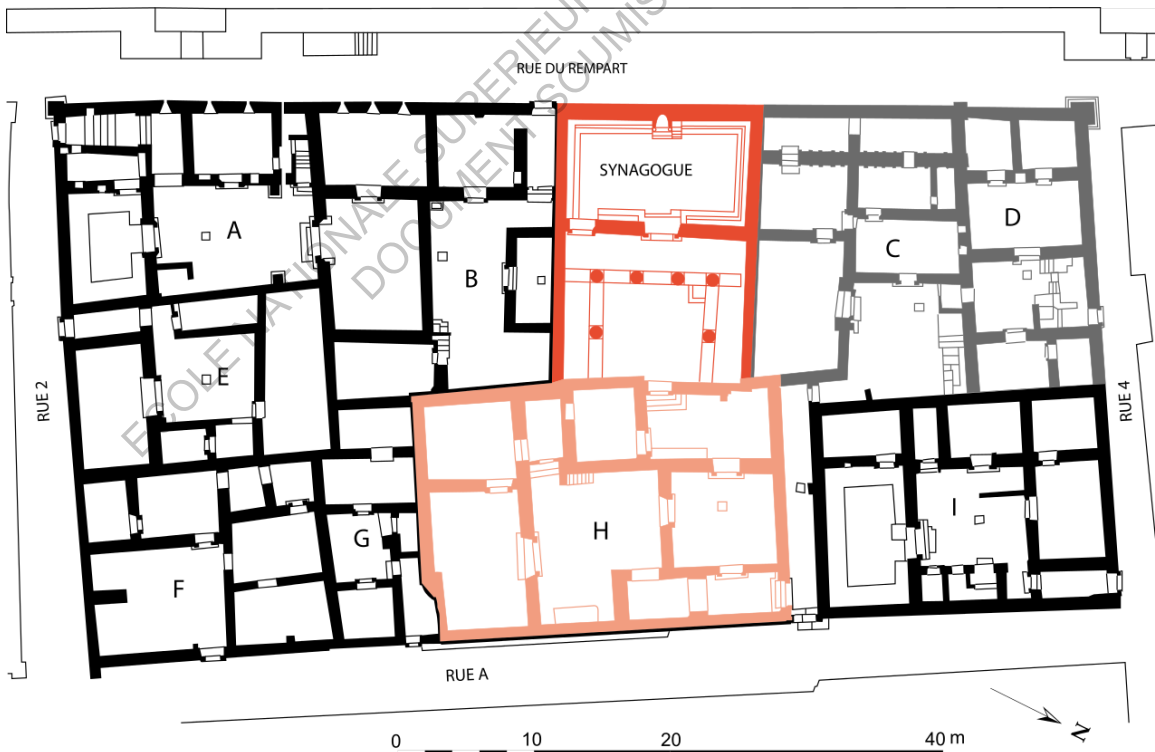
**La première et la seconde synagogue de Doura Europos**  
 ©Marsyas



Le centre communautaire construit entre 165 et 200 e.c. d'après les notes d'Henry Pearson en 1936 :

- 1- Cour centrale
- 2- Salle d'assemblée de la communauté
- 3- Couloir
- 4- Salle de réception
- 5- Salle de réception
- 6- Pièce résidentielle
- 7- Local auxiliaire à la salle de l'assemblée

0 10 m



**Plan de l'ilot et de la seconde synagogue, construite entre 244 et 245**



repousser hors de Jérusalem. Il s'en suit un état de siège que de nombreux historiens comparent avec la révolte de la commune de Paris en 1871-1872<sup>42</sup>. La ville tombe en septembre 70, les romains massacrent alors la population restante et pillent le temple avant d'y mettre le feu. Il est intéressant de noter que l'arc de Titus construit à Rome en 81 et célébrant cette épisode ne représente pas le Temple. En effet, la fresque est une synecdoque, elle représente la destruction du Temple en ne montrant que des troupes romaines déplaçant ses objets sacrés. On peut y voir le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition ainsi que des trompettes, instruments liturgique de l'époque. Si l'on observe bien, à droite de la fresque, on aperçoit le début d'un arc ressemblant fortement à l'arc de Titus et Vespasien construit dans le Circus Maximus de Rome<sup>43</sup>. En 135, l'Empereur Hadrien rase Jérusalem et en interdit le droit de cité aux Juifs sous peine de mort<sup>44</sup>. Il n'y a alors plus d'organe religieux organisant le judaïsme sur le sacré du Mont du Temple.

Les synagogues construites après la destruction du Temple conservent un rapport au sacré, qui est cependant différent de celui évoqué plus haut. La synagogue de Doura Europos en Syrie, construite entre 244 et 245 è.c, présente un fonctionnement qui se rapprochait plus de celui d'un centre communautaire. Une première synagogue a été aménagée dans une maison devenue rapidement trop petite pour la population. Elle fut donc détruite et réaménagée. L'accès initial menant directement à la salle de prière par la rue sur la façade ouest fut comblé. On accède alors à la nouvelle synagogue par une série de seuils en passant par de nombreuses pièces, originellement des habitations, servant alors aux fonctions communautaires et éducatives. Une cour avec des arcades venait marquer le dernier seuil avant l'entrée de la salle de prière. Cette dernière a été conçue selon un plan libre. Les murs étaient habillés de peintures représentant des scènes bibliques, ce qui est déroutant, car l'ornement a été interdit par la suite dans les synagogues<sup>45</sup>. On retrouve ici l'idée de sacralité par une rupture progressive avec l'extérieur. Une fois dans la pièce, le visiteur se trouvait entouré par les différents épisodes du pentateuque<sup>46</sup>.

La plus ancienne synagogue retrouvée en Europe occidentale se trouve à Ostie, l'ancien port de la Rome antique. Cette synagogue a été construite durant le I<sup>er</sup> siècle de l'ère commune. Ostie était alors le point de convergence de toutes les routes maritimes ; c'était donc un point de passage important qui accueillait des personnes de tout l'empire. Ce n'est donc pas étonnant qu'on y ait découvert la présence d'une synagogue à cette époque. Le bâtiment a été pensé comme un centre communautaire en un bloc, dans lequel étaient agencées les différentes fonctions, qu'étaient la salle de classe pour l'étude de la Torah, la cuisine, le logement et le bain rituel. Comme à Doura Europos, l'espace de prière a été séparé de l'entrée par plusieurs seuils. Cependant, la sacralisation de l'espace est ici manifestée par une architecture spéciale, impliquant une typologie avec quatre colonnes au centre, qui provient sûrement du Moyen Orient. L'espace est tout de même organisé comme dans les synagogues de Judée, l'arche de la Torah étant situé à l'entrée de la pièce. Pourtant, curieusement, la construction n'était pas, comme partout ailleurs à l'époque, orientée vers Jérusalem.

La synagogue est donc un bâtiment très malléable, qui a évolué en Exil dans un premier temps, avant d'arriver en Israël antique, puis de repartir un peu partout en Europe. On observe déjà à l'époque une spécialisation de sa fonction selon le lieu où elle se trouve. Le rapport au sacré est ainsi lié au lieu de construction, bien qu'il occupe déjà une place primordiale dans le complexe.

### a-3) L'amplification de la fonction Religieuse au sein du Bâtiment

42 "Un accès de fièvre qu'on ne peut comparer qu'à celui qui saisit la France durant la Révolution et Paris en 1871 " Pierre Vidal-Naquet, Du bon usage de la trahison, préface à la Guerre des Juifs, Éditions de Minuit, 1976 p 96

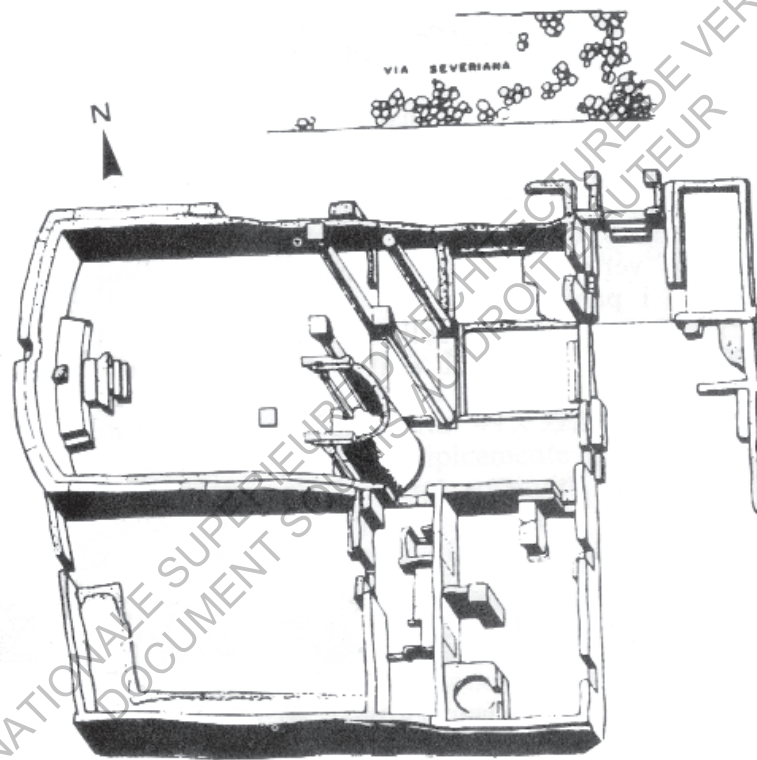
43 Voir Annexe ...

44 Simon Claude Mimouni, Le judaïsme ancien du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, Paris, 2012, éd. PUF, p. 522.

45 D'après le second des dix commandements : « Tu ne te feras point d'idole, ni toute image de ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterner point devant elles, tu ne les adoreras point. »

46 Cinq premiers livres de l'ancien testament chrétien : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome





Dessin des ruine du centre synagogale, Zevi, 1972

Suite au siège et à la destruction de Jérusalem, le peuple hébreu perd son organisation politique et religieuse. Selon Jacques Attali<sup>47</sup>, il ne reste à cette époque en Judée<sup>48</sup> que quelques centaines de milliers de Juifs, la plupart vivent dans d'autres régions, de l'Asie Mineure à l'Afrique du Nord et dans l'ensemble de l'Empire romain. En 73 è.c., la population juive s'élevait à sept millions d'habitants, dont deux millions en Palestine, trois millions dans l'Empire romain, un million dans l'Empire parthe et un million ailleurs. La nouvelle diaspora va donc conserver le mode de fonctionnement par synagogues déjà utilisé cinq cent ans auparavant durant l'exil à Babylone, afin de conserver leur culture ainsi que de prier Dieu. Cependant, bien que rassemblant plusieurs fonctions comme la prière, l'étude, l'organisation de la communauté ou les bains rituels, l'espace religieux va, au fur et à mesure, prendre la place la plus importante et s'émanciper du reste du programme afin de développer une architecture qui lui est propre.

En raison de l'absence de documents ou de traces, il est difficile de retracer l'arrivée des Juifs en région Parisienne. On sait cependant que César avait accordé une charte de liberté aux Juifs, leur permettant de se déplacer et d'exercer leur religion comme ils le souhaitent. Ces libertés ont ensuite été conservées par l'empereur Auguste. La révolte ayant mené à la destruction du second Temple en 70 è.c n'a pas entravé ces acquisitions, l'empire romain ayant délibérément autorisé tous les cultes pratiqués dans les différentes régions conquises, afin d'obtenir une paix sociale. Afin d'apaiser les tensions en Judée des empereurs romains ont décrété l'exil forcé en France de plusieurs ethnarques de Judée dont les fils d'Hérode. Archelaüs fut exilé à Vienne par Auguste en l'an 6<sup>49</sup> tandis que son frère fut envoyé à Lugdunum en Gaule occupée (probablement Lyon) en l'an 39 de notre ère<sup>50</sup>. C'est ainsi qu'on a retrouvé les plus anciens artefacts juifs en France le long du Rhône, notamment une lampe à huile ornée de chandeliers à sept branches datant du premier siècle à Orgon dans les Bouches du Rhône. De plus, des recherches ont prouvé que, bien avant la destruction du second Temple, de nombreux Judéens s'étaient déjà engagés dans les armées romaines et avaient voyagé partout dans l'Empire romain. Ces derniers étaient alors rémunérés par des dons de terrains dans les villes nouvelles afin de peupler les territoires récemment colonisés. Bien que cela soit une hypothèse, on peut penser que c'est de cette manière que la première synagogue, ou du moins la première communauté juive de Paris a été implantée en plein cœur de la cité, le long du Cardo romain<sup>51</sup>. En effet nous savons que cette rue était habitée par des commerçants juifs depuis le V<sup>e</sup> siècle au point qu'elle a porté depuis le V<sup>e</sup> siècle au minimum et jusqu'aux travaux d'haussmann le nom de rue de la juiverie.

Grégoire de Tours, chroniqueur au VI<sup>e</sup> siècle, mentionne déjà un lieu de culte sur l'île de la cité à Paris en 582 dans le livre 6 de l'*Historia Francorum*. Il relate alors l'histoire d'un Juif nommé Priscus, proche commerçant du roi Chilpéric, qui, s'en allant prier, lors du Shabbat, à la synagogue sur l'île de la cité, se fit assassiner sur le petit pont, du côté de Saint Michel.

En 1181, lorsque Philippe Auguste expulse les Juifs de son royaume, la synagogue de l'île de la cité est spoliée et transformée en l'église Sainte Marie-Madeleine-en-la-cité. Cette dernière est ensuite détruite en 1793.

On sait que l'église sainte Marie Madeleine-en-la-cité a été agrandie au nord au XIV<sup>e</sup> siècle. Au vu du plan fourni par l'abbé Delagrives en 1754, on peut penser que la synagogue fonctionnait sur un plan à double nefs.

47 Jacques Attali, Ibid

48 Suite à la révolte de Bar-Kokhba en 135 de l'ère commune, l'empereur Hadrien décide, afin de ne plus avoir de tensions en Judée, d'interdire Jérusalem aux Juifs et renomme la province romaine de Judée en Palestine afin de réduire toute revendication d'autonomie du peuple hébreu.

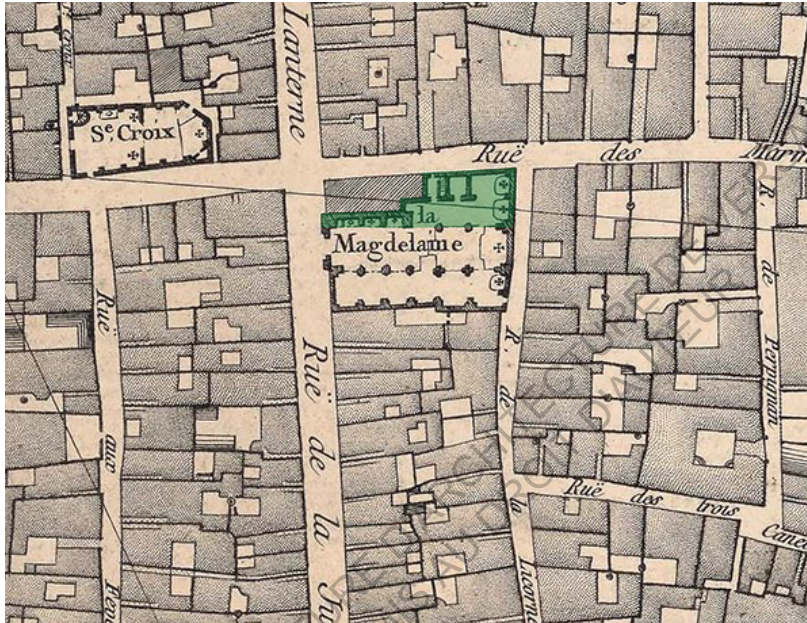
49 Heinrich Graetz, Histoire des Juifs, François-Dominique Fournier, 1853-1875, Deuxième période, troisième époque, chapitre 13 (II, 3, 13)

50 Bernhard Blumenkranz, Histoire des Juifs en France, Toulouse, Privat, Éditeur, 1972, première partie, chapitre 1

51 Actuellement rue de la cité auparavant rue de la juiverie



Extrait du plan de l'île de la cité de l'abbé Delagrive en 1754  
 En rouge l'emplacement de la synagogue transformée en église Sainte Marie Madeleine en la cité en 1181.



Extrait du plan de l'île de la cité de l'abbé Delagrive en 1754  
 En vert l'extension de l'église réalisée au XV<sup>e</sup> siècle



Fragments du portail Saint Anne représentant la mariage d'Anne et Joachim à la synagogue  
 ©Guilhem Vellut



Cette typologie était alors assez répandue en Europe de l'Est comme on peut l'observer dans les synagogues de Worms, construite en 1034, de Prague et de Ratisbonn entre autre. En France, Claude de Mecquenem, chercheur au CNRS et à l'INRAP, a fait part d'une découverte de ruines à Lagny sur Marne entre 1999 et 2001. Ces ruines, seraient, selon lui, des restes d'une synagogue à double nef<sup>52</sup>.

Cette typologie de bâtiment est sûrement issue des salles capitulaires des abbayes<sup>53</sup>. Ces salles, présentes dans presque tous les monastères, ont une fonction communautaire. Leur but est de permettre le rassemblement des moines pour discuter des affaires communes et de l'organisation générale du monastère. On peut penser que c'est pour l'efficacité de cet espace restreint et de ce genre de fonction que cette typologie a été choisie. La synagogue étant la réunion de trois fonctions, Beith hamidrah,<sup>54</sup> Beith kneset<sup>55</sup> et Beith teffilah<sup>56</sup>, doit permettre différents types d'activités.

Cette typologie en double nef a par la suite été modifiée, au profit d'un espace majoritairement religieux. Les activités annexes ont progressivement été reléguées autour de la synagogue, comme à Prague . De plus, on peut penser que cette typologie est déjà associée au religieux à Paris, car, sur le fronton du portail saint Anne de la cathédrale Notre Dame réalisé en 1140-1150<sup>57</sup>, se trouve une représentation de la scène biblique du mariage d'Anne et de Joachim, à la Synagogue. Le bâtiment représenté est très différent des synagogues antiques. En effet il s'agit ici d'un système à double nef dont les colonnes, les chapiteaux ainsi que les arches laissent plus penser qu'il s'agit d'une construction médiévale. Nous savons par ailleurs que les juifs de France étaient tolérés dans le royaume car leur filiation avec le peuple hébreu et la diaspora en faisait la preuve de l'existence du récit biblique et de la punition divine ainsi pour convaincre les parisiens les plus sceptiques il fallait absolument appuyer ce rapport La synagogue médiévale de Paris étant bâtie à moins de 100 mètres de la cathédrale, il est alors normal qu'elle serve de référence. Encore une fois la synagogue est représentée par ses objets sacrés, comme la lampe éternelle<sup>58</sup>, les rouleaux de la Torah et la Bimah<sup>59</sup>.

D'après le plan de l'Abbé Delagrives, on sait que la synagogue d'origine avait donc un rapport très direct à la rue alors que la parcelle était profonde de 31 mètres. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'elle se situait dans la rue principale du quartier juif de Pile de la cité. Ainsi, il y avait moins besoin de marquer la limite du bâtiment destiné à la communauté. Il est important de noter qu'on ne connaît pas la façade d'origine de ce bâtiment étant donné que les ouvertures ainsi que le portail a été retravaillée au XIV siècle et l'intérieur au XV eme siècle. Cependant on peut penser que cette façade était traitée spécialement par rapport à on contexte. En effet cette dernière, d'après les fondations excavées (lors de la construction de l'hôtel Dieu) devait être en pierre alors que les habitations traditionnelles parisiennes du Moyen Âge étaient en colombage comme en témoignent encore les maisons de la rue François Miron dans le 4e arrondissement. La façade de la synagogue de la rue de la cité devait plus se rapprocher de la façade de la maison de la prêche à Montrichard<sup>60</sup> (Loir et cher). Cette dernière reprenant la morphologie d'une maison traditionnelle Moyen Âgeuse mais traitée en pierre de taille locale avec des ouvertures de style roman affichant ainsi une certaine particularité, une noblesse par rapport à son contexte.

---

52 Dans une conférence lors du Colloque "Archéologie du judaïsme en France et en Europe" au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme le 14 et 15 janvier 2010

53 Joanne Lellouche, Ibid, p 121, ainsi que conférence de Claude de Mecquenem

54 Beit Hamidrah : De l'hébreu, maison de l'enseignement. Traditionnellement considéré plus saint encore que la synagogue.

55 Beit Kneset : De l'hébreu, maison de l'assemblée

56 Beit Teffilah : De l'hébreu, maison de prière

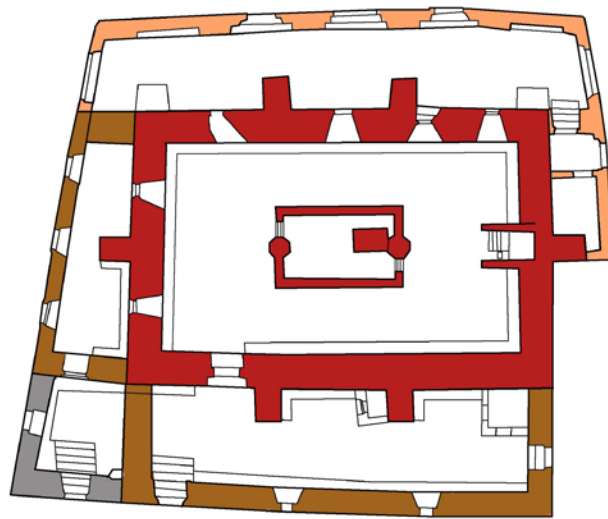
57 Notre-Dame de Paris, Alain Erlande-Brandenburg, Éditions de la Martinière, Paris, 1997 page 28

58 Lampe éternelle : Lampe sacrée qui brûle continuellement.

59 Bimah : Estrade où se lit la Torah et où est célébrée la liturgie

60 Cette maison a été mentionnée comme synagogue dans un mémoire de monsieur d'Épinay, publié en 1870

- 1270 - 1290
- ca 1300
- ca 1400
- 1731 - 1732



Synagogue vieille-nouvelle, Prague  
©Thomazzo



Maison de la prêche, Montrichard (Loir et Cher), 2012  
©Daniel Jolivet

Bien qu'il existe déjà des typologies de synagogues « sacralisées » comme évoqué plus haut en Europe du Nord, la majorité des Synagogues Parisiennes du Moyen Âge sont aménagées ou reprennent des typologies de maison. En effet, après de nombreuses recherches, j'ai pu retrouver plusieurs mentions de synagogues qui ne semblent pas posséder des espaces sacralisés par leur architecture car si elles l'avaient été, on les aurait transformées en église comme la synagogue de l'île de la cité transformée en l'église sainte Marie Madeleine en 1183. On peut aussi citer la synagogue Rue de la tacherie (avant 1175-1307), qui a été spoliée par le roi qui l'a donné comme maison à son cocher Jean Pruvins<sup>61</sup>. Une stèle retrouvée dans le parc Monceau en 2004 proviendrait de cette dernière. D'après l'archéologue Gérard Nahon cette dernière serait une stèle de reconsécration de la synagogue que la communauté juive aurait posé sur le bâtiment lorsqu'elle aurait repris possession du bâtiment en 1199/1200<sup>62</sup> suite à l'expulsion ordonnée par le roi Philippe Auguste en 1181. Ainsi on peut penser que cette dernière devait aussi prendre la forme d'une maison de pierre de taille se démarquant ainsi de son contexte.

Les autres synagogues installées à Paris durant le Moyen Âge devaient être plus banales car ces dernières ont laissé peu de traces dans l'histoire. La synagogue Rue du Franc Maurier (environ 1250-1307) appartenait aux Templiers dont l'ordre a été dissous en 1307<sup>63</sup>. La synagogue Rue du Faubourg saint Denis a quant à elle été découverte plusieurs mois après l'expulsion des juifs de 1394. On sait seulement qu'il s'agissait d'une synagogue car on y a retrouvé beaucoup de livres en hébreu et des objets de culte y étaient installés<sup>64</sup>. Puis, les synagogues du Faubourg saint Marceau (?-1394) ont disparu sans laisser de traces. Ces synagogues devaient être vétustes car ce quartier était alors le plus pauvre de Paris, ceci expliquerait pourquoi ces dernières n'ont pas été beaucoup mentionnées. On peut penser que ces synagogues étaient secondaires car elles n'étaient pas implantées dans des quartiers "juifs"<sup>65</sup>. De plus, elles étaient aménagées dans des bâtiments existants.

---

61 Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris par Mr. Henri Sauval, chez Charles Moette [et] Jacques Chardon, 1724

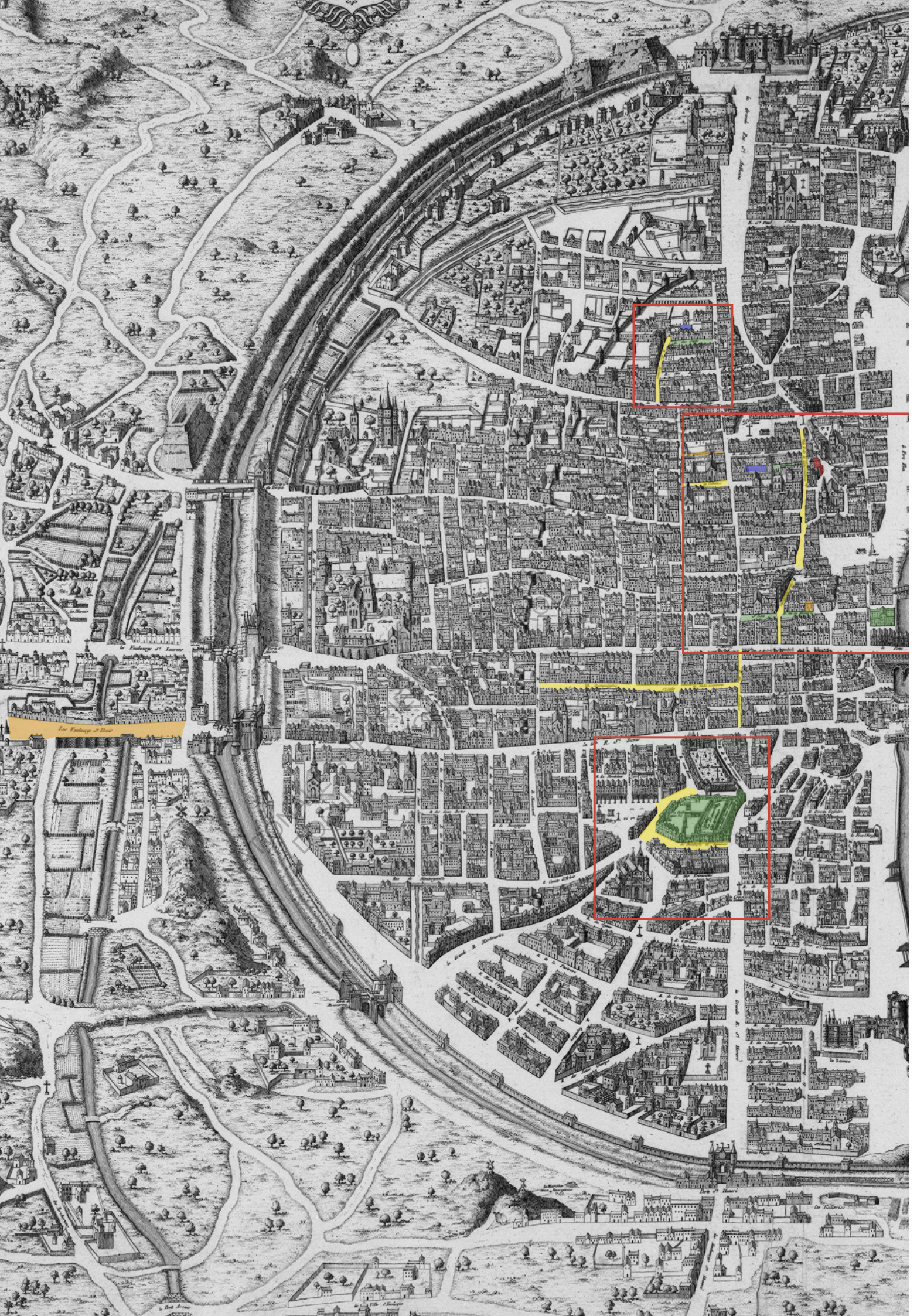
62 Dominique GARCIA, Hervé LE BRAS, Archéologie des migrations, La Découverte

63 D'après La Censive du Temple, appendice à la thèse d'Henri de Curzon « La maison du Temple de Paris », publié en 1888 à Paris

64 Les Juifs Dans Le Moyen Âge: Essai Historique Sur Leur État Civil, Commercial Et Littéraire p.313

65 Rue de la juiverie sur l'île de la cité, rue de la juiverie maintenant rue de la tacherie (4ème arrondissement) et rue des juifs maintenant rue Ferdinand Duval (4ème arrondissement). Voir la carte page suivante pour les toponymies relatives aux communautés juives dans le Paris Médiéval.





Les Faubourgs de Paris





### La communauté juive dans Paris du VIème siècle à 1394

- Lieux dont la toponymie indique une présence juive
- Rues dont des ouvrages indiquent une présence juive
- Rues dont des ouvrages mentionnent une synagogue
- Cimetières juifs
- Synagogues
- Synagogues potentielles
- Principaux quartiers juifs au Moyen Âge

Fond : Plan de saint Victor, circa 1552





Façade sur cour de la synagogue de Lunéville  
©Aimelaime

b-1) L'apparition du porche comme seuil pour marquer l'entrée

Le retour du Judaïsme en France à la fin du XVIIIe siècle marque la reprise des constructions de synagogues. Ces dernières ne sont pas encore très bien acceptées et sont cantonnées aux cœurs d'îlot. Cette situation permet par la suite le redéveloppement d'une sacralisation par différents seuils, à commencer par les cours d'îlot. La place qu'elles dégagent devant les bâtiments permet alors de développer des porches plus ou moins monumentaux.

L'édit d'expulsion signé par Charles VI le 17 septembre 1394, sous prétexte du retour au judaïsme d'un juif converti au christianisme<sup>66</sup>, ce qui était l'une des pires offenses possibles durant le Moyen-Age, entraîne la disparition du judaïsme en France (hormis en Provence), pendant plusieurs siècles. A Paris, les juifs étaient alors plus ou moins tolérés seulement s'ils avaient de nobles professions telles que médecins, banquiers ou encore notaires et si leur venue était temporaire. Le culte leur était cependant interdit.

Les territoires de l'Est ayant été annexés plus tard<sup>67</sup>, toléraient alors plus ou moins les juifs, qui y vivaient en minorité. On y trouvait donc des synagogues, qui étaient cependant très pauvres et toujours cachées (si ces dernières étaient vraiment construites et non aménagées), au cas où les autorités ne reviennent sur leur décision et les détruisent finalement. La synagogue d'Obernai, construite en Alsace en 1750, reflète bien ce contexte, puisqu'elle a été réalisée avec très peu de moyens, en cœur d'îlot<sup>68</sup>. Puis, durant le XVIIIe siècle, des juifs originaires d'Alsace-Lorraine revinrent progressivement vivre à Paris.

Aussi, deux synagogues ont été construites à Lunéville et Nancy, respectivement en 1786 et 1788, grâce à une Autorisation du Roi. Ces bâtiments ont quand même été installés en cœur d'îlot afin de rester invisibles depuis la rue. Ils disposent d'une cour pour y accéder, ce qui était un moyen de mettre en avant l'entrée pour « sacraliser » l'espace interne.

À Lunéville, synagogue qui existe encore aujourd'hui, un porche orné par des bas reliefs nous permet d'accéder directement à la salle de prière. Nous disposons de peu d'informations sur la façade d'origine de la synagogue de Nancy, celle-ci ayant été reconstruite plus tard à cause de sa vétusté.

C'est seulement à partir de la Révolution Française que le Judaïsme revient vraiment en France. En effet, prônant l'égalité entre tous les hommes, l'État révolutionnaire a accordé la nationalité Française aux juifs ainsi que les mêmes droits et libertés qu'à leurs concitoyens Chrétiens. Cependant, sous la terreur, les cultes Chrétiens et Juifs ont été tout de même interdits. Cette émancipation eut un impact fort sur les synagogues puisque depuis l'antiquité, les communautés Juives devaient répondre de leur propre droit et organiser leur propre justice, n'étant pas liées au reste de la société.

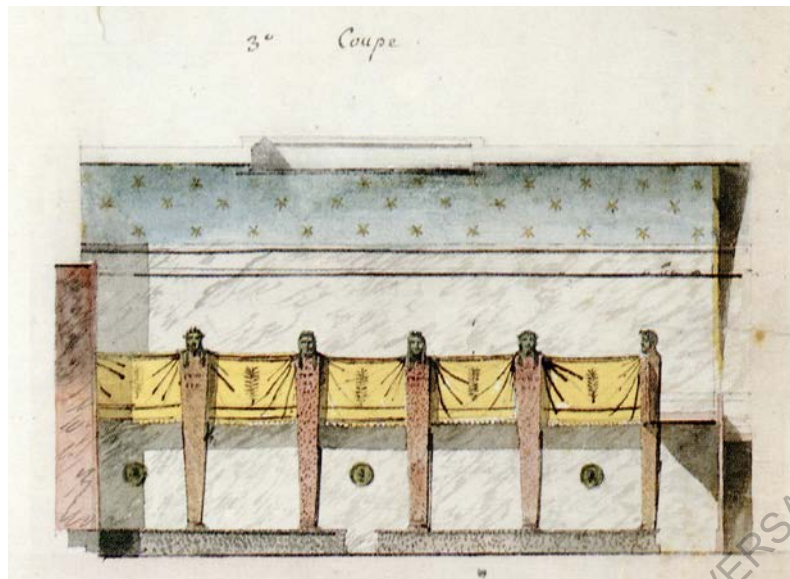
Dès 1770 une première communauté juive s'installe à Paris. Cette dernière d'origine portugaise est alors plus ou moins tolérée<sup>69</sup> dans le sud de la France. Soucieux de conserver un culte « sacralisé » ces derniers s'installent dans la chapelle du collège de Boissy, rue Suger dans le quartier Saint André des Arts. Cet établissement ayant été rattaché à l'institution Louis le grand en 1763 n'avait plus besoin de ces bâtiments. Ils ont alors été vendus à des particuliers. L'intérêt de cette chapelle réside dans le fait qu'elle se situe en cœur d'îlot et dispose tout de même

66 Pierre Savy, Histoire du peuple juif dans l'Occident médiéval, MOOC à l'UNEEJ

67 L'Eveché de Metz en 1552 et une partie de l'Alsace en 1648

68 Dominique Jarrassé, Une histoire des synagogues Françaises

69 La reconquête de la péninsule Ibérique à la fin du XVe siècle entraîne l'expulsion des juifs Portugais et Espagnols. Cependant certains préférant rester se sont convertis au christianisme mais ces derniers durent quand même fuir dans d'autres pays d'Europe notamment en France où ils furent plus ou moins tolérés.



Projet de transformation d'une synagogue à Paris, anonyme, début du XIX<sup>e</sup>me siècle

d'un accès (au n° 5) séparé du reste du collège (au N°5)<sup>70</sup>. Ainsi cette architecture garantissait un anonymat maximal à la communauté encore peu tolérée à Paris. Ce bâtiment sera utilisé comme synagogue jusqu'en 1826 date à laquelle la communauté juive portugaise s'installe dans la synagogue de la rue Cadet.

Dans son ouvrage *l'âge d'or des synagogues*, Dominique Jarrassé donne à voir des planches de projets différents concernant une consultation pour une transformation ou une construction de synagogue en coeur d'îlot entre la rue vieille du Temple et la rue des francs bourgeois, dans laquelle la communauté ashkénaze utilisait un local entre 1800 et 1818 environ. Ces deux projets présentent deux et sept dessins qui sont tous deux anonymes et non datés. Ils ont pour points communs de ne pas créer d'accès à l'espace de prière depuis la façade Nord, qui donne sur la rue. L'entrée se fait par la cour intérieure de l'îlot et est marquée pour la première fois à Paris par un porche, qui crée un espace intermédiaire entre l'espace religieux et l'espace profane. Pour marquer la « sacralité » de l'espace, les architectes ont utilisé un plan symétrique entouré d'une colonnade avec un travail d'ordre, propre à un espace sacré comme chez les chrétiens. Certains éléments laissent à penser que les architectes consultés ne connaissaient pas vraiment le Judaïsme ou du moins le fonctionnement d'une synagogue. En effet, l'intérieur de l'une d'entre elle est dessinée à la manière d'un Temple maçonnique. On y trouve des étoiles à cinq branches, une représentation des constellations au plafond ainsi que des visages accrochés au pilliers, alors que la représentation de formes humaines est interdite au sein d'une synagogue. Cependant nous pouvons aussi avancer la thèse de la reconversion d'un temple maçonnique, le bâtiment d'origine étant éclairé zénithalement et sans ouvertures latérales comme cela est le cas dans le rite maçonnique.

b-2) Le complexe façade monumentale et cour pour marquer la transition entre espace profane et espace sacré

En 1786, le culte juif commence à revenir en France sans être pour autant bien toléré. L'évolution des pensées est un processus à long-terme. A ce moment, les communautés ont commencé à prendre de l'ampleur et à avoir les moyens d'obtenir des terrains donnant sur la rue, mais les espaces de prière demeurent invisibles depuis l'espace public, comme nous l'avons montré plus haut pour des raisons de pression sociales. Il s'agit ici d'étudier comment cette situation permet un séquençage des seuils, créant ainsi une typologie précise.

Les deux premiers projets de transformation de l'oratoire Rue vieille du Temple<sup>71</sup> en synagogue sont anonymes et non datés. Il est impossible de savoir s'il y en a eu d'autres mais l'on sait qu'aucun d'entre eux n'a finalement été réalisé. Les projets semblent ne pas utiliser tout l'espace disponible. Sur les plans, un espace a été conservé à l'entrée, alors qu'il n'y avait pas le besoin d'une cour pour l'éclairage, puisque l'éclairage du bâtiment devait être zénithal. On peut penser que ceci était une demande de la communauté. Aucun travail sur la façade donnant sur la rue ni sur celle donnant sur cour n'étaient prévus. Aussi, les deux projets proposent des porches d'accès différents mais cependant placés au même endroit, alors qu'ils fonctionnent sur des systèmes de circulation différents. Encore une fois, nous pouvons penser que cela était demandé par la communauté.

C'est à Bordeaux en 1812 que l'on remarque un premier vrai travail de séquençage. Le bâtiment donnant sur la rue sert pour l'étude et les réunions. Ce programme, qui n'était jamais mis en valeur à l'époque, constitue une typologie banale de seuil urbain. Les colonnes sur rue signalent cependant un programme important. Une fois

<sup>70</sup> Jacques Hillairet, dictionnaire historique des rues de Paris, éditions de minuit, 1960, article «rue Suger»

<sup>71</sup> Près de l'actuelle rue Vieille du temple à Paris





Façade sur rue du bâtiment annexe de la synagogue de Lyon  
©Alorange



Façade sur cour de la synagogue de Lyon  
©FLLL

qu'on a traversé ce bâtiment, on accède à une cour, qui donne alors sur l'espace de prière. L'idée est de marquer la transition entre un seuil urbain et un seuil « sacré ». L'espace de prière est mis en valeur par un plan basilical ainsi qu'une grande ouverture zénithale.

On retrouve ce système dans le projet de l'architecte Abraham Hirsch pour la synagogue de Lyon construite en 1864, où le bâtiment qui donne sur la rue reprend la morphologie de son contexte. On peut remarquer un séquençage similaire. Un premier passage sous porte cochère mène à une cour puis un porche à trois portes donne accès à la salle de prière. Ce porche s'inspire de ceux des églises, comme celle de la sainte trinité de Paris par Théodore Ballu en 1861 ou encore celle de saint Augustin de Paris par Victor Baltard en 1860, qui influencera d'ailleurs fortement la synagogue Buffault par la suite.

D'après le plan Vasserot, la première synagogue de la rue Notre Dame de Nazareth, il y aurait eu le même système de cour intérieure. Cependant celle ci aurait été restreinte, car elle semblait aussi desservir directement les escaliers pour les galeries des femmes.

On trouve aussi une cour dans la reconstruction de cette synagogue rue Notre Dame de Nazareth, décrite ainsi par les frères Goncourt<sup>72</sup> : « *Dans une porte, au-dessus de laquelle il y avait un drapeau tricolore, que Coriolis ne vit pas, elle disparut. Coriolis se lança derrière elle, et, au bout de quelques pas, il se trouva dans un petit préau bizarre, un patio de maison d'Orient, une espèce de cloître alhambresque. Manette n'était plus là (...)* »

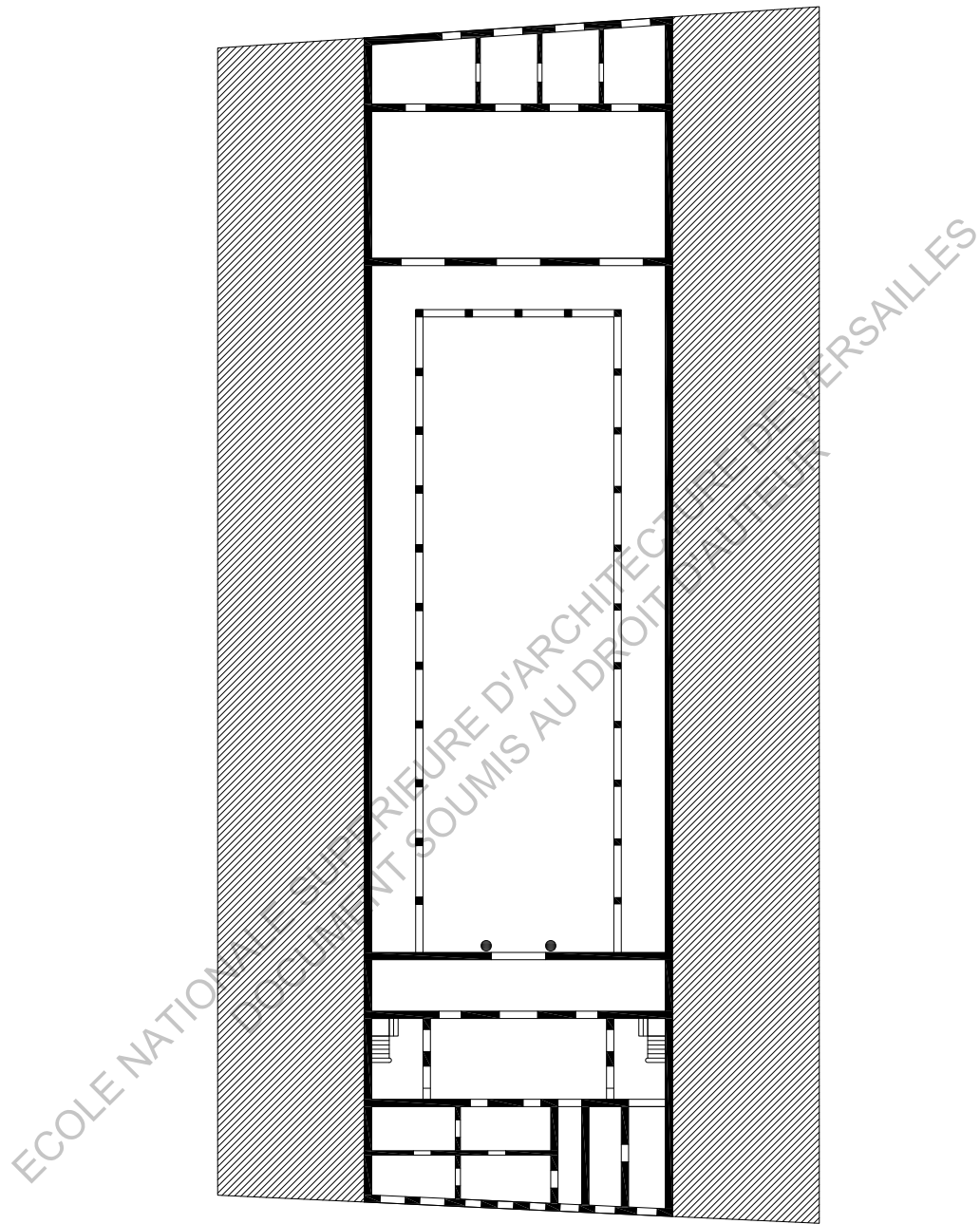
La cour est ici perçue comme un vrai espace de transition, pièce architecturale peu utilisée dans les églises mais souvent utilisée dans mosquées d'où l'emploi de l'adjectif « Alhambresque ». Il est intéressant de remarquer que, d'après certains archéologues Français<sup>73</sup>, la synagogue de Doura Europos en Syrie reconstruite en 244-245 de l'ère commune et sa cour marquant le seuil de la salle de prière est une référence de base dans l'architecture des Mosquées.

La Construction de la synagogue de la rue de la Victoire vient marquer une nouvelle étape car elle est construite directement sur rue. Le seuil sur la rue de la Victoire reprend le système des églises parisiennes citées plus haut. Depuis la rue, après avoir dépassé la grille, on entre dans un premier espace « vestibule » en double hauteur, qui est abrité mais à l'air libre. Puis, l'on monte des escaliers pour accéder par une porte à un second vestibule intérieur, que l'on traverse pour accéder à la salle de prière, de nouveau par une porte.

Au cours du XIXe siècle, les seuils des synagogues ont donc été « étirés » afin de créer plusieurs limites, ceci renforçant le sentiment de sacralité dans l'espace de prière comme c'était le cas pour le Tabernacle et les Temples de Jérusalem, bien que les fonctions de ces bâtiments soient totalement différentes. De nos jours la synagogue, lorsque c'est possible, est agencée de manière à ce qu'une cour intérieur sépare à maximum le bâtiment de la rue, comme au Perreux dans le val de Marne, où une cour de vingt mètres de long sépare la rue du bâtiment. Cependant, ceci est du à la volonté de sécuriser le bâtiment ainsi que ses utilisateurs en intégrant le rôle du parvis à l'intérieur de la parcelle.

72 Manette Salomon, 1867, Gallimard

73 Elie Lambert, Etudes médiévales, Privat-Didier 1957



Plan de la première synagogue de Notre Dame de Nazareth  
d'après le plan Vasserot

### b-3) La sacralisation par la «Christianisation» de l'espace synagogal

Suite à la Révolution Française, les Juifs ont obtenu la nationalité Française ainsi que les mêmes droits et devoirs que leurs concitoyens Chrétiens. En 1806, Napoléon crée le consistoire dans le but de régir le judaïsme en France, qui, avant cela, avait son propre mode de fonctionnement, aussi bien au point de vue économique que juridique. La création du Consistoire avait aussi une visée politique ; le but était de montrer qu'une réelle paix sociale régnait en France. Ceci impliquait de montrer les synagogues dans les rues pour rendre compte de ce climat faste socialement. Les synagogues étant alors majoritairement des petites pièces aménagées dans des bâtiments préexistants, construire de nouvelles synagogues symboliquement placées dans les rues nécessite donc de repenser leur organisation.

La première synagogue consistoriale a été construite à Bordeaux en 1812 par Armand Corcelles. Les Juifs y étaient déjà très bien intégrés puisqu'ils travaillaient beaucoup comme armateurs de navires. Il n'y a alors aucun Architecte juif en France. L'architecte sélectionné par le Consistoire est donc Chrétien. Il semble qu'il ait été choisi car il était déjà proche de la communauté juive de Bordeaux ; avant de construire la synagogue, il avait déjà été chargé d'aménager le premier oratoire et avait pour cela beaucoup étudié le judaïsme. Ne pouvant se référer qu'à deux bâtiments en France, Nancy et Lunéville, loin de Bordeaux, Armand Corcelles s'est alors inspiré de l'architecture des deux Temples de l'Israël biblique au point de se mettre dans la peau d'Hiram, personnage biblique envoyé par le roi de Tyr afin d'aider le roi Salomon à construire son Temple<sup>74</sup>.

Comme énoncé plus tôt, le bâtiment est organisé en trois parties. Une cour se trouve entre un bâtiment donnant sur la rue, qui accueille les programmes communautaires et éducatifs, et la synagogue, l'espace de prière. Paradoxalement, le bâtiment sur rue a été travaillé afin d'affirmer un judaïsme par le biais de différents symboles issus de la bible tandis que la synagogue à proprement parler a été travaillée de manière classique, la transition entre cour et lieu de prière se faisant directement. Le site étant peu large, l'architecte a choisi un modèle basilical avec une ouverture zénithale, éléments qu'il a ensuite réutilisés dans le temple protestant de Sainte Foy la Grande en Gironde. Bien que dessiné comme un temple protestant, la synagogue reste aménagée de manière traditionnelle avec la Bimah au centre de la pièce et l'Hekhal<sup>75</sup> lui faisant face.

D'après le plan de rez de chaussé de la première synagogue de Paris, rue Notre Dame de Nazareth (à partir du plan de Vasserot), on peut penser que l'architecte, Sandrié de Jouy, s'est inspiré de la synagogue de Bordeaux. En effet, le site et la synagogue sont à peu près semblables. La synagogue se développe en trois parties sur une parcelle qui s'étire entre des constructions assez hautes (six étages de part et d'autre). L'espace de prière a été développé sur le modèle d'un plan synagogale éclairé par des baies du côté de la cour et probablement aussi zénithalement.

En outre, les premières synagogues consistoriales ont été dessinées à partir de plans basilicaux propres aux églises. Cette forte influence chrétienne a donné naissance à une monumentalité ainsi qu'à une sacralisation de l'espace synagogal, ce qui devait normalement être évité, afin de préserver la mémoire du temple et pour ne pas trop s'attacher au bâtiment en cas de destruction, d'exil ou même pour conserver toute son attention sur les textes sacrés. Ce mouvement de culture architecturale nommé hukkat hagoy<sup>76</sup> a, par la suite, dépassé le stade de l'architecture en faisant apparaître de nouveaux objets dans les synagogues ou en changeant la fonction de certains. La Bimah alors placée au centre de la salle est ainsi déplacée, de manière à confronter l'officiant et les fidèles tel un autel d'église, transformant ainsi le rapport entre le rabbin et la communauté<sup>77</sup>.

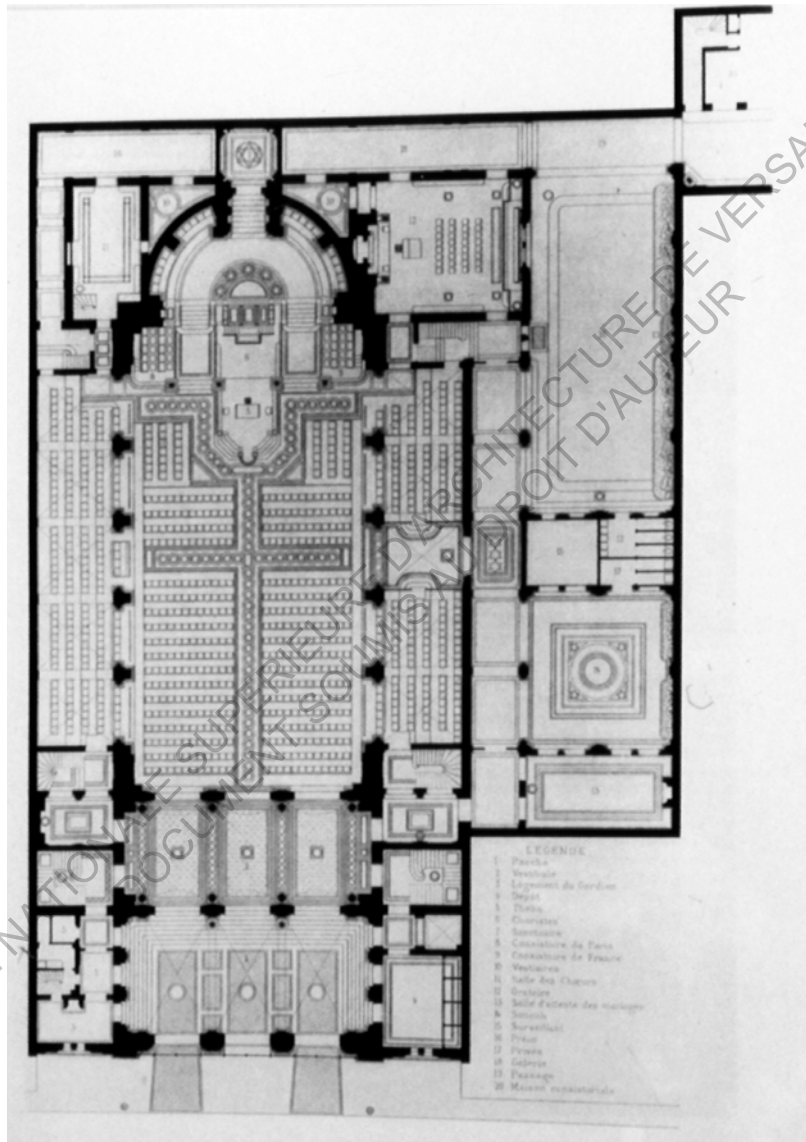
74 Comme l'évoque Dominique Jarassé dans Une histoire des synagogues Française. Entre orient et occident

75 Hekhal : Arche sainte, contenant les rouleaux de la Torah (dénomination séfarde)

76 S'inspirer/ressembler aux non-juifs

77 Le rabbin (issu de l'hébreux rav signifiant maître) n'est pas, à la différence du prêtre, l'intermédiaire entre Dieu et les hommes mais





Plan de la synagogue de la rue de la victoire

L'orgue a été introduit pour la première fois en France dans la synagogue de Strasbourg en 1842 alors que, jusque là, les instruments de musique avaient été bannis des synagogues (en dehors des cérémonies de mariage) par respect pour le Temple de Jérusalem<sup>78</sup>. Cette décision créa une polémique et les orgues furent plusieurs fois installés puis désinstallés. Les chœurs ont ensuite été amenés, pour la première fois à Bordeaux en 1843, suite à un réaménagement. La première synagogue construite directement avec un orgue intégré ainsi qu'un espace pour les chœurs est la reconstruction de la synagogue rue Notre Dame de Nazareth en 1852. La pratique était tellement peu courante qu'il fallu, dans un premier temps, ainsi que pour l'inauguration, engager des choristes et un organiste chrétiens pour assurer les chants, le temps de former des choristes juifs.

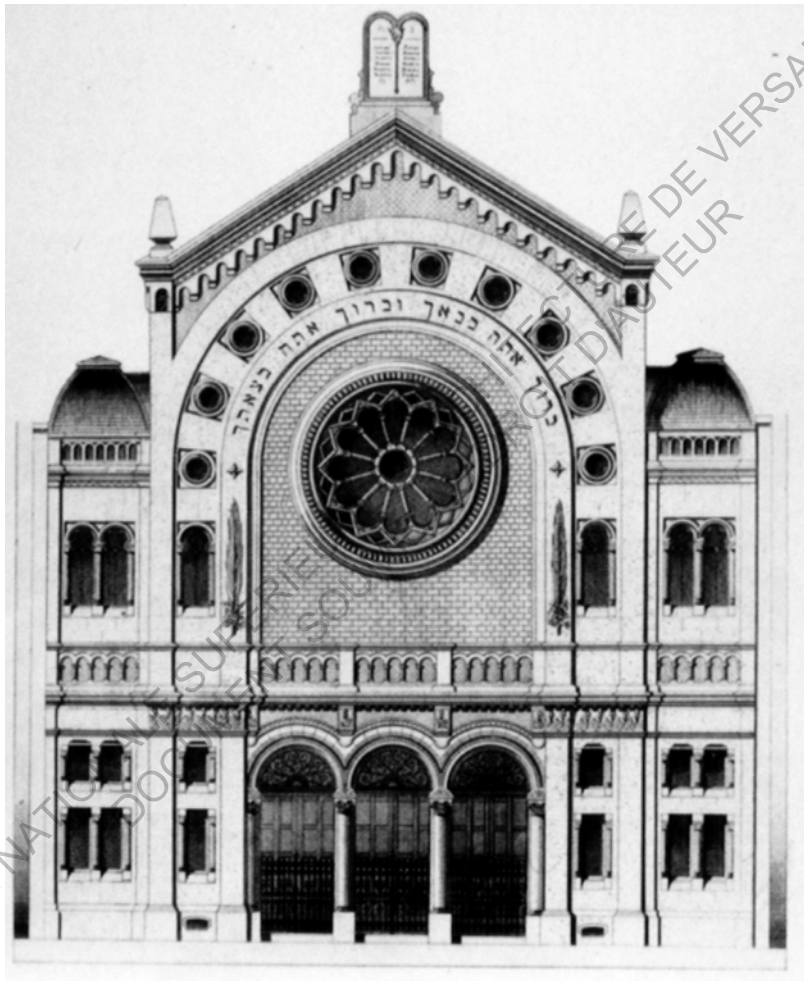
Le XIX<sup>ème</sup> siècle entraîne un revirement architectural pour la synagogue qui n'est plus considérée ecomme un espace investi temporairement, ce qui était plus ou moins le cas depuis le début de la diaspora. Les architectes chrétiens chargés de construire ces bâtiments voyaient en la synagogue une cathédrale juive et avaient pour seule référence architecturale le Temple de Jérusalem. Les synagogues de ce siècle se sont donc construites dans une temporalité beaucoup plus longue qu'auparavant et leur sacralité est venue entrer en concurrence avec le Temple lui même. Ce mouvement architectural de copie des églises s'est arrêté à cause du regain d'antisémitisme au moment de l'affaire Dreyfus puis avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, qui inclut aussi le consistoire, rattaché au ministère des cultes. Les communautés, n'étant plus aidées financièrement par l'Etat, durent par la suite construire des bâtiments avec peu de moyens.

Le revirement du consistoire vers le traditionnalisme après la seconde Guerre Mondiale ainsi que les événements «inversés » de Mai 1968 dans la communauté juive viennent mettre un point final à ces influences chrétiennes de l'espace. Des étudiants, après avoir occupés les locaux de la synagogue de la Victoire, ont obtenu l'arrêt de l'utilisation de son orgue pourtant classé historiquement, ainsi que l'arrêt des chorales ne respectant pas les conditions des textes sacrés. Cependant certains courants plus libéraux du judaïsme parisien continuent d'utiliser ces instruments lors des offices.

---

une personne connaissant mieux les rites et les textes que la population. Avec la création du consistoire ce statut a été institutionnalisé, les rabbins devant dorénavant suivre une formation dans un séminaire comme les prêtres chrétiens.

78 Choul'han 'aroukh Ora'h 'hayyim 560, 3



Façade de la synagogue de la rue Buffault, Paris (IXeme)

## C/ La renaissance du centre communautaire

### c-1) Les causes de la remise à niveau égal des trois fonctions d'origines

Le centre communautaire se distingue de la synagogue par sa taille et par son plus faible rayonnement. Ses dimensions étant restreintes, il est plus chaleureux et permet moins d'anonymat. Aussi, il remet les trois fonctions d'origine, se rassembler, étudier et prier, au même niveau.

La période faisant suite à l'âge d'or voit se construire beaucoup moins de synagogues et plus de centres communautaires. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 impacte aussi les synagogues. En effet, le consistoire, dépendant du ministère des cultes, ne reçoit plus de fonds publics pour la construction de synagogues monumentales. Des mécènes entrent en jeu dans le financement des synagogues. Daniel Iffa Osiris a par exemple financé la synagogue Buffault à Paris, ainsi que celles de Vincennes, Tours, Arcachon, Lausanne, et Tunis entre autre. Cependant, la construction des synagogues via cette pratique reste peu courante et demeure cantonnée aux grandes synagogues pour des villes qui n'en possèdent pas. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat a aussi un impact sociétal. Pour la seconde fois<sup>79</sup>, la religion n'est plus en lien direct avec le pouvoir et devient quelque chose de personnel, de privé. Le début du XXème siècle est aussi marqué par l'immigration de nombreuses communautés aussi bien ashkénazes que séfarades fuyant les pogroms dans l'est de l'Europe. Ainsi une communauté séfarade issue de la région du Bosphore s'installera au 74 rue Sedaine dans le XIème arrondissement, tandis que des communautés Polonaises et Russes s'installeront dans la rue Pavée dans le IVème arrondissement. De plus, la plupart des grandes villes ont déjà doté leur communauté de synagogues. On compte deux cent vingt sept synagogues construites en Province au XIXe, contre quarante seulement dans la première moitié du XXe selon l'inventaire fait par Dominique Jarrassé<sup>80</sup>. Cependant, à Paris, il y a autant de synagogues construites durant ces deux siècles ; huit synagogues ont été construites au XIX e siècle contre huit au XXe. Ceci s'explique par le fait que Paris se trouve au milieu des deux aires d'influences de rites juifs, Séfarades et Ashkénazes<sup>81</sup>. Il n'y pas comme dans les autres villes françaises une majorité d'un courant à laquelle l'autre doit s'adapter. A Paris il y a autant d'ashkénazes que de séfarades dans un premier temps, ces derniers préférant pratiquer leurs offices séparément, il faut alors deux synagogues plus petites au lieu d'une grande. C'est en partie pour cette raison que la communauté de Bordeaux a été la première à se doter d'une synagogue « monumentale ». En effet, dès 1812, cette dernière avait déjà réussi à fusionner les différents oratoires au sein d'une communauté de même rite.

Depuis 1840, le Consistoire a la volonté de créer une fusion entre les deux, un « rite Français »<sup>82</sup>. En 1865, une commission est organisée afin de préparer cette fusion en un seul rite dont l'unité devait être symbolisée par la synagogue de la rue de la Victoire, alors en projet. Un accord semble être établi entre les responsables des deux rites lors de l'Assemblée du 16 mai 1874<sup>83</sup>. Cependant, suite à une assemblée interne, la communauté Séfarade décide de continuer seule son culte et construit sa propre synagogue en 1877 rue Buffault, à proximité de la rue de la Victoire<sup>84</sup>. De ce fait, le consistoire ne pouvant financer deux synagogues à Paris au même moment, la synagogue rue Buffault est construite avec le soutien du mécène Daniel Iffa Osiris.

L'affaire Dreyfus à la fin du XIXe siècle contribue aussi à une remontée de l'antisémitisme qui pousse les synagogues à se faire beaucoup plus discrètes dans un premier temps. Les deux premières synagogues du XXe siècle

79 La première fois étant pendant la Révolution

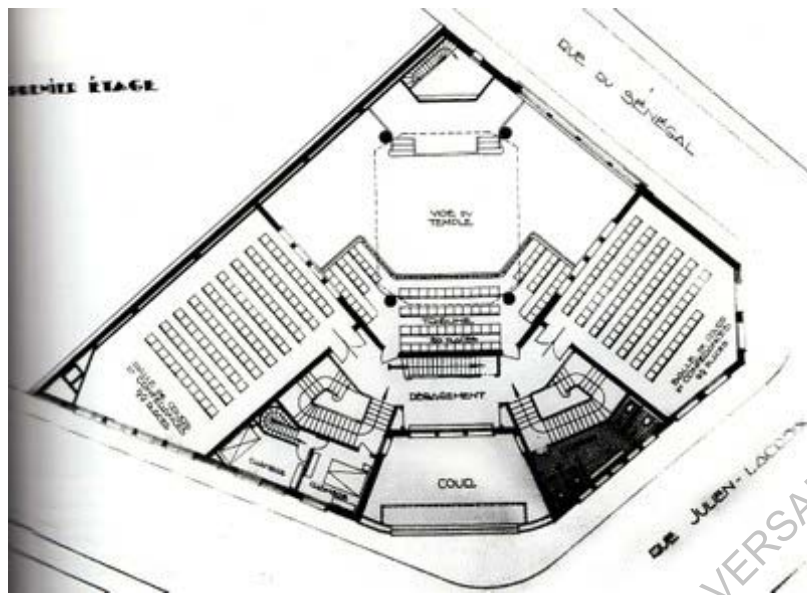
80 Dans Une histoire des synagogues françaises, Dominique Jarrassé, Actes sud, 1997

81 Ashkénaze : Juifs de culture d'Europe de l'Est

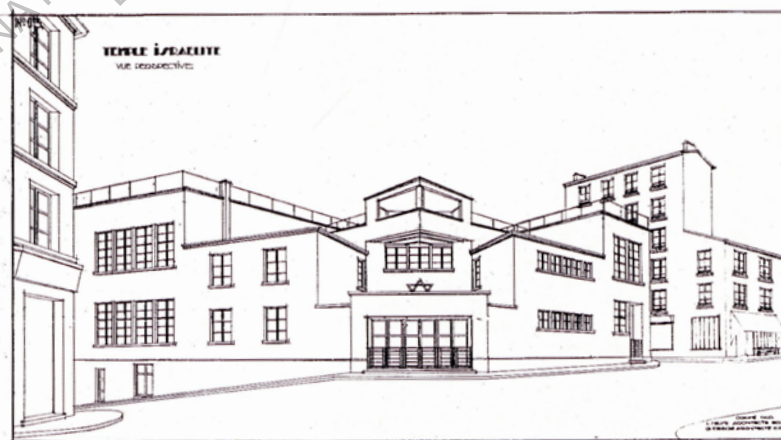
82 Dans l'âge d'or des synagogues de Dominique Jarrassé p 44

83 Selon les Archives de l'association Israélite consistoriale de Paris

84 Paris IX



Plan de la synagogue de Belleville, Paris (XXeme)



Perspective de la synagogue depuis le parc de Belleville, Paris (XXeme)



à Paris sont donc installées dans des immeubles qui seront par la suite transformés de l'intérieur, tout en conservant leur façades Haussmanniennes. Enfin, les nouveaux immigrants ne se retrouvent pas dans le culte juif Français. En effet, nous avons vu plus haut que durant le XIX<sup>ème</sup> siècle le consistoire a modifié le culte en le "christianisant". Ainsi les communautés arrivant de l'Europe de l'est ne se retrouvent pas dans ces cultes différents pratiqués dans des "synagogue-Cathédrales".

Les synagogues de la Rue Copernic et de la Rue Saint Isaure, construite en 1907, sont différentes des oratoires ou des Shouls, car tout le programme est placé sur un pied d'égalité. Ainsi, la salle de prière est une salle comme une autre dans un premier temps. Par la suite, les deux communautés ont fait appel à des architectes, Lucien Hesse pour Saint Isaure et Marcel Lemarié pour Copernic afin de se constituer des salles de prières plus importantes.

Le premier « vrai » centre communautaire est construit à Belleville entre 1927 et 1930 par les architectes du consistoire Lucien Hesse et Germain Debré. Toutes les fonctions sont rassemblées au sein d'un même bâtiment. L'espace de prière n'est plus dans un bâtiment très travaillé et le reste des fonctions ne sont plus casées à part dans des immeubles banaux, comme cela était le cas auparavant. A Belleville, toutes les fonctions sont faites pour créer un seul bâtiment. Cette construction s'appuie alors sur les principes du modernisme ; des volumes simples sont agencés dans le but d'optimiser l'espace. De ce fait, les toits sont des terrasses qui servent de cours de récréations pour les enfants. Les ouvertures sont semblables à celles des bâtiments industriels présents en masse à l'époque à Belleville. Le centre communautaire, étant lui même construit sur un ancien centre industriel, garde l'influence de son passé.

Lorsqu'on l'observe en plan, le bâtiment est développé tel un éventail ayant pour pivot central l'arche contenant les livres sacrés. Par ailleurs, le bâtiment est fait pour être polyvalent, car les mentalités changent et certaines fêtes sont de moins en moins célébrées alors que d'autres deviennent de plus en plus importantes. Il y a donc parfois des afflux de populations, notamment lors de la fête de Kippour<sup>85</sup>, qui pousse certains juifs habituellement non pratiquants à venir tout de même à la synagogue. Un système de cloisons mobiles permettait alors de modifier les espaces internes. Jusque là, cette réflexion se faisait à l'envers : dans des synagogues comme celles de la rue de la Victoire ou de la rue des Tournelles, on créait d'immenses salles de prière peu souvent remplies et on concevait un petit oratoire d'une capacité de cinquante places environ pour les offices quotidiens moins fréquentés. Le grand Rabbin de France, Zadoc Kahn parlera des "synagogues-cathédrales" comme des deserts qui ne regorgent de fidèles que deux ou trois fois dans l'année<sup>86</sup>.

Le centre communautaire est issu de problématiques sociétales internes au judaïsme et propres au contexte parisien. Ce bâtiment rassemble sous un même toit les trois fonctions d'origine de la synagogue. Cependant, l'espace religieux sera tout de même mis en valeur par la suite.

---

85 Comme dit plus haut, Kippour est la fête la plus importante et donc la plus célébrée du judaïsme.

86 Zadoc Kahn, *Sermons et allocutions*, III, P.73, Durlacher, 1894



Perspective interieur du projet de rénovation de la synagogue du MJLF-Beaugrenelle, Paris (XVeme)

© MJLF



Interieur de synagogue de la rue Copernic, Paris (XVIeme)

© GFreihalter

## c-2) Les outils architecturaux pour la qualification d'un espace de prière au sein d'un bâtiment « profane »

Au milieu du XXe siècle, les synagogues commencent donc à reprendre l'aspect de centres communautaires mélangeant plusieurs fonctions telles que salle de classe, bibliothèque, espace de prière, salles de repas, cuisine ou bain rituels au sein d'un même bâtiment. Face à cette évolution, le bâtiment n'a plus le même rapport à l'espace sacré. En effet, au XXe siècle, s'est développée une culture de la synagogue monumentale, semblable aux églises, et ayant comme fonction principale la prière. Le reste du programme était alors confiné dans un autre bâtiment « banal ». La synagogue de la rue des tournelles est la représentation la plus forte de ce courant, le bâtiment de prière monumental étant ici mitoyen de l'immeuble banal accueillant le reste du programme de la synagogue. Le retour du centre communautaire implique de mélanger ces différentes parties du programme « sacralisé » et profane.

La synagogue rue Copernic est un bon exemple de cette évolution. Elle a été aménagée dans un immeuble Haussmannien de la rue Copernic loué en 1907. A cette époque, un premier espace de prière est installé dans le bâtiment. Lorsque la communauté le rachète en 1921, elle commande à l'architecte Marcel Lemarié une synagogue dans la cour de l'immeuble. Cette création s'avère unique car elle appartient au style art déco, à une époque où l'on ne construit plus à cause de la montée de l'antisémitisme. Bien que la porte n'annonce pas du tout la Synagogue au vue du climat délétère en France pour les juifs à ce moment, l'intérieur est très original. Beaucoup de moyens sont mis en œuvre pour cette petite salle. La sacralisation s'y manifeste principalement par un travail de lumière et par des hauteurs sous plafond très généreuses. Une coupole très travaillée et une verrière en vitraux surmontent la salle de prière. La pièce a été peinte en blanc, ce qui renforce le caractère très chaleureux des matériaux utilisés, tels que la moquette rouge, le bois et les motifs en or. Le tout forme un écrin entièrement isolé de l'extérieur, hormis de la lumière du ciel, qui y entre délicatement par l'ouverture zénithale évoquée plus haut. Des lettres hébraïques, formant des passages de la Bible, sont par ailleurs accrochées le long de tous les murs de la pièce.

Aussi, la Bimah, liée au Hekhal<sup>87</sup>, est mise en valeur et semble constituer le point culminant de la sacralité qui traverse l'espace. Montée sur une estrade, elle est constituée d'un mobilier en or et est surmontée d'un chandelier.

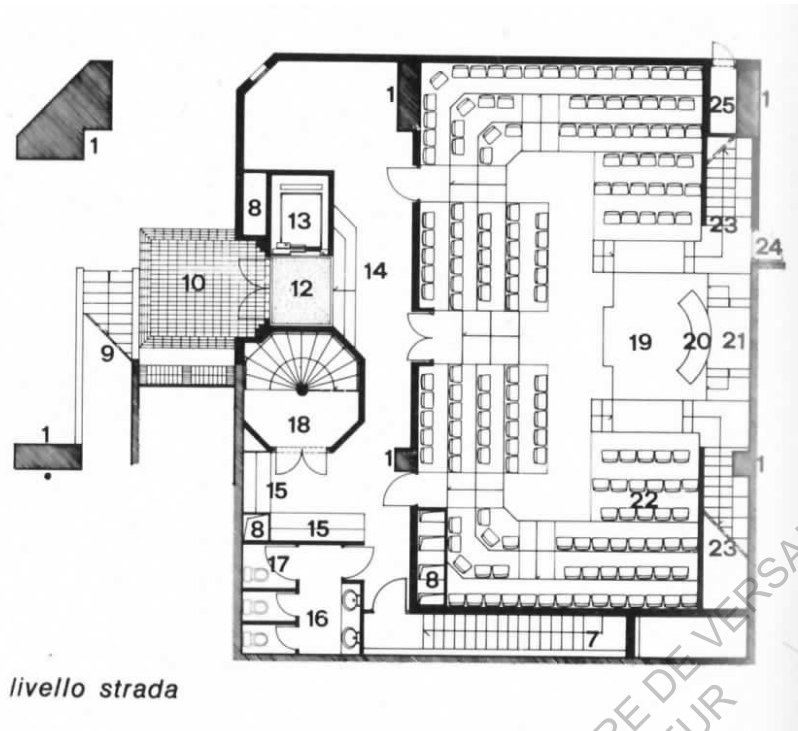
Le MJLF<sup>88</sup>, la synagogue fondée par des membres de la communauté de Copernic sur la dalle de Beaugrenelle, a été construite en 1979 selon un procédé assez semblable. Bizarrement, ces deux synagogues sont installées au rez de chaussée, espace le moins lumineux. Au MJLF tout le programme communautaire se trouve au dessus de la salle de prière. De plus, la synagogue de Beaugrenelle se trouve sous dalle, il y a donc très peu de lumière. Dans ce cas, la lumière naturelle provient d'un seul « canon à lumière » donnant directement sur la Bimah, ce qui renforce la sacralisation de cet espace. Au MJLF, suite aux rénovations de l'intérieur, on retrouve l'utilisation des matériaux permettant de rendre l'espace moins froid comme la moquette, les murs blancs. De plus, la Bimah est ici parée de pierre afin de lui donner un aspect plus solennel. Des versets bibliques écrits à l'aide de lettres hébraïques accrochées au mur viennent entourer la pièce.

---

87 Le rassemblement de l'Hekhal et de la Bimah est une des réminiscences de la période où le culte juif essayait de se rapprocher du culte chrétien

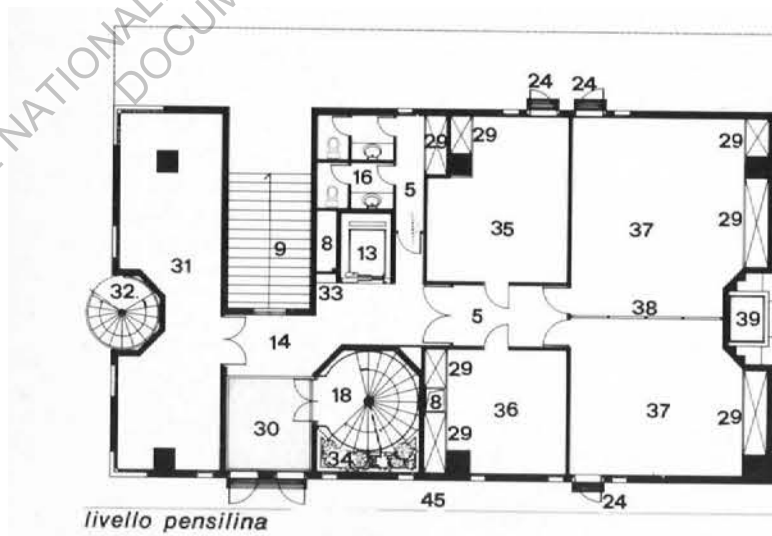
88 Mouvement Juif Libéral de France





*livello strada*

Plan du RDC du MJLF, Paris (XVeme)



*livello pensilina*

Plan d'étage type du MJLF, Paris (XVeme)

### c-3) La réorganisation constante des espaces suite à l'évolution des pensées

Comme énoncé plus haut, le centre communautaire rassemble plusieurs fonctions. Hormis les bains rituels et la salle de prière, l'architecture des pièces de ce programme est entièrement interchangeable, une bibliothèque pouvant facilement devenir une salle de classe ou une salle de réunion.

Ces bâtiments malléables ont tendance à évoluer plus facilement et donc plus souvent. Pourtant, avec l'augmentation du nombre de personnes dans la communauté, un problème d'espace se pose. J'ai pu observer trois principaux types d'évolutions :

- La partie contenant les salles d'activités est agrandie, comme c'est le cas au MJLF et comme cela a été le cas à Copernic avec l'ajout d'étages.
- Une annexe de la synagogue principale est ouverte, comme au MJLF, avec l'ouverture d'une synagogue rue Pétion dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement puis déplacée rue du Surmelin (XX<sup>ème</sup> arrondissement).
- La synagogue est démolie puis reconstruite, comme la communauté de Copernic compte le faire.

Le changement de rite engendré par l'arrivée des Juifs d'Afrique du nord durant le troisième quart du XX<sup>ème</sup> siècle a poussé à une ré-attribution des synagogues selon les traditions. Beaucoup de synagogues de rite Ashkénazes à l'origine, ayant perdu leur communauté durant la Shoah, deviennent Sépharades. Ceci a entraîné l'ouverture de nombreux oratoires Ashkénazes, dans certains cas dans les bâtiments annexes de la synagogue comme c'est le cas rue des tournelles où un oratoire a été ouvert par l'ancien Hazzan<sup>89</sup> de la synagogue, Charles Liché, dans des locaux servant auparavant au cercle d'étude de la Torah. A Belleville, un système de cloisons mobiles permettait à l'origine de modifier les espaces internes. Il a ainsi été possible de transformer la synagogue en cloisonnant l'espace de prière, pour le dédoubler. Une partie était alors pour le rite Ashkénaze, et une autre pour le rite Sépharade.<sup>90</sup>

L'architecte Ionel Schein a été choisi pour ses travaux sur l'habitat évolutif afin de concevoir le bâtiment du MJLF. En effet, le MJLF est une communauté dite « libérale », qui favorise un judaïsme évoluant avec son temps. Le bâtiment est ainsi fait pour pouvoir être modifié facilement. La salle de prière contient une mezzanine, architecture présente dans toutes les autres synagogues pour séparer les hommes des femmes. Ici, le lieu de prière est mixte et la mezzanine a pour but le gain de places ; il s'agit donc d'une question de densité et non de religiosité. L'architecte avait prévu une augmentation des activités communautaires sans pour autant qu'il y ait une augmentation de fréquentation de la salle de prière. Il prévoyait la démultiplication des cours culturels et des activités tels que des conférences, cours d'Hébreu moderne ou ancien, de Yiddish, de ladino, les cours de cuisine, d'histoire, de musique, le Krav Maga ou même parfois le yoga avec, en parallèle, la baisse ou du moins une absence de croissance de la pratique de la religion<sup>91</sup>. La culture est effectivement de plus en plus demandée.

La salle de prière du MJLF est située tout en dessous des salles dédiées aux activités. L'accès est simple mais cela est contraire aux anciens écrits, disant que la synagogue devait être au plus haut pour surplomber le paysage et se rapprocher de Dieu. A Beaugrenelle, c'est un combat perdu car la synagogue se trouve au milieu de tours de cinquante étages. L'évolution s'est faite simplement, par l'ajout d'un nouvel étage type par dessus les étages préexistants, pour agrandir le centre communautaire. Puis lorsque la communauté commence à devenir trop importante, une seconde doit être ouverte. Celle est alors placée en fonction de son rayonnement<sup>92</sup>

89 Hazzan : assistant du rabbin spécialiste de la cantilation, il vérifie que tous les mots en hébreux de l'office soient bien prononcés .

90 D'après la notice du bâtiment sur le site des monuments historiques.

91 Professeur Sergio DellaPergola, « Un nouveau regard sur les Juifs français », mensuel L'Arche, no 546-547, août-septembre 2003.

92 Il est important de rappeler que le judaïsme implique des règles entravant le déplacement. En effet à shabbat (du vendredi soir



Immeuble de la synagogue de la rue Copernic, Paris (XVIeme)  
©Wikimedia Commons / Mu



Perspective du projet de Valode et Pistre, 2017  
©Cabinet d'architectes Valode et Pistre

Le bâtiment principal du MJLF a été placé en fonction du rayonnement, dans le XV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, car les membres fondateurs viennent de la synagogue de la rue Copernic qui se situe dans le XVI<sup>ème</sup>. La nouvelle synagogue « antenne » à la rue de Surmelin dans le XX<sup>ème</sup> arrondissement, se trouve à l'opposé de la ville, car le XX<sup>ème</sup> constitue un foyer des populations juives moins aisées qui n'avait jusque là pas les moyens d'organiser un culte hebdomadaire nécessitant des locaux assez importants. Pour le moment, ce centre annexe est seulement constitué d'une salle de prière aménagée ainsi que de bureaux et deux salles d'activités. La majorité des activités étant toujours à Beaugrenelle. La synagogue de la rue du Surmelin ferme cependant toujours en été. En effet un office requiert un minian<sup>93</sup> qui ne serait pas toujours atteint durant cette période.

Comme expliqué dans la partie précédente, la synagogue de Copernic est à l'origine installée dans un immeuble Haussmanien loué à partir de 1907. Quand l'immeuble a été racheté en 1921, les membres de la communauté souhaitaient construire une nouvelle synagogue. C'est ainsi que, comme dit précédemment, en 1923, une salle de prière est créée dans la cour. La première est tout de même symboliquement conservée et transformée en salle de Kiddoush<sup>94</sup>.

La deuxième salle de prière est construite de manière beaucoup plus imposante. On cherche à la rendre la plus grande possible. La partie communautaire est encore trop petite. Afin de gagner de l'espace, deux étages sont ajoutés à l'immeuble Haussmannien. Aujourd'hui il y a encore des problèmes de place. Afin d'y remédier, un premier projet qu'Antoine Grumbach a conçu en tant qu'architecte-conseiller propose de retravailler l'intérieur du bâtiment de fond en comble. Il prévoit d'y ajouter une salle polyvalente en sous-sol et de déplacer la salle de prière au premier étage pour faciliter l'accueil au rez de chaussée et organiser des événements dans l'espace ainsi libéré. Ce projet ne conserve donc que la façade historique du bâtiment. Un appel au don a été lancé, la synagogue étant en dehors du consistoire et devant gérer ses fonds propres. Un second projet a été proposé par Valode et Pistre. Celui là consiste à racheter la petite parcelle à côté, à détruire l'intégralité de la synagogue existante afin de tout reconstruire en organisant les choses différemment à l'intérieur.

Une polémique de grande ampleur a éclaté en 2016 suite à cela, puisque de nombreux membres de la communauté s'opposent au projet ne souhaitant pas la destruction de la salle de prière actuelle, qu'ils considèrent comme un monument. Ceci est le piège de l'espace sacralisé. À l'origine, d'après les enseignements rabbiniques traditionnels, l'espace de prière n'a pas vocation à être beau ; on ne doit pas s'y attacher. La salle ne doit pas avoir d'importance pour pouvoir être modifiée ou abandonnée sans problème.

---

au samedi soir) il ne faut pas rentrer en contact avec le monde matériel, les transports mécanisés étant donc inutilisables, il faut que la synagogue soit proche des habitations.

93 Minian : cf def du glossaire

94 Kiddoush : De la racine Kdsh, le kidoush est une bénédiction récitée les jours saints ainsi qu'à shabbat après les offices .



## II - Le seuil comme élément de jonction entre espace privé/communautaire et espace public

### A/ Banaliser le seuil pour mieux s'inscrire dans la ville

#### a-1) L'espace synagogale à l'échelle de la pièce : l'oratoire

Le culte juif n'est pas codifié spatialement. L'office implique seulement un minyan<sup>95</sup> ainsi que la présence des écritures sacrées. Ainsi, l'oratoire reflète ce caractère bien particulier du judaïsme. Il s'agit d'une salle de prière aménagée dans une pièce dont le caractère sacré provient des objets liturgiques et du minyan présents. Cependant certains qualifient les oratoires de synagogues car cette dernière ne se définit que par ses objets liturgiques.

Dominique Jarrassé nous relate dans son *Guide du patrimoine juif parisien* qu'en 1725, un juif de Metz, Jacob Worms essaya d'organiser un office chez lui pour Pessah<sup>96</sup> et que cette tentative se termina prématurément par une descente de la police, prévenue par des voisins ayant entendu des chants hébraïques. Un rapport de police établi même la liste des objets de culte saisis à ce moment.

Il faudra attendre les années 1780 pour voir le culte commencer à être vraiment toléré en France. Les premiers oratoires se sont alors formés puis l'émancipation des Juifs lors de la Révolution Française viendra amplifier ce mouvement. Cet épisode sera de courte durée car sous la terreur, le culte est interdit.

Après cet épisode, les oratoires se sont développés et se sont spécialisés. Le premier à apparaître se trouve rue saint Avoye dans le III<sup>e</sup> arrondissement<sup>97</sup>. Dans le Marais et vers Beaubourg se trouvaient les communautés de tradition Ashkénazes<sup>98</sup> et à Saint Michel et Saint Germain des prés se trouvaient les communautés Séfarades<sup>99</sup>. En effet, durant le haut Moyen Age, les communautés Juives ont connues un essor sans précédent en Allemagne ainsi que dans la péninsule Ibérique, amenant ainsi à une spécialisation en deux rites. Ces aires d'influences ont empêché le rite Français (tsarfatit), minoritaire, de se développer et de perdurer. Paris se trouvant à la frontière entre ces deux zones, les communautés ne s'y sont pas ou peu mélangées.

Malgré les tentatives d'unification, ces distinctions perdurent encore aujourd'hui. Auparavant, les Séfarades et les Ashkénazes avaient un mode de vie et une manière d'appréhender la religion totalement différents. Ils parlaient des langues différentes, le Ladino pour l'une et le Yiddish pour l'autre, ils avaient des manières de cuisiner différentes, des mélodies de chants religieux peu semblables mais aussi différentes manières de prononcer les prières, différents termes pour qualifier les objets de culte<sup>100</sup>. Ces divergences se ressentaient même entre les régions de ces différentes aires culturelles. Par exemple, il y avait des différences entre les ashkénazes Allemands, Alsaciens, Polonais, Russes et ceux des Pays Baltes. Partager une synagogue ou du moins un oratoire entre deux communautés relevait donc de l'impossible.

Ainsi, les oratoires connaissent un renouveau durant les années 1880-1910 avec les premières vagues d'immigration suite aux pogroms en Europe de l'est<sup>101</sup>. En effet, les oratoires étaient très utilisés par les populations

95 Minian : cf def du glossaire

96 Pessah : La pâque juive

97 Selon Dominique Jarrassé dans *L'âge d'or des synagogues*

98 Culture juive d'Europe du Nord/Est

99 Culture juive ibérique

100 Par exemple les séfarades utilisent le terme Hekhal pour qualifier l'arche sainte contenant les rouleaux de la Torah tandis que les ashkénazes utilisent le terme Aron hakodesh. De plus lors de la lecture de la Torah, la hagbah, rite consistant à élever le sefer Torah, se fait avant la lecture chez les séfarade ou après chez les ashkénazes

101 Pogrom : Sous le régime tsariste, mouvement populaire antisémite, encouragé par les autorités et accompagné de pillages et de massacres. Les plus grands pogroms se situent autour de 1880-1905. Aujourd'hui le terme est utilisé pour désigner ce genre d'action dans toute l'Europe de l'est.

juives qui immigraient car il y avait des différences entre leur manière de pratiquer la religion et celle établie par le consistoire. De plus, ce procédé était le moins onéreux.

Ces oratoires, acquérant leur statut d'espaces religieux par les objets qui le composent, avaient donc une capacité à être mobile. C'est cela que Jacques Hillaret souligne dans son *Histoire des rues de Paris*.

*«Rue Lamartine, N°23 : Emplacement au fond d'une cour, de 1851 à 187, d'une synagogue de la communauté des juifs portugais, située de 1770 à 1826 rue Suger puis rue vertbois jusqu'en 1851 rue du vertbois; en 1851 rue du sentier où elle ne resta que peu de temps, puis ici et après rue Buffault où elle est encore.»*

Les oratoires ont alors un caractère nomade et se déplacent avant de se fixer, pour une durée indéterminée, dans le paysage parisien.

L'oratoire ne s'inscrit que faiblement dans le temps ainsi que dans le paysage ; il revêt en quelque sorte un caractère éphémère. Dans un premier temps toutes les communautés nouvelles à Paris utilisent des oratoires. Cependant, de nos jours, de nombreux oratoires sont ouverts à Paris, en majorité par les communautés Orthodoxes. La première raison est la volonté de pratiquer un autre Judaïsme que celui pratiqué par le consistoire, ce qui implique aussi un aspect économique de financement de la salle de culte. Etant dissidents du consistoire, ces derniers n'obtiennent aucun financement autre que les dons. La seconde raison est plus sociale, puisqu'il s'agit pour la plupart du temps de petits comités, bien qu'un minyan soit obligatoire pour les offices. Il s'agit donc d'équipements dépassants le cadre familial mais conservant tout de même cet aspect convivial où toutes les personnes se connaissent. La troisième raison, d'actualité, est le rapport à la sécurité. En effet, ces salles ne se distinguent pas depuis la rue, pour les juifs comme pour les non juifs. La menace d'incidents antisémites est donc minimisée. Enfin, la raison la plus importante semble être architecturale. Il s'agit de ne pas s'intéresser à autre chose qu'à l'étude de la Torah. Le bâtiment a donc pour unique mission de protéger celui qui prie de l'extérieur et des intempéries.

L'oratoire se révèle être l'espace de base du judaïsme. Il est à la fois le degré zéro de la synagogue et son essence même. Il correspond au premier stade d'une synagogue en puissance. Ce dernier n'a aucune qualité architecturale mais par delà les questions financières, ces communautés préfèrent se concentrer sur le fond, le texte sacré, plutôt que sur la forme que leur synagogue prend.



Porte de la synagogue Michkenot Yaakov, boulevard de Belleville (XXeme)

Le travail de ferronnerie se veut une allusion à la Tunisie dont la communauté est originaire

© GFreihalter

## a-2) L'espace synagogal aménagé dans un bâtiment existant.

On peut définir comme il suit le cycle de développement d'une synagogue. Le premier stade est celui de l'Oratoire, puis, celui de l'espace loué, plus grand, comme c'était le cas au Moyen-Age avec la synagogue de la rue du Franc Maurier qui appartenait aux Templiers<sup>102</sup>. Dans *L'âge d'or des synagogues*, Dominique Jarrassé utilise le terme de « Schoule »<sup>103</sup> pour qualifier ces espaces<sup>104</sup>. Ils n'avaient aucun impact sur le paysage au Moyen-Age. Puis, après les locations, vinrent le rachat de bâtiments existants, sans les transformer, comme c'est le cas de la Synagogue de la rue Saint-Isaure dans le XVIIIème arrondissement, en le transformant, comme par exemple à la Rue Copernic dans le XVIème Arrondissement de Paris ou encore en détruisant le bâtiment pour en reconstruire un.

Le problème des cas où le bâtiment n'est pas détruit est surtout interne. L'installation dans des locaux préexistants peut être contraignante. La congrégation Adath Shalom par exemple, située rue Bernard Shaw dans le XVème arrondissement, a été obligée de faire appel à un architecte car la communauté s'est installée dans un ancien open space de bureau et des piliers se trouvent dans la pièce de prière créant ainsi un problème d'angles morts ainsi que d'organisation de la salle.

Souvent, les emplacements sont choisis pour leur structure de base. Comme cité plus haut, la communauté juive portugaise s'est installée dans une ancienne chapelle du collège de Boissy rue Suger (4ème arrondissement), la communauté ashkénaze s'est à son tour installée dans l'ancien couvent des ursulines, rue du temple (3ème arrondissement) en 1805<sup>105</sup>. La communauté séfaraïde originaire du Bosphore qui a construit la synagogue de la rue de la Roquette s'est d'abord installée dans un ancien café restaurant « *le Bosphore* » au 74 rue Sedaine au début du XXème, avant de louer un ancien cinéma muet au 7 rue Popaincourt, toujours dans le XIe, à partir de 1909.<sup>106</sup>

Bien que dans le cas d'Adath Shalom, il n'y ait aucune trace de synagogue depuis la rue hormis les caméras de surveillance, souvent, la porte ou le seuil deviennent les seules zones d'expression de la fonction du bâtiment. Cela s'explique par le fait que cette zone peut être changée plus facilement et cela ne revient pas à un coût très onéreux ; cela ne marque pas le bâtiment ad vitam eternam. Le niveau d'ornementation dépend du climat et de la condition sociale lors de la création de la synagogue. Ainsi, devant la synagogue de la rue Saint Lazare, l'on trouve seulement des écritures hébraïques au dessus de l'entrée, écritures exprimant juste le nom de la communauté qui utilise la synagogue. Parfois, l'on trouve les dix commandements écrits en hébreu dans la forme des tables de la loi comme à la porte d'Alsytet au 7 rue Popaincourt, où le motif est renforcé par des étoiles de David.

Les cas de banalisation volontaire de la façade sont très nombreux dans l'histoire des synagogues. Il y a actuellement une polémique à Rouen concernant des vestiges d'un bâtiment découvert récemment dans l'ancien quartier juif médiéval. Certains pensent qu'il ne s'agit d'une école talmudique ou d'une habitation privée médiévale car l'ancien bâtiment reprend la typologies du chamber-block anglo normand, habitat moyenâgeux en un seul bloc. Étant donné qu'il est très orné et comporte nombre d'inscriptions hébraïques<sup>107</sup>, on peut penser que ce bâtiment avait une fonction spéciale. De plus, on sait qu'il est orienté vers Jérusalem et qu'il a été réalisé en pierre de Caumont par les mêmes tailleurs de pierre que ceux de l'abbaye saint George de Boscherville, à proximité. La pierre indiquant une construction spéciale, il s'agit donc fort probablement d'une synagogue. Enfin, on peut

102 D'après « La Censive du Temple, appendice à la thèse de Henri de Curzon « La Maison du Temple de Paris », publiée à Paris en 1888

103 Schoule ou Schul est le terme employé par les Ashkénazes pour parler des synagogues

104 Au Moyen Âge il était tout aussi courant de dénommer une synagogue par le terme « école des juifs »

105 Jacques Hillairet, dictionnaire historique des rue de Paris, éditions de minuit, 1960 article rue du temple N°61

106 D'après le site de l'association : [http://www.alsyete.com/als\\_histoire.php](http://www.alsyete.com/als_histoire.php)

107 Notamment en hébreu « Que cette maison soit sublime », ce qui permet aujourd'hui de l'appeler la maison sublime faute de connaître sa fonction d'origine.





Synagogue de Troyes, 2017



Vue de la synagogue depuis la dalle de Beaugrenelle, 1980

penser que la typologie ici banale<sup>108</sup> du chamber-block anglo-normand a été choisi pour sa simplicité architecturale. Il s'agit d'un bâtiment mesurant 14,15 mètres de long par 9,45 mètres de large, ne comportant qu'une large pièce par étage, permettant ainsi une certaine polyvalence des espaces.

Aujourd'hui, la synagogue de Troyes est bâtie comme une succession de maisons vernaculaires en colombages avec un rez de chaussée en pierre. Même les chapiteaux ne sont pas ornementés avec des symboles hébraïques, l'on trouve seulement des versets de la Torah et des tables de la loi au dessus de la porte.

A Paris le MJLF, dessiné par Ionel Schein, connu pour ses écrits sur l'évolution de l'architecture, est placé en plein cœur de Beaugrenelle, au milieu des tours. A l'origine, le bâtiment était couvert de carreaux, comme le reste des murs de la dalle avec la forme d'un pavé. Il se était ainsi complètement fondu dans le paysage.

### a-3) L'espace synagoga construit mais non visible depuis la rue : les synagogues en cœur d'îlot

Les premières synagogues construites officiellement après l'expulsion de 1394 en France sont celles de Nancy et Lunéville. Elles ont toutes les deux été construites en cœur d'îlot, car le judaïsme n'était pas vraiment accepté en France malgré l'ordonnance royale. A Lunéville, aussi bien au niveau de la façade qu'au niveau morphologique, l'on ne trouve aucune trace de la fonction passée du bâtiment, ce dernier reprenant la forme d'une maison typique. Cependant, l'utilisation de la pierre ainsi que d'un vocabulaire classique très riche en ornementation venait donner un aspect monumental au bâtiment. Aujourd'hui, la plaque à l'entrée de la synagogue de Lunéville est en Hébreu alors qu'elle était en Français auparavant.

Sur les premiers plans non signés des premières synagogues parisiennes, il n'y avait pas du tout de travail de la façade, toute l'attention se concentrait sur l'intérieur, qui par ailleurs a du être dessiné par des architectes chrétiens. En effet, la présence de bustes dans la coupe du deuxième projet alors que les représentations sont normalement interdites dans les synagogues atteste de cela. Au vu de l'ornement, l'architecte a du confondre synagogue et temple maçonnique, ce qui montre le niveau de connaissance et le mystère autour de l'architecture des synagogues à l'époque. Cependant, la situation au fond de la cour du bâtiment influe sûrement sur l'absence de façade dessinée. En effet, cette dernière n'a pas vocation à s'affirmer, à se mettre en avant, étant donné que ses utilisateurs connaissent le lieu et qu'il n'est pas visible depuis la rue. Dans le premier projet, des accès semblent donner directement sur un passage. Il n'y a pas de dessin de façade, donc on peut supposer que le bâtiment était considéré comme peu important ou devait être banalisé.

Par la suite, ce genre de bâtiment tend à diminuer car des petits oratoires, l'on passe directement à des synagogues construites sur la rue. Cela n'est pas le cas cependant pour la Synagogue/séminaire située rue Vauquelin, non mitoyenne des deux côtés, mais construite comme un immeuble haussmannien typique où les lignes horizontales y sont forcées. En effet, le bâtiment possède un double programme : une institution semblable au séminaire catholique pour former les futurs rabbins, perçue comme une sorte d'école d'un côté, et une synagogue de l'autre. L'école est mise en avant sur la rue car la moitié de la construction a été financée par la Ville et les architectes de Paris ont donc été imposés. De plus, le bâtiment a été construit en 1882, alors que l'antisémitisme était en train de remonter. Le site internet fait part du fait que l'école rabbinique ne se signale pas comme telle.

108 Archeologia, L'archéologie du judaïsme en France : nouvelles recherches sur un patrimoine méconnu, n 543, mai 2016.

D'après les reconstitution effectuée par des archéologue-architectes même, si le bâtiment n'est pas courant dans le centre ville de Rouen à l'époque, les ornements et les façades sont clairement ancrées dans l'architecture médiévale chrétienne



Synagogue de la rue Vauquelin, Paris (Veme)  
© Observatoire du patrimoine religieux



Synagogue Berith Shalom, rue Saint Lazare, Paris (IXeme)  
© Observatoire du patrimoine religieux

*De l'extérieur, l'Ecole rabbinique ne semble être... qu'une école. Façade nue. Fenêtres hautaines. Mais c'est aussi une communauté. Et même la plus ancienne de Paris. Il faut pousser la porte pour la découvrir. On entre de plain-pied dans un second bâtiment, une synagogue aux beaux volumes, sommée d'une coupole. Invisible côté rue, cet édifice trône, côté cour, au milieu de marronniers centenaires. On retrouve ici l'importance de la cour et son rapport à l'espace religieux et surtout des seuils pour marquer une transition entre espace religieux et la rue.*

L'exemple de la synagogue de la rue saint Lazare, construite en 1932 est aussi parlant. On peut y observer un travail du seuil, des motifs classiques tels que l'œil de bœuf, les colonnes de marbres avec chapiteaux corinthiens. Les symboles religieux sont discrets ; on y trouve seulement des écritures en Hébreux, qui reprennent le nom de la congrégation qui utilise la synagogue « Berith Shalom »<sup>109</sup>. On peut remarquer ici une tentative de s'affirmer comme culte « intégré » dans l'espace public. Sur la rue, se trouve juste le nom de la communauté pour montrer l'aspect culturel. L'on utilise par ailleurs un vocabulaire classique pour s'intégrer dans le paysage urbain parisien. Une fois à l'intérieur, celui qui entre peut lire le psaume 122 en hébreu, sur le fronton de l'espace de prière, dont la façade est de style oriental. Il y a ainsi une forte opposition entre l'intérieur et l'extérieur.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

---

109 Berith Shalom : de l'hébreu signifiant Alliance de la paix





Synagogue rue Notre dame de Nazareth, Paris (IIIeme)  
© FLLL

## B/ La « monumentalisation » de la façade pour affirmer un rôle dans la ville

### b-1) Napoléon, le consistoire et les synagogues monumentales de Paris

Les Révolutionnaires Français ont accordé la citoyenneté Française aux juifs, leur donnant ainsi les mêmes droits et devoirs que leurs concitoyens chrétiens. En 1807, Napoléon Bonaparte, soucieux de faciliter l'intégration des juifs dans l'Empire, décide de la création d'un grand Sanhédrin<sup>110</sup> comprenant soixante et onze juifs, rabbins et laïcs. Le but de ce rassemblement est de répondre à douze questions posées par le gouvernement concernant le judaïsme. Les réponses apportées ont servies à poser les bases du judaïsme Français, à l'institutionnaliser.

Le consistoire a été créé le 15 mars 1808. Cet organe dépendant de l'Etat régit et organise le culte juif en France. Son organisation est calquée sur le fonctionnement Catholique ainsi que sur le Consistoire protestant. L'Etat gère alors les fonds des communautés, la formation des rabbins ainsi que leur affectation à différents endroits en France. Il est divisé en « Régions » selon l'importance de la population juive. Les bureaux régionaux sont installés à Paris, Bordeaux, Marseille, Metz, Nancy et Wintzenheim. Derrière le principe du consistoire, Napoléon cherche aussi à rayonner à l'international et à afficher une « *paix sociale* » ainsi que l'unité de son peuple.

Le consistoire est alors chargé de construire des synagogues monumentales partout en France afin de mettre en avant le judaïsme. Ces bâtiments n'avaient auparavant pas les moyens de s'afficher, ni vocation à le faire. La tendance était alors plutôt à la banalisation, à l'intégration dans le paysage urbain. En ville, les synagogues étaient de simples oratoires aménagés dans des immeubles tandis que dans les villages d'est de la France les synagogues fonctionnent déjà en temps que bâtiment distincts<sup>111</sup>. Les plus importants transformaient considérablement l'espace d'origine mais restaient tout de même invisibles depuis la rue. Seulement deux synagogues « construites » officiellement en France à cette époque, à Nancy et à Lunéville, étaient placées en cœur d'îlot donc non visibles depuis la rue.

La première synagogue construite à Paris n'a cependant pas été financée par la Ville de Paris. En effet, la population juive de Paris, majoritairement ashkénaze, est alors moins riche et plus petite que celle de d'autres régions telle que le sud de la France, où se trouvaient beaucoup de Séfarades. Selon l'historien François Delpech, Paris compte seulement deux mille sept cent juifs en 1806 sur quarante quatre mille dans la France entière, dont trente cinq mille en Alsace-Lorraine<sup>112</sup>. Cette première synagogue « monumentale » est construite à Paris en 1822. Cependant, elle devient rapidement vétuste et est fermée par la police en 1850, détruite, puis reconstruite en 1852. La synagogue reconstruite à la place est alors financée en partie par les dons de la famille Rothschild ainsi qu'en partie par la ville de Paris. L'architecte affirme particulièrement le rôle « d'équipement public » du bâtiment en inscrivant, comme seules écritures sur la façade, la devise de la République Française : *Liberté, Égalité, Fraternité* ainsi qu'en installent un porte drapeau au dessus.

Cette notion de synagogue comme équipement public se retrouve aussi dans le cas de la synagogue de la rue des Tournelles, ornée des blasons de la ville de Paris mais dépourvue de tout symbole renvoyant au Judaïsme, excepté les palmes, qui évoquent simplement un moyen orient « mystifié ». Ceci est dû au fait que la ville a financé la moitié de la synagogue comme celle de la Victoire ainsi que le séminaire Israelite, situé rue Vauquelin, dans le

110 Sanhédrin : Durant l'antiquité en Judée il s'agit d'un conseil suprême doté de pouvoirs politiques, religieux et judiciaires, placé sous l'autorité du grand-prêtre de Jérusalem, qui semble s'être séparé sous le règne d'Hérode en deux institutions: le sanhédrin politique qui perdit son autorité à l'époque romaine et le sanhédrin religieux composé de soixante et onze membres, pour la plupart docteurs de la Loi. Le concept est repris par Napoléon qui convoque une assemblée dans le but de favoriser l'assimilation des Juifs de France, qui siégea à Paris en février 1807 mais fut dissoute après un mois d'existence.

111 Ces bâtiments, installés dans un milieu rural, reprenaient la morphologie de bâtiments agricoles comme à Schalbach et Gosselming en Moselle en 1802

112 Selon François Delpech dans *Les Juifs en France et dans l'Empire et la genèse du Grand Sanhédrin*, Annales historiques de la Révolution française, 1979.

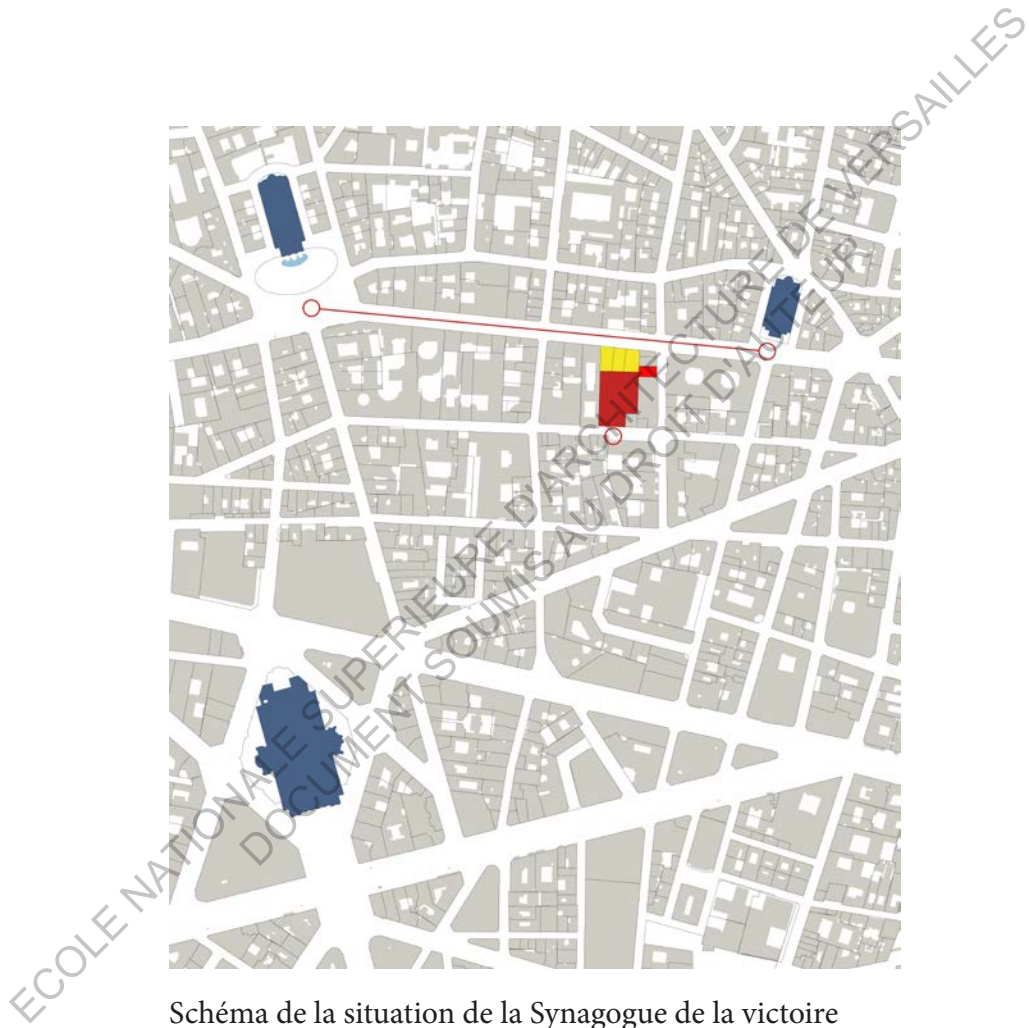


Schéma de la situation de la Synagogue de la victoire dans le quartier de l'opéra.

En bleu les principaux monuments

En rouge foncé la parcelle d'origine

En jaune la partie de terrain reprise par la ville

En rouge clair la parcelle donnée en compensation

Ve arrondissement. Lorsque la ville finance, elle confie le projet à des architectes municipaux ou d'arrondissement. À partir de 1850-1860, les premiers architectes Juifs sortent des Beaux Arts et se plaignent de ce système car, selon eux, les architectes chrétiens ne voient la synagogue qu'à travers le prisme de la cathédrale.

Dans le cas de la Victoire, c'est la ville qui a fourni et choisi le terrain. En effet, la synagogue de la Victoire, qui est la deuxième plus grande synagogue d'Europe et qui peut accueillir jusqu'à quatre mille personnes, ainsi que celle de la rue des Tournelles, sont toutes deux d'une grande importance. Leurs implantations ont été longuement réfléchies et ont été le fruit d'un long dialogue, commencé en 1856 et terminé en 1875<sup>113</sup> entre le baron Haussmann, la mairie de Paris, le consistoire et le baron Gustave de Rothschild, jouant l'intermédiaire entre les différents partis. La construction a été jugée utile à partir de 1856, puisque, selon le consistoire, à cette époque, il y avait vingt quatre mille juifs à Paris pour seulement une seule synagogue, celle rue Notre Dame de Nazareth, qui pouvait accueillir jusqu'à mille personnes.

A l'origine, une très grande synagogue devait être immense et être placée dans le marais, quartier ayant une forte concentration de juifs pauvres à l'époque. Haussmann et la Ville de Paris ont à ce moment refusé, car ils ne voyaient pas en quoi la Ville aurait dû s'en charger, étant donné que le rayonnement d'utilisation de la synagogue aurait dépassé les limites de Paris. Suite à cela, Gustave de Rothschild propose de séparer le projet en deux synagogues plus petites mais toujours monumentales, une à proximité du Marais, principal lieu de résidence de la communauté juive à l'époque, et une seconde située à l'ouest de Paris pour les juifs ayant réussi à s'enrichir et à quitter le Marais. La première partie du projet donna la Synagogue de la rue des Tournelles, la seconde donna lieu à la synagogue de la Victoire, dans le quartier de l'Opéra, qu'Haussmann était en train de réaménager complètement en y appliquant ses méthodes. Ce dernier a vu, en cette synagogue, une occasion de plus de ponctuer ce quartier avec un grand édifice monumental. La synagogue devait d'abord être mise en valeur en se trouvant au bout d'une percée Haussmannienne comme le sont les églises de la trinité et de notre dame de Lorette, mais sous la pression de certaines personnes hauts placées, cela n'a pas été possible. La construction devait donc se faire en mitoyenneté sur la rue de Chateaudun. L'impératrice s'y est alors opposé car la synagogue aurait été placée au centre de l'axe sacré de la rue de Chateaudun reliant l'église de Notre Dame de Laetette avec celle de la Trinité. La Façade principale a donc été placée sur la rue de la Victoire, qui est beaucoup plus petite, et la partie de la parcelle donnant sur la rue de Chateaudun a été reprise par la ville. En échange, une parcelle rue saint George, qui deviendra la maison consistoriale, a été donnée.

Avec la loi de 1905, c'est la fin des synagogues monumentales. Il y a d'autres tentatives par la suite, comme dans la rue Pavée, mais il s'agit d'une initiative ponctuelle, celle d'un groupe dissident du consistoire, une communauté Orthodoxes d'origine Russe et Polonaise. La parcelle étant très fine<sup>114</sup>, ils étaient donc dans l'obligation de faire un bâtiment assez haut, alors qu'ils souhaitaient s'intégrer dans le paysage de l'époque. Ils ont donc demandé à Hector Guimard, qui travaillait alors sur les sorties de métropolitain ainsi que sur de nombreux projets parisiens, de faire une synagogue de style art nouveau dont la façade, sans symboles de la fonction du bâtiment, devait limiter la sensation de monumentalité due à sa hauteur.

En cent ans, la synagogue est passée d'un simple oratoire invisible depuis la rue à un bâtiment « monumental » que l'on tente d'afficher sur des axes stratégiques comme un symbole d'ouverture et de prospérité. On a déjà vu plus haut que les typologies utilisées relevaient du Christianisme comme le plan basilical. Cependant ce mouvement trouve sa limite lorsqu'il est question d'ornementer cette façade d'« église » avec une ornementation juive.

---

113 Selon le dossier conservé aux archives nationales F19/11119 (culte) dossier 1 « Construction d'un nouveau temple Israelite à Paris, dossier de construction des archives de Paris, registre des procès verbaux du consistoire »

114 Le terrain est large de 5 mètres sur la rue et profond de 23 mètres





Façade sur rue de la première synagogue de Bordeaux  
par Armand Courcelles en 1812

## b-2) Quelle monumentalité pour la synagogue ?

Plus haut, j'ai montré comment en cent ans, la synagogue parisienne a évolué pour passer d'une pièce aménagée dans un bâtiment à une construction monumentale qu'on essaye de montrer le plus possible. Cependant, l'arrivée de ces nouvelles façades parfois très imposantes (celle de la Victoire fait trente six mètres de haut sur vingt-huit mètres de large), pose la question de leur remplissage. En effet, cette période est marquée d'une ambiguïté quant à la représentation du judaïsme. Doit-il être représenté comme un culte d'« origine étrangère », ce qui impliquerait l'orientalisation de la façade pour rappeler l'origine Judéenne antique de ce bâtiment, ou doit-il être représenté comme un bâtiment français et donc reprendre les codes architecturaux majeurs à l'époque en France ?

Armand Corcelles en 1812, lorsqu'il construit la première Synagogue de Bordeaux, est le premier à tenter de créer une monumentalité à partir d'un vocabulaire symbolique issu du judaïsme. Ainsi, on y trouve des palmes, une ouverture reprenant la forme du bonnet d'Aaron porté par le rabbin Sintzheim, premier grand rabbin du consistoire ou encore une paire de colonnes à l'entrée pour rappeler Yakin et Boaz, les deux colonnes du Temple de Jérusalem. Ce vocabulaire s'exprime sur la rue mais une fois que l'on traverse la cour pour accéder à l'espace religieux, on y trouve une façade classique, présente pour exprimer la reconnaissance de la communauté envers Napoléon. Cela s'explique aussi par le fait qu'il n'y a pas besoin d'exprimer le judaïsme sur cette dernière.

Cette recherche de vocabulaire restera sans suite. Les synagogues construites après sont toutes très pauvres en symboles. Il n'y a pas de documents concernant la première synagogue consistoriale rue Notre Dame de Nazareth dans le troisième arrondissement mais on peut penser qu'elle n'était pas très ornementée car d'après le plan Vasserot, elle ne donnait pas directement sur la rue. Un immeuble banal sur rue devait servir pour des cours et des réunions. De plus, cette synagogue a été construite sans trop de moyen par la communauté ashkénaze et sans l'aide du consistoire. C'est d'ailleurs pour cause de vétusté que l'ouvrage sera fermé, démoli puis reconstruit moins de trente ans après sa construction initiale.

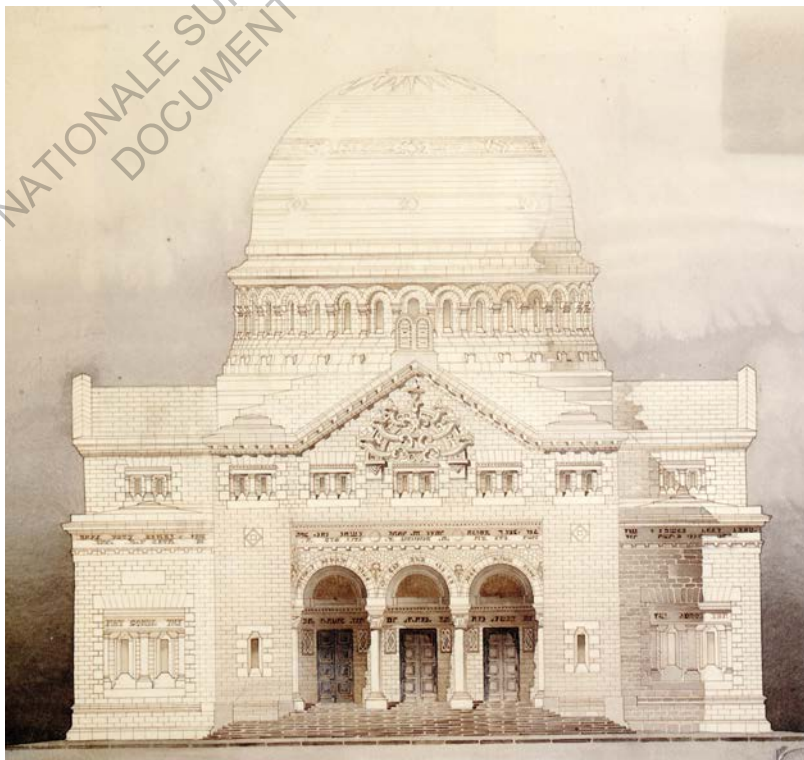
Il n'y a toujours pas vraiment de symbole dans la reconstruction de la Synagogue de Notre Dame de Nazareth en 1852. Cela peut être dû au fait qu'elle a été financée à moitié par la ville de Paris et qu'elle a été conçue par un des architectes de la ville, Alexandre Thierry. On garde, comme pour la synagogue de Bordeaux et beaucoup d'autres à cette époque l'idée d'un bâtiment annexe pour marquer l'entrée depuis la rue et l'idée de l'accessibilité de l'espace de prière après avoir traversé une cour. L'entrée, un petit pavillon de plein pied, fonctionne avec trois portes d'accès. La porte centrale et principale est surmontée de la devise Française « *liberté, égalité, fraternité* », et, à l'origine, un porte drapeau se trouvait au dessus de l'ensemble. Depuis la rue, on aperçoit un peu la façade de la synagogue dans le sens espace de prière. Cette dernière possède en effet une rosace à l'instar des cathédrales, une horloge dont les chiffres ont été remplacés par les signes du zodiaque le tout surplombé par les tables de la loi, symbole par excellence du judaïsme pour l'époque. A première vue, ce bâtiment n'a donc pas l'aspect d'une synagogue monumentale de l'extérieur.

Il faut attendre les années 1860 et l'aide d'Hausmann pour voir apparaître les premières vraies synagogues monumentales à Paris, En effet, comme expliqué plus haut, la première grande synagogue a été approuvée par Hausmann, car ce dernier y voyait une manière d'ajouter un autre bâtiment de grande importance dans son nouveau quartier de l'Opéra. Il s'y trouve cependant peu de vocabulaire symbolique en dehors d'écritures hébraïques sur la façade.

En dehors de Paris, les architectes semblent être plus inspirés ou plus libres concernant l'ornementation des synagogues. Construite vingt ans après la synagogue de la Victoire par le même architecte, la synagogue de



Synagogue, Versailles (Yvelines), 2006  
©Henry Salomé



Projet de synagogue de Paul Robine, étudiant aux Beaux Arts  
de Paris, 1886



Versailles est non pas surplombée pas les tables de la loi comme c'est le cas à l'époque. A la place l'architecte utilise le rite de Hagbaha<sup>115</sup>.

Le problème de la monumentalité se ressent alors de plus en plus. Même en école d'architecture, le projet d'une synagogue sera proposé trois fois à l'école des Beaux arts de Paris en, 1886 en 1900 et en 1918, mais les étudiants ne sortiront jamais du modèle Romano-Byzantin. Les formes étaient toutes issues de l'ancienne cathédrale Sainte Sophie d'Istanbul et l'ornementation restait symbolique en multipliant les écritures hébraïques, les chandeliers à sept branches ainsi que les tables de la loi. On peut sentir que les élèves se sont aussi beaucoup inspirés de la synagogue de la victoire pour le traitement de l'entrée

Cette recherche de monumentalité sera abandonnée suite à la remontée des pensées antisémites à la fin du XIXe siècle. Les synagogues construites à Paris sont alors soit traitées à la manière des églises comme la synagogue de la rue Chasseloup Laubat dans le XV<sup>e</sup> arrondissement, qui est basée sur le plan de Sainte Sophie à Istanbul mais compressée pour rentrer sur le site, ce style architectural et la manière dont les matériaux sont traités indiquent une forte ressemblance voire une influence avec l'église grecque Saint Etienne de Paris construite en 1895 rue George Bizet, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement ou encore la chapelle de l'hôpital sainte Anne achevée en 1869 par Charles-Auguste Questel. L'entrée sur le site n'est pas alignée avec l'axe Hekhal/Bimah, ce qui est peu commun pour une synagogue. Le bâtiment est traité comme une église de l'époque au niveau des ouvertures notamment avec les rosaces.

La synagogue qui s'affiche dorénavant comme un bâtiment monumental a soulevé de nombreuses questions de styles et d'ornementation auxquelles il semble difficile de répondre avec certitude. La montée des sentiments antisémites ainsi que du fascisme en Europe vient entraver ce courant. La Seconde Guerre Mondiale ainsi que la Shoah viennent alors mettre un point final à cette période.

---

115 Rite synagagal consistant à élever le sefer Torah avant (chez les séfarde) ou après (chez les ashkénazes) sa lecture





Synagogue, Saint-Avold (Moselle), 2014  
©Jean-Marc Pascolo



Synagogue, Caen (Calvados), 2008  
©Karldupart

### b-3) La symbolique de la synagogue après la deuxième Guerre Mondiale

Après la seconde guerre mondiale, il y a très peu de construction de synagogues à Paris, la population juive ayant été déportée ou ayant fui et déménagé. Cela s'explique aussi par le fait que les grandes synagogues monumentales ont peu été détruites à Paris, car ces dernières étaient très intégrées dans le paysage parisien, alors qu'en Alsace-Lorraine, à ce moment annexée par l'Allemagne, beaucoup de synagogues ont été rasées. Le principal motif mis en avant par les nazis est soit la vétusté des synagogues qui ont déjà été incendiées lors d'événements faisant suite à la nuit de Cristal, soit le mauvais impact dans le paysage urbain<sup>116</sup>

Dans d'autres régions comme la Normandie, de nombreux bombardements détruisent presque toutes les synagogues<sup>117</sup>.

Les premières constructions se sont faites en Alsace-Lorraine avant de s'étendre à la France. Après la guerre, La synagogue prend une nouvelle place dans la ville, Ces batiments deviennent des symboles de la victoire sur les nazis ainsi que de la subsistance du Judaïsme. Des mémoriaux pour la Shoah sont construits, amenant avec eux de nouvelles fonctions. Cela bouleverse les façades des synagogues, dorénavant destinées à devenir des bâtiments symboliques, des monuments. La Magen David<sup>118</sup>, symbole peu utilisé avant la Shoah, devient le symbole majeur des synagogues, en mémoire à la déportation. Selon certains historiens cette apparition serait due à l'augmentation du sentiment sioniste. Cependant, on sait que l'attachement des juifs Français au sionisme est très tardif par rapport aux autres communautés et qu'il majoritairement né lors de l'exil des communautés et familles juives nord Africaines qui, dans les années 1950/1960, se sont retrouvées séparées par le choix de l'émigration en France ou en Israël<sup>119</sup>.

Le bâtiment devient alors un symbole de la survie du judaïsme européen. Des cérémonies de commémoration sont organisées dans chaque synagogue. La plus grande synagogue parisienne, la Victoire, devenue un vrai symbole du judaïsme, se voit investie de la grande commémoration annuelle des martyrs de la déportation, dix jours avant Rosh Hashanah<sup>120</sup>, commémoration diffusée à la télévision publique. On ajoute des plaques avec le nom des victimes de la Shoah dans les synagogues qui ont dorénavant aussi la fonction de lieu de mémoire. C'était déjà le cas à la synagogue de la victoire, où se trouvent, dans la cour intérieure, plusieurs stèles avec le nom des Français juifs morts pendant la première guerre mondiale.

À Strasbourg, le terrain de l'ancienne Synagogue Quai Kleber est récupéré par la ville qui redonne à la communauté Juive un autre terrain sur l'avenue de la Paix, axe reliant la vieille ville et le quartier moderne contenant les programmes municipaux ; le Théâtre, le Parc des Expositions, le palais des congrès, et le parlement Européen. Par cette stratégie la ville de Strasbourg parvient combler un vide urbain et mettre en avant la synagogue. A Caen, la synagogue est aussi considérée comme un équipement publique et symbolique. Cette dernière est construite sur le terrain d'un ancien garage ayant appartenu à un Juif déporté qui a péri durant la Shoah. L'architecte du bâtiment,

---

116 A Nuremberg en 1934 le responsable de l'urbanisme, Walter Brugmann écrit un article intitulé « Pollution visuelle dans le Vieux-Nuremberg » Il y explique : « Dans l'image harmonieuse de la Hans-Sachs-Platz s'élève de façon épouvantable la synagogue. Une erreur urbaine grave, sans parler de l'ambiance mortelle du style mauresque dans lequel a été habillé le bâtiment... » De plus, l'historien d'art Wilhelm Schwemmer écrit en 1936 dans le journal nazi Fränkische Tageszeitung: « L'effet harmonieux de la Hans-Sachs-Platz a été complètement détruit par la synagogue des Juifs de style byzantin. »

117 Sur les 5 synagogues présentes en Normandie avant 1939 (Rouen, Le Havre, Cherbourg, Elbeuf et Alençon) seule la synagogue d'Elbeuf subsistera aux bombardements

118 De l'Hébreu signifiant « bouclier de David », étoile à six pointes. On parle en France d' « étoile de David ».

119 Béatrice Philippe, être juif dans la société française. Du Moyen Age à nos jours, éditions complexes, 1979 page 299

120 Rosh Hashana : Littéralement de l'hébreu « La tête de l'année », correspond au nouvel an juif, ayant lieu en Septembre.



Synagogue rue de la roquette,  
Paris XI, 2008  
©FLLL



Synagogue Rashi rue Ambroise  
Thomas, Paris IX, 2011  
©GFreihalter



Guy Morizet, a entre autre été chargé de la construction de la chambre des commerces, de plusieurs lycées ainsi que de la poste de Caen.

De nombreuses synagogues utilisent la Magen David en façade. L'on peut citer celle de Boulay et celle d'Hagondange en Moselle, construites en 1952, celle de Saint Avold en Moselle construite en 1956, ou encore celle de Vitry le François en Seine et Marne, construite en 1957, celle de Strasbourg en Alsace (1958), celle de Wasselonne (1960), celle de Caen (1964), celle de Massy (1965) ou encore celle de Rouen en Normandie, construite en 1950. Dans la plupart de ces cas, la géométrie du motif de la Magen David permet de tramer la façade afin de créer un remplissage avec des ouvertures tel un moucharabieh. Cette technique peut aussi être issue du courant architectural de l'époque, le modernisme, qui vise à supprimer tout ornement de la façade. Dans le cas des synagogues l'ornement est nécessaire car il s'agit de montrer que le judaïsme a survécu à la Shoah. Ce procédé permet donc de tramer la façade géométriquement et ainsi d'indiquer de manière sobre l'identité du bâtiment.

La synagogue de la Roquette est la première synagogue construite à Paris depuis la Shoah, en 1962. Aucune synagogue n'ayant été détruite lors de la Guerre, la ville n'intervient pas dans cette construction. De plus, le terrain appartenait déjà à la communauté juive avant la guerre. Cette dernière priait jusqu'alors dans une synagogue aménagée rue Popincourt et le terrain de la synagogue actuelle abritait un monument dédié aux soldats « engagés volontaires » de la communauté juive morts durant les combats de la Première Guerre Mondiale.

Comme je l'ai évoqué plus haut, l'absence de constructions de synagogues après la Seconde Guerre Mondiale est due au fait que les synagogues monumentales, ayant une forte présence architecturale dans le paysage parisien, n'ont pas été détruites. Aussi, beaucoup de juifs n'étant pas revenus des camps, la capacité d'accueil des synagogues parisiennes était amplement suffisante. Il faut attendre l'afflux de juifs fuyant les tensions politiques d'Afrique du Nord au début des années soixante pour voir la population juive parisienne retrouver son niveau d'avant guerre. En effet, environ 235 000 juifs d'Afrique du Nord sont arrivés en France entre 1948 et 1967<sup>121</sup>. Une nouvelle vague de constructions de synagogues en région parisienne est alors lancée en 1962. Cette dernière, appelée « les chantiers du consistoire » se termine en 1982. En vingt ans, trente six synagogues sont construites en France<sup>122</sup>. Ces synagogues représentent une période donc assez complexe de la France, la décolonisation et la colonisation. Bien que les communautés juives Nord Africaines habitaient déjà en Afrique du Nord depuis plusieurs siècles<sup>123</sup>, ces dernières sont, dans l'imaginaire antisémite, associées au mouvement de colonisation française. Ces synagogues deviennent donc des cibles privilégiées.

Les architectes choisis pour la construction de la synagogue de la Roquette sont alors Héaume et Persitz, travaillant d'abord avec Auguste Perret sur la reconstruction du Havre, ces derniers ont beaucoup construits dans le Paris des années 50-60. Ils sont notamment connus pour l'immeuble le Méridien dans le XIVème arrondissement, la Chapelle Saint-Joseph des Épinettes ainsi que pour les Tour Nova et émeraudes à la défense. Alexandre Persitz est par ailleurs surtout connu pour avoir lui même vécu la déportation à Drancy et Auschwitz, puis, pour avoir dessiné en 1956, avec son collègue Arthur-George Héaume, le mémorial du martyr juif inconnu, futur mémorial de la Shoah. Il a aussi été rédacteur en chef de la revue *L'architecture d'aujourd'hui* entre 1949 et 1965.

La synagogue s'insère en retrait de la rue pour marquer un vide et pour se démarquer du reste de la rue reprenant ainsi le procédé de la synagogue de Guimard dans la rue pavée (3eme arrondissement). La façade est

121 Selon Jacques-Olivier Boudon dans Religion et politique en France depuis 1789, Armand Colin, 2007, p. 200

122 Selon Annette Wiewiorka dans Les Juifs de France : de la Révolution française à nos jours, Ed. Liana Levi, 2008

123 Les traces les plus anciennes remontent à l'ère romaine à Carthage





Perspective de projet du C.E.J à l'angle de la rue  
de Courcelles et le Boulevard de Reims  
©Consistoire



Maquette du centre Européen du Judaïsme,  
Paris (XVIIème),  
©Consistoire

alors entièrement tramée d'étoiles de David, utilisées comme moucharabieh créant un effet de lumière dans le programme communautaire situé juste derrière et faisant office de transition entre la rue et l'espace de prière. Aujourd'hui, c'est à cet endroit que dégénèrent certaines manifestations, car la rue de la roquette se situe à proximité de l'axe central des manifestations entre République, Nation et Bastille. De plus, la façade affirmant le motif de la Magen David, symbole repris par le mouvement sioniste ainsi que le drapeau Israélien, certains pensent que de s'attaquer à une synagogue équivaut à s'attaquer à Israël. C'est en observant cela que l'on comprend la nature du nouvel antisémitisme. C'est notamment pour cette raison que la synagogue de la rue de la roquette a été visée des manifestants en marge de la manifestation contre Israël le dimanche 13 juillet 2014.<sup>124</sup>

Aujourd'hui, très peu de synagogues s'affichent à cause de cela. Beaucoup d'entre elles sont « bunkerisées » comme la synagogue Rashi rue Ambroise Thomas dans le IXème arrondissement, construite en béton et en pierre très opaque. Les ouvertures sont petites et grillagées par mesure de sécurité. On assiste à une tendance à la banalisation par transformation de locaux existants. Les coûts de la construction dans Paris font qu'il est très compliqué aujourd'hui de construire de nouvelles synagogues<sup>125</sup>. En 2018 aura lieu l'ouverture du Centre Européen du Judaïsme. Ce projet liant la ville et le consistoire, a en partie vocation à accueillir des événements culturels. Un espace d'exposition, une médiathèque, un espace de concert, et une cafétéria se trouvent dans le programme. Ce bâtiment étant destiné à tout les Parisiens, la ville en finance une partie, environ un quart<sup>126</sup>, ce qui correspond à la surface culturelle (environ 2 500m<sup>2</sup>). De plus, la ville fournit un terrain dans le XVIIème arrondissement via un bail emphytéotique. La construction n'aurait pas pu être réalisée sans ce procédé. Le projet a fait l'objet d'un concours dont les propositions n'ont pas été divulguées. Les perspectives du bâtiment divulguées à la presse viennent confirmer cette tendance à la « bunkerisation » des synagogues parisiennes. Stéphane Maupin, l'architecte du projet, confirme qu'il n'a tenté de faire passer aucun message à travers la forme de ce bâtiment et qu'il a cependant essayé d'y placer des symboles<sup>127</sup>. On y retrouve l'étoile de David et lettre hébraïque « yod », initiale de « yahadout » signifiant judaïsme en hébreu. Stéphane Maupin, l'architecte du projet, résume la situation d'une manière assez simple et directe. Les architectes imposent des signes. Le Consistoire hésite à les laisser faire. La Ville décline, par soucis de sécurité.

L'installation du bâtiment dans le XVIIe s'explique par le fait que le quartier subie actuellement une pénurie de synagogue. En effet, suite à l'exode massif des juifs du Nord est de l'île de France, dûe à l'augmentation en flèche des actes antisémites, les synagogues du XVII se retrouve dans l'incapacité d'accueillir autant de personnes.

---

124 <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-des-manifestants-pro-palestiniens-tendent-de-s-en-prendre-a-deux-synagogues-13-07-2014-3998677.php>

125 Le projet de reconstruction de la synagogue Copernic est par exemple chiffré entre quinze et vingt millions d'euros d'après l'assemblée générale

126 Sur les 10 millions d'euros que coûte le projet, la ville en finance 2,7 millions.

127 Voir Annexe XXX

## C/ Le rôle sécuritaire du seuil et son entrave entre espace communautaire et espace publique

### c-1) L'espace de transition comme barrière de protection

La sécurité a toujours été un enjeu majeur de la constitution des synagogues. Dans certains cas, il fallait pouvoir sortir rapidement du bâtiment, comme par exemple durant le Moyen-Age, lorsque des Juifs se sont trouvés enfermés à l'intérieur de la synagogue de l'île de la cité par des personnes qui en profitaient pour piller leur maison<sup>128</sup>. La plupart du temps, il était nécessaire de penser à une manière de se protéger. Au retour de l'expulsion de Philippe Auguste en 1198, les juifs de Paris n'avaient plus leur synagogue de l'île de la cité, qui avait été transformée en l'église Sainte Marie Madeleine en 1181. Ces derniers, au lieu d'aménager une synagogue dans une maison comme cela se faisait à l'époque, ont alors investi une ancienne tour d'enceinte de Paris, rendue obsolète par la nouvelle enceinte mise en place par Philippe Auguste. La tour du Pet-au Diable appartenait alors à l'ordre des Templiers qui possédaient aussi une synagogue rue du Franc Mourier, actuelle rue de Moussy dans le 4e arrondissement<sup>129</sup>. Ces propriétés ont été attestées comme synagogues en 1252 et en 1298. On peut penser que ces dernières ont pu durer jusqu'en 1306-1307, période durant laquelle le Royaume de France est en crise et décide simultanément de spolier et d'expulser les Juifs de France et les marchands Lombards mais aussi de dissoudre l'ordre des templiers. Cela correspond à une pratique courante chez les rois de France entre le XIème et le XIVème siècle, surnommée la « politique de l'éponge ».<sup>130</sup>

La tour du Pet au Diable n'est pas la seule tour médiévale ayant servi de Synagogue. A Rouen, la tour de la rue Massacre, ancienne tour d'enceinte de Rouen, est mentionnée comme synagogue dans de nombreux ouvrages<sup>131</sup>. La ville médiévale de Peyrusse-le-roc dans l'Aveyron possède aussi une tour "de la synagogue". On en retrouve aussi une à Sens dans l'Yonne, mentionnée au XIe siècle comme synagogue. D'autres encore sont évoquées à Corbeil, Niort et Montjézieu.<sup>132</sup>

La tour du Pet au diable ainsi que la tour de la rue Massacre ont des plans à peu près similaires. Dans les deux cas, il s'agit de bâtiments composés de deux volumes, un bloc avec une pièce par étage d'environ huit mètres par cinq mètres et un bloc avec un escalier en colimaçon incrusté dans l'angle Nord-Ouest. L'escalier en Colimaçon étant très restreint, la défense de l'édifice était alors plus facile. La tour du pet au diable se trouvait derrière la place de grève<sup>133</sup>. Elle se situait donc à proximité du quartier Juif présent de l'autre côté de la place entre la rue de la Tâcherie et la rue Saint Bon<sup>134</sup>.

Au XIXe siècle, l'antisémitisme étant moins virulent à Paris, les architectes des grandes synagogues prennent peu en compte ces aspects sécuritaires. C'est avec l'affaire Dreyfus à la fin du XIXème siècle qu'a lieu une remontée de l'antisémitisme. Aussi, le retour de l'aspect sécuritaire se fait-il dans les années trente avec la montée du nazisme en Allemagne et des mouvances d'extrême droite en France.

La synagogue de la rue Saint Isaure dans le XVIIIe arrondissement, construite entre 1937 et 1939, est un

128 Des événements similaires se produisirent aussi en province. En 1268 la communauté juive de Toulouse est enfermée dans sa synagogue lors de l'office et ne ressortirent que huit jours plus tard lorsqu'ils eurent accepté de payer une rançon et d'abandonner leur cimetière au domaine public .

129 D'après « La Censive du Temple, appendice à la thèse de Henri de Curzon « La Maison du Temple de Paris », publiée à Paris en 1888

130 La politique de « l'éponge » consiste notamment à protéger les juifs, les laisser s'enrichir, puis de promulguer, sans coup férir, une mesure d'expulsion et de réquisition de leurs biens. Enfin, quelques années après, les faire revenir, profitant notamment d'une mesure similaire d'expulsion d'un autre pays)

131 Normann Golb, *The Jews in Medieval Normandy: A Social and Intellectual History*, Cambridge university press, 1998

132 Selon *L'Archéologie médiévale* n°5, Article Archéologie juive par Gérard Nahon, p 10

133 Actuel hotel de ville

134 Voir carte du Judaïsme médiéval Parisien page 30-31

bon exemple de cette attention faite à la sécurité. La synagogue est en effet construite en décalage par rapport à la rue. Une petite cour séparée de la rue par une palissade constitue un espace tampon entre le bâtiment et la ville. La palissade s'est par ailleurs révélée utile, car cette synagogue a été prise pour cible par un groupe collaborationniste deux ans après son ouverture. En effet, durant la nuit du 3 Octobre 1941, des miliciens Français firent exploser des bombes devant plusieurs synagogues parisiennes<sup>135</sup>. L'explosion a seulement abîmé la barrière et un peu la porte. Le centre communautaire de Belleville par Germain Debré et Lucien Hesse construit en 1930 est aussi en retrait de la rue et possède lui aussi une cour à l'entrée.

Après la guerre, l'antisémitisme est bien moins fort qu'auparavant, donc l'aspect sécuritaire est moins pris en compte par les architectes des synagogues. Cependant, après l'attentat de la rue Copernic en 1980, les consciences sont de nouveau réveillées. Le décalage entre la rue et la synagogue est alors agrandi au maximum quand cela est possible comme au Perreux<sup>136</sup> où Max Herzberg, l'architecte, a fait de cela la problématique majeure du bâtiment<sup>137</sup>, qui se situe à vingt mètres du de l'accès à la parcelle depuis la rue. Ce repli des synagogues, qui dorénavant sont placées en retrait, reflète une nouvelle hausse de l'antisémitisme mais aussi une perte pour le paysage de la région parisienne<sup>138</sup>.

#### c-2) L'apparition de nouveaux seuils de protections sur d'anciennes synagogues

La question de la sécurité peut se poser lors de la création du bâtiment mais aussi après la construction de ce dernier. En effet, les synagogues peuvent avoir été construites à des moments où l'antisémitisme et la menace terroriste étaient peu voire pas du tout présents dans la société Française. Cependant, aujourd'hui, ces contraintes sont à prendre en compte. Il s'agit donc ici d'étudier de quelle manière les seuils des synagogues existantes sont transformés pour améliorer la sécurité des utilisateurs.

Les synagogues ne suivant pas une typologie, la réponse apportée au renforcement sécuritaire est multiple et dépend de l'architecture du bâtiment ainsi que du lieu dans lequel il est construit. La plupart des synagogues datant du XXe siècle ne suivant pas le courant des synagogues monumentales, elles ont un seuil minime, qui a pu facilement être retravaillé. Ces seuils ont pour la plupart été transformés par l'installation d'un sas à double porte avec accès verrouillé à distance, qui répond à des hauts critères de sécurité. Elles sont majoritairement vitrées avec un verre à double feuilles intercalé d'une couche de PVB afin de résister aux chocs. Souvent, un contrôle par une personne du Service de Protection de la Communauté juive ou un membre volontaire de la communauté est effectué avant l'entrée à l'intérieur du sas. Les bureaux du gardien ont souvent une ouverture de type guichet qui débouche dans le sas<sup>139</sup>. Dans d'autres cas, des gardiens questionnent les utilisateurs soit depuis le sas, soit ils attendent en civil à l'entrée du bâtiment et viennent au contact des gens s'approchant de l'entrée pour fouiller les sacs ou poser des questions.

Ce système permet donc de contrôler le flux entrant dans le bâtiment mais aussi de gérer le flux sortant, qui est aujourd'hui l'enjeu majeur de la sécurité. En effet, la plupart des agressions ou attaques antisémites visent des personnes qui sortent du bâtiment. L'attentat au véhicule piégé de la synagogue de la rue Copernic en 1980 était censé viser les participants à l'office lors de leur sortie. Cependant, ce jour là, l'office ayant commencé en retard, a fini plus tard que prévu. L'explosion eu donc lieu alors que tous les participants étaient encore dans le

135 Ont été touchées les synagogues des rues Copernic, des Tournelles, Notre dame de Nazareth, Pavée et de la Victoire

136 Voir ANNEXE XXX Plan Masse

137 Comme il l'a expliqué lors de la cérémonie de remise du label « patrimoine du XXe siècle » le lundi 30 septembre 2013

138 La synagogue a reçu en avril 2013 le label « Patrimoine du XXème siècle » du Ministère des Affaires Culturelles.

139 Voir Annexe XXX



bâtiment. Aujourd'hui, le SPCJ<sup>140</sup> a pour consigne d'inciter les utilisateurs du bâtiment à ne pas rester en groupe devant la synagogue et à s'éloigner le plus rapidement possible de l'entrée du bâtiment. Le système de sas à double porte permet de cadencer les sorties. En effet, le fonctionnement implique que les deux portes ne peuvent pas être ouvertes en même temps et la contenance du sas est limitée. Le temps d'attente à l'intérieur du sas ne permet donc pas une sortie de masse.

Lorsque ce système n'est pas possible pour des raisons architecturales ou patrimoniales. En effet, de nombreuses synagogues « monumentales » construites au XIXe siècle sont aujourd'hui classées aux Monuments Historiques<sup>141</sup>, d'autres méthodes sont utilisées. Cependant, ces nouveaux seuils de protection doivent alors être installés sur l'espace public de la rue et modifier le rapport entre le bâtiment et son environnement direct.

La synagogue de la rue Pavée a d'abord été construite en retrait de l'alignement de la rue dans le but d'avoir un seuil ou bien un parvis, lieu de sociabilisation, permettant un mélange entre espace public et privé pour la sortie des offices<sup>142</sup>. La parcelle étant peu large, la façade est élevée et donc mise en avant. Aujourd'hui, une grille vient séparer du trottoir la partie du terrain appartenant à la communauté. Il y a toujours un lien visuel entre l'espace public et la synagogue, mais la grille rend impossible toute attaque voire toute volonté de s'en approcher. Cette technique est aussi utilisée par la synagogue de la rue de la Roquette dont la grille a récemment été remplacée par un mur de béton.

La plupart du temps, le renforcement de la sécurité consiste surtout en l'installation de mobilier urbain, comme des barrières de sécurité, utilisées pour dégager un périmètre autour de l'entrée. Il s'agit aussi parfois de cabines de garde, permettant d'installer des militaires en service pour surveiller le bâtiment en continu. Ces mesures se font au cas par cas, selon le taux d'utilisations de la synagogue et surtout selon la place symbolique qu'à la synagogue dans son environnement. De ce fait, la synagogue de la Victoire est beaucoup plus protégée que d'autres synagogues à proximité car avec le temps, cette dernière est devenue l'un des symboles du judaïsme français.

Ces mesures dépendent du SPCJ ainsi que du ministère de l'intérieur, mais les villes participent aussi à l'installation de ces nouveaux seuils de sécurité en modifiant les emplacements de stationnement aux alentours des synagogues ainsi qu'en installant des barrières ancrées dans le sol pour empêcher les véhicules de monter sur les trottoirs. Enfin, certains départements œuvrent aussi au renforcement de ces seuils. En 2017, certains départements d'île de France ont subventionné la pose de portes blindées à l'entrée d'édifices de culte dont des synagogues.

L'ajout de ces nouveaux seuils de protections, bien qu'étant utiles, peuvent cependant avoir des désavantages. En effet, ces dispositifs, par leur présence imposante, sont facilement remarquables et révèlent ainsi la présence d'une synagogue que les riverains ou les passants n'auraient pas vu autrement.

---

140 Service de Protection de la Communauté Juive

141 La Synagogue de la Victoire : classée le 11 décembre 1987 / La Synagogue des tournelles : classée le 29 décembre 1987 / La Synagogue de notre dame de Nazareth : classée le 3 juillet 1986 / La Synagogue de la rue pavée : inscrite le 4 juillet 1989

142 Voir Annexe XXX

### c-3) Le seuil caché

Comme nous l'avons étudié dans les sous parties précédentes, la sécurité (re)devient peu à peu l'enjeu principal des synagogues sur le plan architectural. Le seuil comme élément de sécurité peut être pensé lors de la construction du bâtiment ou lors d'un aménagement postérieur. Il s'agit ici d'étudier comment certaines synagogues ont utilisé les caractéristiques des lieux où elles sont installées afin de créer des accès « cachés » pour limiter les risques d'attaques à la sortie des bâtiments.

Dans le ghetto de Venise, les synagogues sont construites en mitoyenneté avec des immeubles d'habitations voire logées dedans, ce qui a permis pendant la Shoah de faire sortir la communauté Juive par d'autres accès lorsque la Gestapo attendait pour effectuer des arrestations à l'entrée. Cette technique fut aussi utilisée lors de l'office de Rosh hashanah de 1943 à la synagogue de la rue de la victoire, Informés au préalable d'un contrôle par la Gestapo à la sortie de l'office, la communauté a pu faire sortir discrètement les personnes recherchées par un autre accès<sup>143</sup>. La synagogue de la Victoire s'est en effet étendue par le rachat progressif de plusieurs bâtiment rue Saint George. Tous les bâtiments sont connectés entre eux par des cours. Une fois dedans, l'on peut ressortir de la Synagogue par trois bâtiments différents. Aujourd'hui, afin de réduire les charges des militaires qui surveillent le site, l'accès et la sortie s'effectuent par le seuil principal de la synagogue lors des offices importants. Le reste du temps les sorties se font par les bâtiments annexes.

Plus récemment, la synagogue du Mouvement Juif Libéral de France, sur la dalle de Beaugrenelle, a fait l'objet d'une restructuration. Le bâtiment d'origine, inauguré en 1979, a été dessiné dans une grande sobriété par l'architecte Ionel Schlein. Cette restructuration a surtout eu pour but d'agrandir le bâtiment, afin de créer de nouvelles salles de cours. Lors de cette rénovation, les accès ont été modifiés. Il n'est maintenant plus possible d'accéder par la dalle de Beaugrenelle, l'étage. L'accès principal ayant été retravaillé, il faut maintenant forcément passer par un sas situé sous la dalle. Ce sas a lui même été refait afin de contrôler l'accès par un double sas de sécurité qui impose un dialogue avec le gardien, ayant alors le choix de nous laisser rentrer ou non.

---

143 D'après <http://www.lavictoire.org/Histoire/index.html> consulté le 08/01/2018

L'Architecture des synagogues n'existe pas, j'en avais été informé dès le début de ma réflexion lors de mon semestre d'Erasmus à Venise. Il existe bien une Architecture biblique/hébraïque où tout élément est réglementé, cependant cette dernière prend place dans un récit et dans un lieu, le désert, où tout est possible, sans contexte et sans contrainte. On peut alors parler d'architecture idéale. De plus cette dernière est mise en place par Betzalel, personnage surhumain car doté de connaissances spéciales par Dieu. Enfin cette Architecture n'a pas vraiment la même destination qu'une synagogue. Alors que tabernacle favorisait l'isolement d'une personne par rapport à son peuple dans un premier temps puis du monde extérieur ensuite pour enfin rencontrer Dieu, la synagogue vise à rassembler des individus et de plus en plus à s'ouvrir au monde malgré les menaces.

La synagogue implique donc plusieurs fonctions différentes de l'Architecture hébraïque, biblique. L'évolution de ces fonctions s'est faite au fil du temps mais aussi selon les régions où le bâtiment s'est développé. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nier que la synagogue a subi une forte influence du Christianisme dans sa manière d'aborder la sacralisation de l'espace. Il serait intéressant d'étudier le développement des synagogues en Asie où au Moyen Orient afin de voir si la religion majoritaire d'une région n'influence pas toujours le rapport au sacré d'une synagogue. La synagogue a bien subi une influence Chrétienne dans son rapport à l'espace sacré, cependant cette dernière implique de rassembler un programme sacré avec d'autres parties profanes qui évoluent au fil des époques. La notion de seuil se complexifie ainsi en ayant la double mission de rassembler et de séparer, aussi bien les différentes parties du programme que le bâtiment lui-même avec la ville.

Ce questionnement sur le seuil, bien que très intéressant, soulève cependant certaines limites. En effet, ce sujet ne peut être étudié seulement d'un point de vue architectural. Ce dernier nécessite des connaissances très approfondies en matière de théologie mais aussi d'histoire et de sociologie.

Cet axe d'étude se révèle aussi sensible du point de vue sécuritaire. En effet, j'ai pu observer, tout au long de mes recherches sur sites, une certaine méfiance, aussi bien de la part des personnes pratiquants les synagogues que des architectes interrogés. Ces sentiments se comprennent au vu de la situation actuelle en France, notamment avec la hausse des actes racistes.

Cette méfiance est peut-être aussi due à une incompréhension de mon sujet. L'architecture des synagogues semble être, en France, une architecture sans architecte. Les synagogues sont la plupart du temps des architectures « réflexes ». Sauf cas spéciaux, ces bâtiments sont conçus pour être pratiques, efficaces, protecteurs et économiques. En France, d'un point de vue extérieur, ce bâtiment n'a pas vocation de s'afficher, de se mettre en avant. C'est à travers ces différents critères que le bâtiment reflète un ici et un maintenant.

Ce travail personnel n'a pas vocation à se terminer avec mémoire. Cependant, ces recherches portent sur un domaine finalement très large et ne peuvent être concluantes que par une étude très approfondie. Elle ne peut être aboutie, selon moi, que par un travail de thèse ou par la réduction des limites temporelles, notamment en se focalisant sur la période médiévale encore peu étudiée de nos jours. De plus, ces dernières années, bon nombre de synagogues médiévales ont été découvertes en France, nous renseignant ainsi de mieux en mieux sur cette époque.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



## Bibliographie

### - Ouvrages sur la ville de Paris :

- DE PARIS Guillot, *Le Dit des rues de Paris* avec préface, notes et glossaire par Edgar Mareuse, Librairie générale, 1875
- DE SAINT VICTOR Jean-Baptiste, *Tableau historique et pittoresque de Paris Volume 1, Numéro 1*, Frères Mame, 1808
- HILLAIRET Jacques, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Editions de minuit, 1960
- HURTAUT Pierre-Thomas-Nicolas, *Dictionnaire Historique De La Ville De Paris Et De Ses Environs*, Moutard imprimeur, 1779
- LA TYNNA Jean, *Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris*, 1812
- LAZARE Félix et Louis, *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*, 1844
- SAUVAL Henri, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Ed. Charles Moette et Jacques Chardon, 1724

### - Ouvrages sur le Ghetto de Venise :

- CALIMANI Roberto, *Histoire du ghetto de Venise*, édition Tallandier, 2008
- CALLABI Donatella, *Ghetto de Venise, 500 ans*, éditions Liana Lévy, 2016

### - Ouvrages sur les Juifs de France :

- ANCHEL Robert, *Les juifs de France*, J-B Janin, 1946
- BACKOUCHE Isabelle, *Paris transformé, le Marais 1900 – 1980*, Creaphis éditions
- BERG Roger, *Histoire des Juifs à Paris, de Chilpéric à Chirac*, Ed. Cerf, 1998
- BENVENISTE Annie, *Le Bosphore à la Roquette. La communauté Judéo-Espagnole (1914-1940)*, L'harmattan, 1989
- BERMAN Léon, *Histoire des juifs de France : des origines à nos jours*, Librairie Lipschutz, 1937
- BIRNBAUM Pierre, *L'Aigle et la Synagogue. Napoléon, les Juifs et l'État*, Fayard, 2007
- BLUMENKRANZ Bernhard, *Histoire des Juifs en France*, Toulouse, Privat Éditeur., 1972
- FAHRI Daniel et LENTSCHNER Francis, *Un judaïsme dans le siècle*, Berg international, Novembre 1998
- FLAVIUS Joseph, *Histoire ancienne des Juifs et la guerre des Juifs contre les Romains*, éd. Lidis, 1968.
- GOLB Normann, *Les juifs de Rouen au Moyen Âge : portrait d'une culture oubliée*, Publications des universités de Rouen et du Havre, janvier 1985 .
- PHILIPPE Béatrice, *Etre juif dans la société Française. Du Moyen-Age à nos jours*, Editions Complexe, 1999
- PREVOST-MARCYLHACY Pauline, *Les Rothchilds, bâtisseurs et mécènes*, Flammarion, 1995
- SIBON Juliette, *Les juifs au temps de saint Louis*, Albin Michel, 2017

### - Ouvrages sur l'Architecture des Synagogues :

- BANON David et DEHRY Déborah, *La tour et le tabernacle : Migdal et Michkan*, Bayard jeunesse, avril 2008
- ELIADE Mircea , *Le sacré et le profane*, Gallimard, coll. « folio/essais », 2000 (1ère édition française chez Gallimard, 1965).
- HESCHEL Abraham, *Les bâtisseurs du temps*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1999 (1ère édition : 1957)

- MEEK Harold, *La synagogue*, éd. Phaidon, Londres, 1995.

#### - Par Dominique Jarrassé :

- *Synagogues. Une architecture de l'identité juive*, Adam Biro, Trad. anglaise chez Vilo International., 2001
- *Guide du patrimoine Juif Parisien*, Parigramme, 2003

*L'âge d'or des synagogues*, Herscher, Paris, 1991.

- *Une histoire des synagogues françaises. Entre Occident et Orient*, Arles, Actes Sud, 1997.
- *Les synagogues (en collaboration avec M.-R. Hayoun)*, Paris, P.U.F., coll. Que-sais-je?, 1999.

#### - Travaux universitaires :

- SINGER Nelly, mémoire de master, Paris, école du Louvre, mai 2013 : *La Synagogue de la Victoire d'Alfred Aldrophe (1865-1875) : Un modèle d'architecture synagogale dans le Paris d'Hausmann*
- LELLOUCHE Joanne, mémoire de master, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la-Villette : *Réflexions sur la Synagogue*

#### - Revues :

- « Paris aux cent villages »
- « L'archéologie du judaïsme en France : nouvelles recherches sur un patrimoine méconnu » in *Archeologia*, numéro 543, mai 2016
- « En ville, la laïcité c'est sacré ! », Article de Jean Philippe Hugron, In *D'A. D'Architecture*, numéro 249, Novembre 2016
- « Synagogues, tout un programme », Article de Philippe Trétiack, In *D'A. D'Architecture*, numéro 45, Mai 1994
- « L'architettura : cronache e storia, centro comunitario a parigi ? »

#### - Films, visites et expositions :

- *Synagogues, art et héritage*, trois films de 30 minutes par la Beit Hetfutsoth
- *Ancient Synagogues*,
- Visite du Musée de la Diaspora (*Beit Hatefutsoth*) Tel Aviv, Israël
- Visite du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, Paris
- Visite du musée hébraïque, Venise
- Exposition *Venezia, gli ebrei e l'Europa : 1516-2016*, palais des doges, Venise, 19 juin au 13 novembre 2016

## Glossaire

*Almenor* : Estrade de lecture, dans la terminologie ashkénazes

*Ashkénaze* : désigne le rite, la culture ainsi que les populations juives d'Europe de l'est

*Aron hakodesh* : Arche sainte, contenant les rouleaux de la Torah (dénomination ashkénaze)

*Beit haknesset* : de l'hébreu, maison de l'assemblée

*Beit ha midrash* : de l'hébreu, maison de l'enseignement. Traditionnellement considéré plus saint encore que la synagogue.

*Beit hatefilla* : de l'hébreu, maison de prière.

*Bimah* : Estrade où se lit la Torah et où est célébrée la liturgie.

*Cohen* : de l'hébreu signifiant « prêtre », Descendant d'Aaron qui remplissait des fonctions sacerdotales héréditaires jusqu'à la disparition du Temple de Jérusalem et qui a conservé, depuis, certaines prérogatives et certaines obligations religieuses.

*Cosmogonie* : du grec "cosmo-" signifiant "monde" et "gon-" signifiant "engendrer". La cosmogonie regroupe l'ensemble des mythes et de la culture d'un groupe social visant à expliquer l'origine et l'évolution de l'univers.

*Hagbaha* : Rite synagogaal consistant à élever le *sefer Torah* avant (chez les séfarade) ou après (chez les ashkénazes) sa lecture

*Hazan* : chantre, Ministre officiant

*Hekhal* : Arche sainte, contenant les rouleaux de la Torah (dénomination séfarade)

*Hiddour mitzvá* : Devoir de sanctifier Dieu par la beauté

*Hierophanie* : du grec « hiero » signifiant sacré, saint et « phanie » signifiant « apparition, révélation ». Les hiérophanies sont des lieux d'apparition, de manifestation du sacré.

*Hukkat hagoy* : de l'hébreu, signifiant l'imitation des gentils (non-juif)

*Kapperèt* : issu de la racine hébraïque KPRT (mettre en hébreu si possible) signifiant couvrir. Le kapperèt était le couvercle du coffre contenant l'arche d'alliance ce qui a donné kippa et yom kippour par la suite

*Kiddoush* : De la racine Kdsh, le kiddoush est une bénédiction récitée les jours saints ainsi qu'à Shabbat .

*Kotel*: de l'hébreu signifiant « mur » désigne le mur occidental de l'esplanade du Temple de Jérusalem, seul vestige de ce dernier et donc lieu le plus sacré du Judaïsme.

*Loulav* : de l'hébreu signifiant « palme »

*Maguen David* : de l'hébreu signifiant « bouclier de David ». Correspond aujourd'hui à une étoile à six pointes, qui se trouvait sur le bouclier de David.

*Menorah* : de l'hébreu, chandelier à sept branches présent dans le Tabernacle puis le Temple de Jérusalem.

*Mikdash* : de l'hébreu signifiant « qui est saint », désigne le sanctuaire du Temple.

*Mikvéh* : Bain de purification rituelle dans le Judaïsme, souvent lié à la synagogue lorsque possible, l'eau ne doit pas y être acheminé par la main de l'homme.

*Minyan* : Nombre minimum d'hommes adultes nécessaire pour la célébration d'un office ou d'une cérémonie (circoncision, mariage, deuil ..) dans le judaïsme. Le terme désigne aussi les oratoires où sont célébrés les offices en petit comité.

*Mizrah* : de l'hébreu signifiant « orient » direction vers laquelle certaines prières sont effectuées. L'arche sainte de la synagogue est souvent orientée. Quand cela n'est pas possible des petits tableaux (aussi nommés mizrah) sont installés dans la pièce pour indiquer l'orient.

*Ner tamid* : de l'hébreu signifiant « lampe éternelle », veilleuse le plus souvent en suspension près de l'arche.

*Paroet* : de l'hébreu signifiant « rideau ». Désigne le rideau qui, à l'origine, séparait le Saint des Saints du Saint dans le Tabernacle puis dans le Temple de Jérusalem. Aujourd'hui, dans les synagogues, il couvre l'arche sainte.

*Pogrom* : Sous le régime tsariste, mouvement populaire antisémite, encouragé par les autorités et accompagné de pillages et de massacres. Les plus grands pogroms se situent autour de 1880-1905. Aujourd'hui le terme est utilisé pour désigner ce genre d'action dans toute l'Europe de l'est

*Sanhédrin* : Durant l'antiquité en Judée il s'agit d'un conseil suprême doté de pouvoirs politiques, religieux et judiciaires, placé sous l'autorité du grand-prêtre de Jérusalem, qui semble s'être séparé sous le règne d'Hérode en deux institutions: le *sanhédrin politique* qui perdit son autorité à l'époque romaine et le *sanhédrin religieux* composé de soixante et onze membres, pour la plupart docteurs de la Loi. Le concept est repris par Napoléon qui convoque une assemblée dans le but de favoriser l'assimilation des Juifs de France, qui siégea à Paris en février 1807 mais fut dissoute après un mois d'existence.

*Shoule/Scuola* : synagogue en Yiddish et en Italien. A l'origine désigne la fonction éducative du bâtiment.



*Sépharade* : désigne le rite, la culture ainsi que les populations juives du pourtour de la méditerranée.

*Sefer Torah* : de l'hébreu signifiant « livre de la loi », Manuscrit contenant le Pentateuque ( correspondant aux 5 premiers livres de l'ancien testament chrétien ).

*Soukkot* : de l'hébreu signifiant « cabanes ». Fête durant laquelle chaque famille doit construire sa propre cabane selon des règles très précises. Cette cabane doit être le lieu de vie de la famille pendant jours.

*Tabernacle* : Sanctuaire portatif des Hébreux dans le désert, qui abrita l'arche d'alliance dans son Saint des saints jusqu'à la construction du Temple de Jérusalem.

*Talmud* : de l'hébreu signifiant « étude », recueil de commentaires bibliques explicitant la Loi orale.

*Teba* : Ancien terme du rite Bordelais désignant la Bima, l'estrade de lecture.

*Tishri* : Premier mois du Calendrier hébraïque. C'est le mois le plus important de l'année car contient les fêtes les plus importantes : Le nouvel an (1er et 2), Kippour (10), Soukkot (15+8jours), Simhat Torah (le 23)

*Yeshivah* : serait issu des racine hébraïque yod-shin-bet, ayant donné léashev signifiant « s'asseoir ». La yeshiva est une école d'étude des textes sacrés du judaïsme, un lieu ouvert à tous où les étudiants discutent des différentes interprétations des textes.

*Yom kippour* : De l'hébreu KPRT, couvrir Journée la plus sacrée dans le judaïsme. Durant l'antiquité cette journée était marquée par le nettoyage du kapperèt, couvercle du coffre qui contenait l'arche d'alliance.

*Ziggurat* : De l'Akkadien « ziqurratu » signifiant élever. Les ziggurat sont des bâtiments mésopotamiens à fonction religieuse constitués de plusieurs plateaux superposés

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR